

People's Democratic Republic of Algeria
Ministry of Higher Education and Scientific Research
Badji Mokhtar-Annaba University
Faculty of Letters and Languages



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة باجي مختار - عنابة
كلية الآداب واللغات

Département de lettres et langue française

Polycopié de cours Intitulé :

Sociolinguistique et variations

Conception et élaboration : Dre. Sabrina MELOUAH

COURS DE SOCIOLINGUISTIQUE ET VARIATIONS

- **Matière d'enseignement** : Sociolinguistique et variations
- **Formation** : Français langue étrangère
- **Niveau** : 2ème année Master Didactique des Langues Appliquées
- **Volume horaire hebdomadaire** : 1h30 (à raison de 12 semaines/semestre)

Objectifs de l'enseignement :

Les objectifs principaux d'enseignement de la matière de la sociolinguistique et variations en master 2 en Algérie à l'université de Badji Mokhtar d'Annaba (UBMA) sont les suivants :

Objectifs principaux d'enseignement

- **Acquérir une compréhension approfondie des concepts fondamentaux de la sociolinguistique**, tels que la variation linguistique, les normes linguistiques, les identités linguistiques, les rapports de pouvoir et la construction sociale de la langue.
- **Développer des compétences méthodologiques pour la recherche sociolinguistique**, notamment la collecte et l'analyse de données linguistiques, ainsi que l'interprétation des résultats de recherche.
- **Savoir appliquer les connaissances et compétences acquises à l'étude de cas concrets**, tels que les variations linguistiques dans les domaines de l'éducation, du travail, de la culture et des médias.

Objectifs opérationnelles, les étudiants doivent être capables de :

- Définir et expliquer les concepts fondamentaux de la sociolinguistique
- Identifier les différentes formes de variation linguistique
- Analyser les facteurs sociaux qui influencent la variation linguistique
- Évaluer les conséquences sociales de la variation linguistique
- Résoudre quelques exercices d'application proposés
- Réaliser une recherche sociolinguistique
- Interpréter les résultats d'une recherche sociolinguistique

Les cours de sociolinguistique et variations en master 2 à l'université de Badji Mokhtar d'Annaba (UBMA) doivent permettre aux étudiants d'atteindre ces objectifs en abordant une variété de sujets, tels que :

- **Les théories de la variation linguistique**
- **Les facteurs sociaux de la variation linguistique**
- **Les identités linguistiques**
- **Les rapports de pouvoir et la construction sociale de la langue**
- **Les méthodes de recherche sociolinguistique**
- **Les applications de la sociolinguistique**

Les étudiants sont également encouragés à participer à des activités de recherche, telles que des projets de master ou des stages de recherche (probables), afin de mettre en pratique leurs connaissances et compétences. Voici quelques exemples d'activités pédagogiques qui peuvent être utilisées pour atteindre les objectifs d'enseignement de la matière :

- **Des exposés et débats**
- **Des travaux de groupe**
- **Des projets de recherche : Réaliser des stages de recherche et des visites de terrain**

L'évaluation des étudiants doit être fondée sur une variété de critères, tels que :

- **Les connaissances et la compréhension des concepts et théories sociolinguistiques**
- **Les compétences méthodologiques pour la recherche sociolinguistique**
- **La capacité à analyser et à interpréter les données linguistiques**
- **La capacité à rédiger un rapport de recherche**

L'enseignement de la sociolinguistique et variations en master 2 à l'UBMA doit permettre aux étudiants de développer une compréhension approfondie des rapports entre la langue et la société. Cette compréhension est essentielle pour les étudiants qui souhaitent poursuivre une carrière dans la recherche, l'enseignement ou le domaine professionnel.

- **Spécificités algériennes**

L'enseignement de la sociolinguistique et variations en master 2 à l'UBMA est également marqué par certaines spécificités algériennes. En effet, l'Algérie est un pays plurilingue, avec deux langues officielles, l'arabe et le tamazight, et une langue coloniale, le français. Ces langues sont en contact depuis plus de 150 ans, et cette situation a donné lieu à une variété de formes de variation linguistique.

Les cours de sociolinguistique et variations à l'UBMA s'efforcent de prendre en compte cette réalité plurilingue. Ils abordent notamment les questions suivantes :

- **La variation linguistique entre l'arabe et le français**
- **La variation linguistique au sein de l'arabe et du français**
- **Les identités linguistiques en Algérie**
- **Les politiques linguistiques en Algérie**

L'enseignement de la sociolinguistique et variations en master 2 doit permettre aux étudiants de développer une compréhension approfondie des relations entre la langue et la société et particulièrement en Algérie. Cette compréhension est essentielle pour les étudiants qui souhaitent poursuivre une carrière dans la recherche, l'enseignement ou le domaine professionnel.

- **Mode d'évaluation** : Continu et Examen.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le présent polycopié de cours « *SOCIOLINGUISTIQUE et VARIATIONS* » constitue un guide d'accompagnement pédagogique permettant aux étudiants de master 2 d'acquérir une vision intégrée de la matière enseignée dans ses différents usages. Bref, il a pour fin de former et de faire acquérir aux étudiants les bases théoriques ou empiriques, les orientations méthodologiques et les perspectives universitaires.

Les cours de la *sociolinguistique et variation* de master 2 proposés sont des cours qui s'intéressent à la relation entre la langue et la société. Ils s'inscrivent dans le cadre de la sociolinguistique, une discipline qui étudie la manière dont la langue est utilisée dans différents contextes sociaux. Le contenu de ses cours aborde généralement un appareil conceptuel relatif à la « *sociolinguistique* », à la « *variation linguistique* », aux « *facteurs sociaux de la variation linguistique* », aux « *approches de la variation linguistique* ».

Les cours de la *sociolinguistique et variation* de master 2 émanent de notre plaisir de la lecture et de notre expérience d'enseignement de cette matière au sein du département de lettres et langue française d'Annaba. Effectivement, les cours de cette matière sont généralement dispensés par des enseignants qui ont une formation approfondie dans les sciences du langage, particulièrement dans le domaine de la sociolinguistique et de la variation linguistique. Le contenu de ses cours proposés en six chapitres procure non seulement aux étudiants de master 2 l'opportunité d'acquérir une compréhension approfondie de la relation entre la langue et la société. Mais ils peuvent constituer également un document référentiel et utile pour les étudiants qui souhaitent poursuivre des recherches et une carrière dans la recherche linguistique, l'enseignement de la langue ou la politique linguistique.

Les cours de sociolinguistique et variation de master 2 continue à enrichir les recherches et les perspectives en sociolinguistique qui sont en constante évolution.

CHAPITRE I :

INTRODUCTION A LA SOCIOLINGUISTIQUE

Dans ce chapitre, nous présenterons une initiation sur la sociolinguistique aux étudiants tout en proposant une lecture diachronique et descriptive générale de la sociolinguistique.

I. Qu'est-ce que la sociolinguistique ?

Nous présenterons la genèse et la définition de la sociolinguistique.

1. Survol historique :

On peut considérer que l'émergence du territoire de recherche de cette discipline s'est produite d'abord sur la base d'une critique des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique structurale.

Pour éprouver l'émergence de la sociolinguistique comme étant un champ disciplinaire, il est utile de survoler, succinctement, son histoire. On propose une brève lecture chronologique divisée en trois principales périodes :

1.1. Période pré-sociolinguistique (1800-1960) :

La période pré-sociolinguistique revoit à la phase avant la naissance de la discipline en question. Lors des années soixante 60, les linguistes s'intéressent essentiellement à la structure interne des langues, sans prendre en compte des facteurs sociaux. Ils suivent la tradition saussurienne. Ils étudient la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique des langues, en s'appuyant sur des méthodes descriptives et comparatives.

1.2. Période fondatrice (1960-1970) :

Comme son appellation l'atteste « *période fondatrice* », il s'agit des prémisses de la sociolinguistique étant une discipline à part entière dès les années soixante 60 et le début des années soixante-dix 70 aux USA. Les sociolinguistes fondateurs américains ont débuté à expérimenter les langues

dans leurs environnements sociaux en mettant l'accent sur les effets des motifs sociaux. Ils se distinguent des autres chercheurs et scientifiques par leurs analyses en mettant les langues en rapport avec les facteurs sociaux dans la société où elles évoluent. On cite certains fondateurs de la sociolinguistique qui sont généralement d'origine américaine. A titre d'exemple :

Le fondateur de la sociolinguistique William Labov (1927-) qui est connu par ses séries d'enquêtes sociolinguistiques. A savoir :

- Les enquêtes sociolinguistiques variationnelles dans les communautés afro-américaines de New York, de Washington et de Philadelphie¹.
- Les enquêtes sur la prononciation de l'anglais à New York : l'enquête sur le /r/ post-vocalique, l'enquête sur le « th » prononcé comme /d/.



Figure n°01 : Photo du Professeur de la linguistique Wiliam Labov. Disponible sur : <https://www.ling.upenn.edu/~wlabov/> (Consultée, le 01/10/2023).

On mentionne également d'autres illustres sociolinguistes ayant contribué l'apogée de cette discipline, tels que :

- Dell H. Hymes (1927-2009), qui est connu pour son modèle de la compétence communicative,

¹ Ces enquêtes sociolinguistiques ont montré que la variation linguistique n'est pas aléatoire, mais qu'elle est systématique et qu'elle est influencée par des facteurs sociaux tels que la classe sociale, le genre, l'âge et l'origine ethnique.

- John Joseph Gumperz (1922-2013), qui est connu pour ses études sur l'interaction sociale et les codes linguistiques.



Figure n°02 : Dell H. Hymes

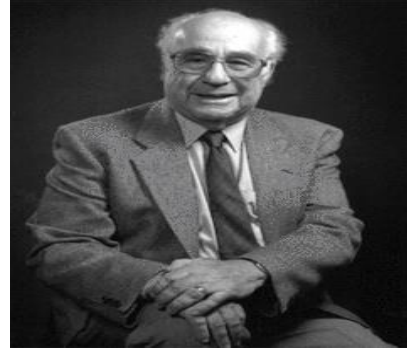


Figure n°03 : John Joseph Gumperz.

Ses sociolinguistes fondateurs sont les premiers initiateurs ayant constitué les fondements de base de ce domaine de recherche.

1.3. Période contemporaine (1970-jusqu'à ce jour) :

Au cours de cette période, la sociolinguistique se développe et se diversifie. Les sociolinguistes étudient un large éventail de phénomènes sociolinguistiques, notamment la variation linguistique, les changements linguistiques, les usages linguistiques et les identités linguistiques.

Les domaines de recherche en sociolinguistique sont aujourd'hui très variés. Les sociolinguistes étudient, entre autres, les relations entre le langage et la classe sociale, le genre, l'âge, l'origine ethnique, la religion, l'éducation, la migration et la technologie.

2. Définition :

La sociolinguistique est l'une des sciences du langage. Elle est à cheval entre la langue et la société. Elle met en rapport le langage dans son environnement où il évolue. A vrai dire, Elle s'intéresse à la façon dont les facteurs sociaux, tels que l'âge, le sexe, la classe sociale, l'origine ethnique, la religion, etc., influencent la langue.

Quand on aborde la sociolinguistique comme un champ disciplinaire, on cite William Labov, l'un des pères fondateurs de cette discipline. Cet illustre sociolinguiste américain considère « *qu'il s'agit là tout simplement de linguistique* » (Labov, 1976 : 258). Cette affirmation labovienne le distingue des autres chercheurs, notamment les linguistes structuralistes qui puisent les enseignements du Cours de linguistique générale de Ferdinand De Saussure (Saussure, 1916). D'après lui, ses structuralistes adoptant la tradition saussurienne « *s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social* » (Labov, 1976 : 259). Selon sa conception, « *La sociolinguistique est l'étude des relations entre la langue et la société, et de la façon dont la langue est utilisée pour créer et maintenir la société.* » (Labov, 1976).

Nous proposons également d'autres définitions de la sociolinguistique apportées par des célèbres sociolinguistes, tels que:

Selon ESPERE, « *d'avantage constituée autour d'une communauté d'analyse que d'un objet théorique précis* » (Esperet, 1987 : 338).

Selon le sociolinguiste américain Dell Hymes « *La sociolinguistique est l'étude de la façon dont les facteurs sociaux influencent la variation linguistique.* » (Hymes, 1972.).

Selon Henri Boyer, « *La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société* » (Boyer, 1996).

L'objet de la sociolinguistique est d'étudier la diversité et les variations du langage dans une ou plusieurs langues. Elle cherche à comprendre le fonctionnement du langage dans son contexte social. Elle s'intéresse à la façon dont les langues sont utilisées dans la société et comment elles sont influencées par les facteurs sociaux : comment le langage est utilisé dans la vie quotidienne ? Comment il est influencé par les facteurs sociaux ?

L'objet d'étude de la sociolinguistique =

Le fonctionnement du langage dans une ou plusieurs langues dans l'espace où il évolue.

Depuis son apparition lors des années soixante, ce champ disciplinaire est en constante évolution sur tous les plans (conceptuel, scientifique et méthodologique) tout en ressourçant des disciplines annexes comme la linguistique, la sociologie, l'anthropologie et la psychologie. Par conséquent, la sociolinguistique est une discipline interdisciplinaire qui permet de comprendre la complexité des relations entre le langage et la société.

3. Les principaux domaines d'étude de la sociolinguistique

La sociolinguistique s'intéresse à un large éventail de phénomènes, notamment :

- La variation linguistique : la façon dont les langues varient en fonction des facteurs sociaux, tels que la classe sociale, le genre, l'âge, l'origine ethnique, la religion, l'éducation, la migration et la technologie.
- Les changements linguistiques : la façon dont les langues changent au fil du temps, sous l'influence des facteurs sociaux.
- Les usages linguistiques : la façon dont les langues sont utilisées dans différentes situations sociales.
- Les identités linguistiques : la façon dont les langues sont utilisées pour marquer l'identité d'un individu ou d'un groupe.

4. Quelques figures importantes de la sociolinguistique :

- William Labov (1927-) est un linguiste américain, considéré comme le fondateur de la sociolinguistique variationnelle. Il est connu pour ses études sur la variation linguistique, notamment son étude sur la prononciation de l'anglais à New York.

- Dell Hymes (1927-2009) est un linguiste américain, connu pour son modèle de la compétence communicative, qui met l'accent sur le rôle des facteurs sociaux dans la communication.
- John Gumperz (1922-2013) est un linguiste américain, connu pour ses études sur l'interaction sociale et les codes linguistiques.

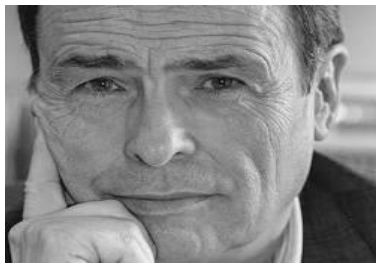


Figure n°03 : Pierre Bourdieu (1930-2002)

Il est un sociologue français, qui a apporté une contribution importante à la sociolinguistique en étudiant les relations entre le langage et la classe sociale.



Figure n°04 : John Baugh (1944-)

Il est un sociolinguiste américain, connu pour ses études sur la variation linguistique dans les communautés afro-américaines.

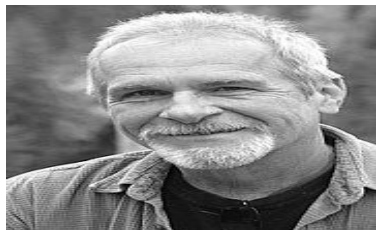


Figure n°05 : Paul V. Kroskrity (1954-)

Il est un sociolinguiste américain, connu pour ses études sur les langues minoritaires.

L'histoire et la définition de la sociolinguistique sont complexes et en constante évolution. Cependant, cette discipline a contribué de manière importante à notre compréhension de la relation entre la langue et la société.

II. De la linguistique à la sociolinguistique :

La linguistique et la sociolinguistique sont deux disciplines des sciences du langage qui s'intéressent à la langue. Pour les connaître et les distinguer comme des disciplines à part entière, nous référons, tout d'abord, à quelques notions clés comme « *langue* », « *parole* » et « *langage* ». Nous présenterons, ensuite, la crise de la linguistique. Cette dernière, nous conduira à exposer, enfin, les points de convergence et de divergences des deux disciplines.

1. Quelques notions clés :

Voici quelques définitions, permettant de distinguer les deux disciplines la linguistique et la sociolinguistique. A savoir :

1.1. Langue :

1.1.1. Tentative de définitions :

Selon Ferdinand De Saussure, la langue est un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté; elle est un instrument de communication à l'intérieur de cette même communauté et, d'un point de vue sociolinguistique, un symbole d'identité et d'appartenance culturelle. En tant que code, la langue demeure une convention sociale, a priori indépendante des variations individuelles. (De Saussure, 1916).

Selon André Martinet², « *La langue est un instrument de communication doublement articulé et de manifestation vocale.* » (Martinet, 1991 : 20).

D'après l'organisation nationale, Le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), la langue désigne comme un « *système de signes vocaux et/ou graphiques, conventionnels, utilisé par un groupe d'individus pour l'expression du mental et la communication* » (TLFi).

La langue est considérée comme un système « en ce sens qu'à un niveau donné (phonème, monème, ...) ou dans une classe donnée, il existe entre les termes un ensemble de relations qui les lient les uns avec les autres, si bien que, si l'un des termes est modifié, l'équilibre du système est affecté. » (Dictionnaire de linguistique, éd. Larousse, p. 481.). (Baylon, Fabre, 2005 : 19).

² André Martinet (1908- 1999) est considéré comme l'un des linguistes français les plus importants du XXe siècle. Il a fait des contributions majeures à la linguistique structurale, à la phonologie, à la linguistique diachronique et à la linguistique fonctionnelle. Il est surtout connu pour sa théorie de la double articulation, qui a révolutionné la compréhension de la structure de la langue. Il a fourni également un cadre pour l'analyse des systèmes linguistiques. D'ailleurs, il a également apporté des contributions significatives aux domaines de la phonologie, de la linguistique diachronique (l'étude du changement linguistique) et de la linguistique fonctionnelle, qui met l'accent sur le rôle du langage dans la communication.

Pour plus d'éclaircissement, nous tentons de répondre aux questions suivantes :

1.1.2. Quelles sont les caractéristiques de la langue ?

Pour connaître les principales caractéristiques de la langue, nous recourons à la description la langue au sens générale selon la linguiste espagnole Maria Teresa Cabré :

Une langue donnée est donc constituée par un ensemble diversifié de sous-codes que le locuteur emploie en fonction de ses modalités dialectales et qu'il sélectionne en fonction de ses besoins d'expression et selon les caractéristiques de chaque situation de communication. Cependant, au-delà de cette diversité foisonnante, toute langue possède un ensemble d'unités et de règles que tous ses locuteurs connaissent. Cet ensemble de règles, d'unités et de restrictions qui font partie des connaissances de la majorité des locuteurs d'une langue constitue ce qu'on appelle la langue commune ou générale. (Cabré, 1998 : 115).

D'après cet auteur, la langue se distingue au niveau de son usage commun dans une société. Par conséquent, on peut déduire que n'importe quelle langue est constituée par un système linguistique codifié et employé par des locuteurs sociaux dans une situation de communication. A partir de cette déclaration, on distingue trois (03) caractéristiques essentielles à n'importe quelle langue. On les énumère comme suit :

- **1^{er} critère : la langue est un système de signes:** elle est constituée d'une série de signes, renvoyant à des mots, des phrases, des gestes ou des symboles.
- **2^e critère : toute langue à un appareil de règles particulier.** Prenons comme exemple la première version de la grammaire générative du linguiste américain Noam Chomsky (1957). : Les signes composant des unités de mots combinés systématiquement, logiquement et grammaticalement bien organisées.

- **3^e critère : La langue est un instrument de communication:** Elle a une fonction communicative entre les individus sociaux.

1.1.3. Quels sont les différents types des langues ?

Il est important d'indiquer qu'il existe de nombreux types de langues, qui peuvent être classifiés également selon de divers critères, tels que :

- **Critère de la région:** On distingue des terminologies comme les « *langues nationales*³ », les « *langues internationales*⁴ », les « *langues régionales*⁵ », les « *langues minoritaires*⁶ ».
- **Critère du statut:** Le statut d'une langue est déterminé par les textes juridiques et un certain nombre de facteurs, notamment sa diffusion, son utilisation. A titre d'exemple le statut officiel de la langue tamazight en Algérie en 2016.
- **Critère de la parenté :** On distingue les langues apparentées, qui partagent une origine commune, des langues non apparentées, qui n'ont pas d'origine commune⁷. Comme les familles linguistiques les plus importantes : la famille indo-européenne, la famille sino-tibétaine, la famille afro-asiatique, la famille nigéro-congolaise, la famille austronésienne.

³ La langue nationale est une langue considérée comme propre à une nation ou un pays, et dont la définition exacte varie selon les pays. Dans certains pays, une langue peut avoir un statut de langue nationale reconnu par le gouvernement ou la loi. Elle est donc la langue véhiculaire d'une population majoritaire dans un pays. A titre d'exemple, la langue tamazight reconnue comme langue nationale en Algérie, en 2002. Cette reconnaissance a été suivie par la création de départements de langue tamazight dans les universités et par l'introduction de l'enseignement de la langue tamazight dans les écoles.

⁴ Langue internationale ou langue universelle renvoie à une langue hypothétique ou historique parlée et comprise par l'ensemble, ou presque, de la population mondiale. A titre illustratif, la langue anglaise, qui est un atout de taille avec autant de locuteurs. Relativement facile à apprendre, on la parle dans 165 pays (en langue principale ou secondaire) sur tous les continents et est souvent considérée comme étant la langue internationale par excellence.

⁵ La langue régionale est une langue parlée dans une région donnée, mais qui n'est pas la langue officielle du pays. Elle est souvent parlée par une minorité de la population, et elle peut être menacée d'extinction comme l'alsacien qui est parlé dans l'est de la France.

⁶ Une *langue minoritaire* est une langue parlée par des minorités linguistiques provinciales, nationales ou ethniques, dans un pays donné. Elles peuvent être des langues régionales, des langues autochtones ou des langues immigrantes. Le cas de l'alsacien en France.

⁷ Pour plus de compréhension, on réfère aux cours de la linguistique (première année licence) et ceux de la linguistique contrastive (licence et master FLE 2).

En bref, la langue est le levier de l'interaction sociale. Elle est en constante évolution. De nos jours, on parle de diversité des langues et des cultures dans le monde. Elles sont influencées par de nombreux facteurs comme la mondialisation, les technologies et les mutations sociales. En effet, cet outil de la communication se distingue des autres éléments de la situation de communication, tels que : la parole et le langage.

1.2. Parole :

Nous mettrons en revue les tentatives de définition, les formes, les fonctions et les caractéristiques de la parole.

1.2.1. Définition :

Selon Ferdinand De Saussure, « *La parole représente la réalisation particulière, concrète et individuelle d'une langue.* » (De Saussure, 1916).

D'après le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), la parole se définit comme une « *Actualisation de la langue par un locuteur dans une énonciation ; usage particulier qu'une personne fait de la langue.* »

D'après le dictionnaire Larousse en ligne, elle désigne l' « *Usage concret de la langue par les locuteurs, celle-ci étant conçue comme un système abstrait.* » Larousse.fr

Ainsi, on affirme que la parole est la faculté de s'exprimer par le langage articulé. C'est l'utilisation individuelle du code linguistique par un sujet parlant. Elle permet donc d'établir des informations, des idées, des avis, des positions, des émotions et des sentiments. Elle est également utilisée pour former des relations sociales, pour créer des liens affectifs et pour construire une identité.

1.2.2. Formes de la parole :

La parole est un moyen de communication nécessaire pour les humains. Elle peut prendre différentes formes. A savoir :

- **Parole dialogique** : La parole dialogique est une forme de parole qui implique deux ou plusieurs interlocuteurs. Elle est caractérisée par des échanges de tours de parole.
- **Parole monologique** : La parole monologique est une forme de parole qui implique un seul locuteur. Elle est caractérisée par un discours continu, sans interruption.
- **Parole orale** : La parole orale est une forme de parole qui est produite par la voix. Elle est caractérisée par des sons articulés.
- **Parole écrite** : La parole écrite est une forme de parole qui est produite par l'écriture. Elle est caractérisée par des signes graphiques.

1.2.3. Fonctions de la parole :

La parole possède plusieurs fonctions différentes. Pour les identifier, on réfère aux fonctions du langage qui résultent des six fonctions du langage du modèle de communication de Roman Jakobson (1963). On les mentionne comme suit :

- **Fonction informative** : La parole permet de transmettre des informations. Par exemple, nous pouvons utiliser la parole pour décrire un événement, expliquer un concept ou donner des instructions.
- **Fonction expressive** : La parole permet d'exprimer des émotions et des sentiments. Par exemple, nous pouvons utiliser la parole pour dire que nous sommes heureux, tristes, en colère ou en amoureux.
- **Fonction performative** : La parole permet d'accomplir des actions. Par exemple, nous pouvons utiliser la parole pour faire une promesse, donner un ordre ou déclarer la guerre.

- **Fonction phatique** : La parole permet d'établir et de maintenir des relations sociales. Par exemple, nous pouvons utiliser la parole pour saluer quelqu'un, demander des nouvelles ou faire des compliments.
- **Fonction métalinguistique** : La parole permet de parler du langage lui-même. Par exemple, nous pouvons utiliser la parole pour définir un mot, expliquer une règle de grammaire ou commenter un texte.

Il est important de signaler que la parole a également de nombreux pouvoirs. A titre illustratif : elle peut séduire, manipuler, enchanter, guérir, mais aussi blesser ou humilier.

1.2.4. Caractéristique de la parole :

Il y a trois caractéristiques de parole liées principalement au destinataire. Elles relèvent de la rhétorique ou des trois éléments selon la typologie d'Aristote (+350 avant J. C.), qui déterminent l'efficacité d'un discours. L'éthos ou le sens moral, qui est lié à l'orateur, tandis que le pathos ou les sentiments, il a davantage un attrait à l'auditoire, et le logos ou le sens logique, à la structure même du discours.

Bref, la parole est un phénomène complexe qui joue un rôle fondamental dans le processus de la communication de l'être humaine. Elle est un moyen de partage et d'échange. Voire la parole écrite en ligne, qui permet aux individus de se comprendre et de tisser des relations sociales à travers un langage numérique à distance sur les réseaux sociaux numériques. Cependant, il est utile de signaler que la parole et le langage sont deux concepts étroitement liés, mais qui ne sont pas identiques. C'est pourquoi nous tentons d'élucider ce troisième concept : le langage.

1.3. Langage :

Le terme langage est généralement confondu dans les usages avec les concepts comme « parole », « discours », « code », « jargon », « vocabulaire », etc. C'est pourquoi nous jugeons utile de le déterminer dans le contexte des sciences du langage, particulièrement la sociolinguistique.

1.3.1. Définition :

Selon Ferdinand De Saussure, le langage renvoie à une « faculté significatrice ». Établir une théorie du langage, c'est établir une théorie générale des signes, une sémiologie, dont la linguistique ne serait qu'un cas particulier. Dans cette sémiologie, le signe est corrélatif du système.

Le langage est un système de signes et de symboles qui permet aux humains de communiquer entre eux. Il est composé d'un ensemble de règles qui déterminent la manière dont les signes et les symboles peuvent être combinés pour former des messages.

Le langage est une capacité cognitive complexe qui est unique aux humains. Il permet aux humains de partager des informations, des idées, des émotions et des sentiments. Il est également utilisé pour établir des relations sociales, pour créer des liens affectifs et pour construire une identité.

Le langage serait une condition suffisante de la pensée. Être capable de parler, c'est faire preuve de conscience de soi, de réflexion, donc de pensée. (Devitt et Sterelny, 1999 : 342). Le langage humain est donc ouvert et productif, en ce sens qu'il permet aux humains de produire une vaste gamme d'énoncés à partir d'un ensemble fini d'éléments et de créer de nouveaux mots et phrases. Ce phénomène est rendu possible par le fait que le langage humain est basé sur un double code, dans lequel des éléments tels que des sons, des lettres ou des gestes, peuvent être combinés pour former de nouvelles unités de sens comme des mots et des phrases.

On écrit « *langage* » et non « *language* ». La première graphie est correcte, car elle est la plus conforme à la prononciation et son adaptation définitive résulte du bon usage de ce mot souligné par l'Académie française. La seconde qui s'écrit avec un « *u* » relève de la graphie du Moyen-âge, qui n'est plus utilisée de nos jours⁸.

Actuellement, le mot « *langage* » est employé dans de divers modes, tels que :

⁸ Maguelonne de Gestas, « Écrit-on «langage» ou «language»? », dans le Figaro, publié le 16/04/2021. Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/ecrit-on-langage-ou-language-20210416> (Consultée, le 20/09/2023).

- Selon le mode de communication, tels que : « *langage oral*⁹ », « *langage écrit*¹⁰ », « *langage gestuel*¹¹ », « *langage informatique*¹² ». A l'ère du numérique, on en parle également du langage de programmation, du langage 2.0. ou du langage binaire et autre.
- Selon le champ d'investissement, tels que : « *Langage de la vie quotidienne*¹³ », « *langage professionnel*¹⁴ », « *langage artistique*¹⁵ » et « *langage scientifique*¹⁶ ».
- Selon le niveau de formalité, on cite le « *langage formel*¹⁷ », « *langage informel*¹⁸ », le « *langage familial*¹⁹ ».

C'est pourquoi on pose les questions suivantes :

1.3.2. Quelles sont les valeurs du langage ?

Pour répondre à cette interrogation, on fait recours au modèle des fonctions du langage de Roman Jakobson (1963), précédemment cité. On distingue six (06) fonctions, telles que : référentielle, expressive, poétique, conative, phatique ou métalinguistique. Elles correspondent chacune d'elles aux six (06) éléments ou facteurs de la communication nécessaires pour qu'il y ait communication : contexte, destinataire, destinataire (récepteur), contact, code commun, message.

⁹ Le langage oral est un mode de langage le plus courant. Il est caractérisé par des sons articulés.

¹⁰ Le langage écrit est une forme de langage qui est produite par l'écriture. Il est caractérisé par des signes graphiques.

¹¹ Le langage gestuel est une forme de langage produite par des mouvements des mains, du corps, des expressions du visage. Il est utilisé par les personnes sourdes ou malentendantes.

¹² Le langage informatique est une des formes de langage précédemment citées. Cette forme de langage est utilisée pour communiquer avec la convergence numérique (ordinateurs, smartphone, ...). Il est composé de symboles et de codes qui sont interprétés par les ordinateurs.

¹³ Le langage utilisé par l'individu social dans la vie de tous les jours. Ce langage lui permet de communiquer des informations, des idées, ses opinions, des émotions et des sentiments.

¹⁴ Le langage professionnel est le langage utilisé par les employeurs dans l'environnement du travail. Il leur permet de communiquer des informations et des instructions (demande de travail, note de service, etc.).

¹⁵ Le langage artistique est le langage utilisé dans les arts pour créer des œuvres d'art (ouvrage, roman, film, étoile, etc.).

¹⁶ Le langage scientifique est le langage des expériences utilisé dans la science pour décrire des phénomènes et des théories scientifiques.

¹⁷ Le langage formel est utilisé dans des contextes officiels ou professionnels. Il est caractérisé par une utilisation correcte de la grammaire et du vocabulaire.

¹⁸ Le langage informel est utilisé dans des contextes informels ou familiaux. Il est caractérisé par une utilisation plus relâchée de la grammaire et du vocabulaire.

¹⁹ Le langage familial est une forme de langage informel qui est caractérisée par l'utilisation d'argot, de contractions et de tournures idiomatiques.

Ainsi, le langage est une ressource précieuse qui a de nombreuses valeurs pour les individus et la société. Il est un outil essentiel pour la communication, l'éducation, la culture et la créativité comme l'illustre le tableau suivant :

Le langage permet sur	
Le plan individuel	Le plan social
Communiquer avec les autres	Construire une identité collective
Apprendre et se développer	Développer la compréhension mutuelle
Exprimer sa créativité	Transmettre le savoir
Tableau n°01 : Les valeurs du langage	

- Communiquer avec les autres : Le langage est le moyen le plus efficace pour partager des informations, des idées et des émotions. Il permet aux individus de se connecter les uns aux autres et de construire des relations.
- Le langage est un outil essentiel pour l'éducation. Il permet aux individus d'acquérir des connaissances et de développer leurs compétences.

Le langage peut être utilisé pour créer des œuvres d'art, telles que des poèmes, des chansons ou des pièces de théâtre. Il permet aux individus de s'exprimer et de partager leur vision du monde.

1.3.3. Quelles sont les différentes formes de langage ?

Le langage peut prendre différentes formes comme : le « langage oral²⁰ », « langage écrit²¹ », « langage des signes²² ».

Les types de langues peuvent être classés selon divers critères, tels que :

Selon le type de communication, le langage peut être oral, écrit, gestuel ou informatique.

²⁰ Le langage oral est une forme de langage qui est produit par la voix. Il est caractérisé par des sons articulés.

²¹ Le langage écrit est une forme de langage qui est produit par l'écriture. Il est caractérisé par des signes graphiques.

²² Le langage des signes est une forme de langage qui est produit par des mouvements des mains, du visage et du corps. Il est utilisé par les personnes sourdes ou malentendantes.

Selon le niveau de formalité, le langage peut être formel, informel ou familier.

Selon le domaine **d'utilisation** : ce langage peut être utilisé dans la vie quotidienne, dans le monde professionnel, ou dans **le cadre des arts et des sciences**.

Selon le **type** de communication, on cite :

- Langage oral : Le langage oral est le type de langage le plus courant. Il est produit **vocalement** et caractérisé par des sons **clairs**.
- **Langue écrite** : **La langue écrite** est une forme de langage créée par l'écriture. **Comporte un personnage graphique**.
- Langage gestuel : Le langage gestuel est une forme de **discours** produite par **les mouvements de la main**, du visage et du corps. **Utilisé** par les personnes sourdes **et** malentendantes.
- Langage informatique : **Un** langage informatique est une forme de langage utilisé pour communiquer avec **des** ordinateurs. Il **se compose** de symboles et de codes interprétés par **un ordinateur**.

Selon le niveau de formalité, on mentionne :

- Langage formel : Le langage formel est utilisé dans des contextes formels ou professionnels. Il se caractérise par une utilisation correcte de la grammaire et du vocabulaire.
- Langage informel : le langage informel est utilisé dans des contextes informels ou familiers. Il présente une approche plus détendue de la grammaire et du vocabulaire.
- Langage familier : le langage familier est une forme de langage informel caractérisé par l'utilisation d'argot, d'abréviations et d'idiomes.

Selon le domaine d'application Langage de tous les jours : le langage de tous les jours est un langage utilisé dans la vie de tous les jours pour transmettre des informations, des idées, des émotions et des sentiments.

- Langage technique : Le langage technique est le langage utilisé pour transmettre des informations et des instructions dans le monde du travail.
- Langage artistique : Le langage artistique est le langage utilisé dans l'art pour créer des œuvres d'art.
- Langage scientifique : Le langage scientifique est le langage utilisé en science pour expliquer des phénomènes et des théories. d'autres types de langues Outre les types de langues mentionnés ci-dessus, il existe également d'autres types de langues qui peuvent être classés selon certains critères. Par exemple, un langage codé est un type de langage utilisé pour cacher la signification d'un message. Le langage créatif est un type de langage utilisé pour créer des œuvres d'art telles que des poèmes, des chansons et des pièces de théâtre. Le langage non-verbal est un type de langage utilisé pour communiquer sans utiliser de mots. diplôme Il existe de nombreux types de langues,

Les types de langage sont nombreux et variés. Ils peuvent être classés selon différents critères, en fonction du mode de communication, du niveau de formalité, ou du domaine d'utilisation. Chaque type de langage a ses propres caractéristiques et ses propres usages.

1.3.4. Quelles sont les caractéristiques du langage humain ?

Les principales caractéristiques du langage humain sont les suivantes :

- **Productivité** : Le langage humain est un système productif. Il peut générer un nombre infini de phrases à partir d'un ensemble fini d'éléments. A titre d'exemple, une phrase de 26 lettres peut former

des millions de mots, et ces mots peuvent former un nombre infini de phrases.

- **Créativité** : Le langage humain est un système créatif, permettant la création de nouvelles expressions et de nouvelles significations : « *la néologie*²³ » et « *la néographie*²⁴ ». Par exemple, vous pouvez utiliser des mots de manière nouvelle et unique pour créer des poèmes, des chansons et des histoires.
- **Grammaire** : Les langues humaines sont des systèmes grammaticaux, régis par un ensemble de règles qui déterminent la manière dont les mots sont combinés en phrases. Ces règles aident les locuteurs à comprendre et à construire des phrases grammaticalement et logiquement correctes.
- **Référence** : Le langage humain est un cadre de référence qui nous permet de faire référence à des objets, des idées ou des événements du monde réel. Par exemple, vous pouvez utiliser les mots « table », « amour » et « guerre » pour faire référence à des choses qui existent dans le monde réel.
- **Subjectivité** : Le langage humain est un système subjectif, ce qui signifie que les locuteurs peuvent exprimer leurs opinions, leurs croyances et leurs sentiments. Par exemple, vous pouvez utiliser les mots, les expressions (selon moi, d'après, ...) et les verbes d'opinion (penser, croire, admettre, ...) pour exprimer les pensées, les croyances et les sentiments. En plus de ces caractéristiques générales, le langage humain possède des caractéristiques uniques qui le distinguent des

²³ D'après le dictionnaire Le Robert en ligne, la néologie désigne « (N.F.) Création de mots nouveaux et d'expressions ou de constructions nouvelles, dans une langue. ». Disponible sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/google-dictionnaire-fr?param=n%C3%A9ologie> (Consultée, le 12/09/2023).

²⁴ D'après le dictionnaire de français en ligne, la néographie signifie « (Nom commun) [ne.o.ɡʁa.fi] / Féminin Nouveau système d'orthographe ». Disponible sur : <https://www.le-dictionnaire.com/definition/n%C3%A9ographie> (Consultée, le 12/09/2023).

autres systèmes de communication. Il est un système de symboles et utilise des symboles pour représenter des concepts. Il est aussi un système social, c'est-à-dire qu'il sert à communiquer avec les autres.

Bref, les caractéristiques du langage humain sont nécessaires à la communication humaine : Elles permettent aux individus sociaux de partager des informations, des idées, des avis et des émotions de manière complexe et nuancée. Le langage humain est donc ouvert.

1.3.5. Quels sont les niveaux de langage ?

On distingue trois (03) registres de langue :

- Le langage courant est celui que l'on utilise le plus facilement, dans la vie courante, à l'oral comme à l'écrit. ...
- Le langage soutenu est un langage recherché, employé surtout à l'écrit et le registre familier.
- Le langage familier est un langage relâché.

En somme, le langage est une capacité complexe et fascinante qui joue un rôle essentiel dans la communication humaine. Il est un moyen puissant de partage et d'échange, qui permet aux individus de se comprendre et de construire des relations sociales.

III. Limites et chevauchement avec la linguistique :

La linguistique et la sociolinguistique sont deux disciplines issues des sciences du langage. Ils étudient le langage humain. Il est important d'indiquer qu'ils ont des similitudes, mais ils présentent également des limites et des chevauchements.

1. Limites :

Il y a des différences importantes entre les deux disciplines issues des sciences de langage : la linguistique et la sociolinguistique. A savoir :

En premier lieu, on avance qu'il y a une principale délimitation entre la linguistique et la sociolinguistique est que la première discipline s'intéresse essentiellement à la structure de la langue, tandis que la seconde discipline s'intéresse particulièrement à l'utilisation de la langue.

En second lieu, on distingue également que la linguistique étudie les règles qui régissent la production et la compréhension du langage. Elle s'intéresse particulièrement à la grammaire, au vocabulaire, à la phonétique et à la sémantique. Alors que la sociolinguistique étudie les facteurs sociaux et culturels qui influencent l'usage de la langue. Elle s'intéresse surtout à la diversité linguistique, à l'identité linguistique et à la politique linguistique.

2. Chevauchements :

Bien qu'il existe des limites, il existe également un certain nombre de chevauchements entre les deux disciplines : la linguistique et la sociolinguistique. Ces chevauchements sont particulièrement pertinents et reliés au concept de « *variation linguistique*²⁵ ». Il est importun de signaler donc que les deux disciplines précitées s'intéressent toutes deux au concept de la variation linguistique, mais de différentes manières. Nous mentionnons les points suivants :

La linguistique traite la variation linguistique comme un phénomène linguistique. Elle s'intéresse particulièrement aux règles régissant la variation linguistique et aux effets de la variation linguistique sur la compréhension et la production du langage. La sociolinguistique traite de la variation linguistique en tant que phénomène social et culturel. Elle vise particulièrement aux facteurs sociaux et culturels qui influencent la diversité linguistique et à l'impact de la diversité linguistique sur les relations sociales et l'identité individuelle.

La linguistique et la sociolinguistique ce sont deux disciplines complémentaires : elles étudient le langage humain sous des angles différents : La linguistique s'intéresse à la structure du langage, tandis que la sociolinguistique s'occupe à l'usage du langage.

A partir de ce qui précède, nous proposons un tableau récapitulatif des limites et des chevauchements des deux champs disciplinaires :

²⁵ La « *variation linguistique* » est le fait que le langage varie en fonction de facteurs tels que la région, le groupe social, le contexte d'utilisation et l'identité de l'individu. Nous traiterons cette notion fondamentale dans les cours qui suivent.

Dimension	Linguistique	Sociolinguistique
Objet d'étude	Structures linguistiques	Usages linguistiques
Facteurs étudiés	Nature et fonctionnement du langage	Influence des facteurs sociaux et culturels sur le langage
Méthodes	Analyse linguistique	Observations et enquêtes
Exemples de recherches	Etude de la grammaire, du lexique, de la phonétique et de la sémantique	Etude de la variation linguistique, de l'identité linguistique et de la politique linguistique
Limites	Ne prend pas en compte le contexte social et culturel	Ne prend pas en compte les structures linguistiques
Chevauchements	Variation linguistique	
Tableau n°02 : Limites et des chevauchements des deux champs disciplinaires		

En somme, les deux disciplines présentent des limites et des chevauchements, notamment en ce qui concerne la variation linguistique.

IV. Crise de la linguistique structurale :

Pour commencer, on s'interroge : *Qu'est-ce que la linguistique structurale ?* La linguistique structurale est une approche de la linguistique issue des *Cours de la linguistique générale* (1916) du linguiste suisse Ferdinand De Saussure et fait partie de l'approche générale du structuralisme. Comme le confirme cette définition prise du dictionnaire Larousse en ligne :

La linguistique est alors sous l'influence de deux hommes : Ferdinand de Saussure (1857-1913), dont le Cours de linguistique générale (1916) vient de dégager la notion de langue, par différence avec le langage, et qui oppose langue et parole ; et Edward Sapir (1884-1939), qui a posé pour la typologie des langues des critères formels et non plus historiques, et qui, dans cette perspective, oppose le pattern (« structure ») et la réalité parlée. Saussure avait proposé dès les années 1900 une hypothèse générale sur la nature et le fonctionnement du langage ; Sapir, indépendamment de Saussure, avait établi plusieurs distinctions qui annoncent le structuralisme, comme celle entre phonologie et phonétique, synchronie et diachronie. Dictionnaire Larousse en ligne²⁶.

²⁶ Dictionnaire Larousse en ligne. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/structuralisme/94130> (Consultée, le 12/09/2023).

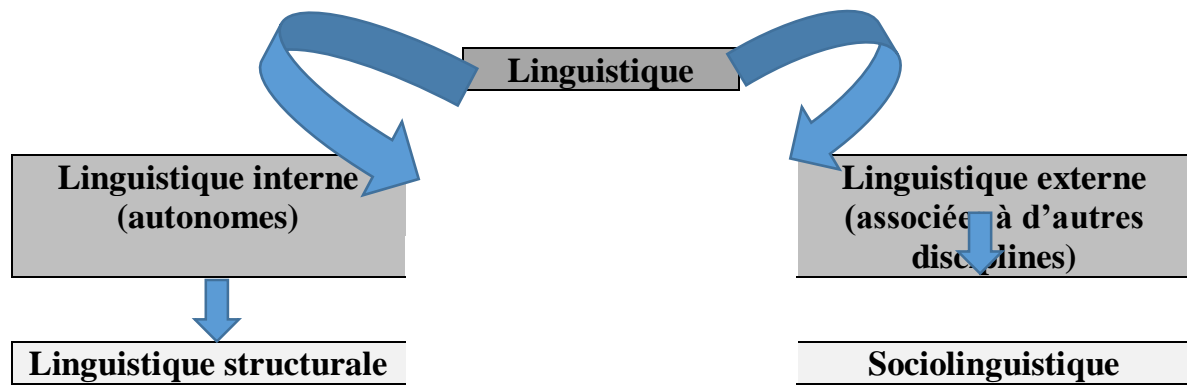


Figure n° 06: Les domaines internes et externes issus de la linguistique.

Cette approche est dite *structuraliste* dans la mesure où elle étudie la langue en elle-même, pour elle-même et en dehors de la réalité extralinguistique. Elle s'est développée en isolant dans la totalité du langage un objet censé être homogène. En effet, elle suppose que chaque société constitue un système moyennant des unités autonomes (la parenté, la culture, la religion, l'économie, la technique) logiquement bien organisées. Il est important d'indiquer que cette approche a intégré des concepts d'ordre méthodologiques et descriptifs permettant le développement d'une linguistique descriptive synchronique et structurelle qui se converge vers la phonologie, la syntaxe, les fonctions des éléments et leur distribution. Il faut déclarer que la linguistique structurale a été critiquée par certains linguistes qui révèlent une question d'une « *crise de la linguistique* ». Ils pensent que la linguistique est incapable d'intégrer « *les variations* » : Elle est donc incapable de répondre aux questions sur la place et le rôle des phénomènes linguistiques dans la société.

1. Concept de la « langue » chez De Saussure :

Selon Ferdinand De Saussure « *La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement* » (De Saussure, 1916 : 30), « *elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu par son pouvoir coercitif : elle est le produit que l'individu enregistre passivement.* » (De Saussure, 1916 : 30), « *et il ne peut à lui seul ni la créer ni la modifier.* » (De Saussure, 1916 : 31).

La langue a donc une double caractéristique :

- Une existence extérieure à l'individu, elle existe dans les cerveaux d'un ensemble d'individus, car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse.
- Une intériorisation pour chaque individu : « *quelque chose qui est dans chacun d'eux tout en étant commun à tous et placé en dehors de la volonté des dépositaires* » (De Saussure , 1916 : 38).

On peut dire qu'à ce niveau d'analyse, Saussure arrache la langue à l'étude des faits de nature en la rattachant à la sociologie : « *la langue est classable parmi les faits humains* ». La langue n'est pas seulement une représentation collective, elle est une véritable institution sociale, système de signes exprimant des idées.

Or, la sociolinguistique considère que l'objet de son étude ne doit pas être simplement la langue, système de signes, ou la compétence, système de règles. L'opposition langue/parole ou compétence/performance implique que dans le champ d'investigation du linguiste, seule la langue (ou la compétence) constitue un système fermé. Il faut donc dépasser cette opposition, car elle fournit un cadre trop étroit pour l'étude de problèmes linguistiques importants comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel.

Dell Hymes, dès 1972, développe le concept de compétence de communication : pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique ; il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social.

2. Signe linguistique :

Les théories linguistiques définissent tout un objet réduit par rapport à l'usage qui est fait d'une langue. Elles rejettent hors du champ les aspects para-verbaux (liés à la voix) et non-verbaux (présence physique et gestuelle) qui accompagnent la parole, la variation des usages en fonction des facteurs individuels socio-situationnels. La linguistique moderne va prendre en charge ces facteurs externes, car l'analyse et la

description des situations linguistiques diverses ont montré qu'un grand nombre de ces facteurs externes pouvait intervenir dans la communication dans une langue donnée.

On peut retenir les facteurs géographiques (régionaux, typographiques), des facteurs sociaux (appartenance à un groupe social, professionnel, religieux, à une classe d'âge, sexe...).

3. Schéma de la communication :

A partir de la figure n°07, la critique peut être résumée comme suit :

- Le modèle des fonctions du langage de Roman Jakobson distingue six éléments ou facteurs de la communication nécessaires pour qu'il y ait communication : (1) contexte ; (2) destinataire (émetteur) ; (3) destinataire (récepteur) ; (4) contact ; (5) code commun ; (6) message.

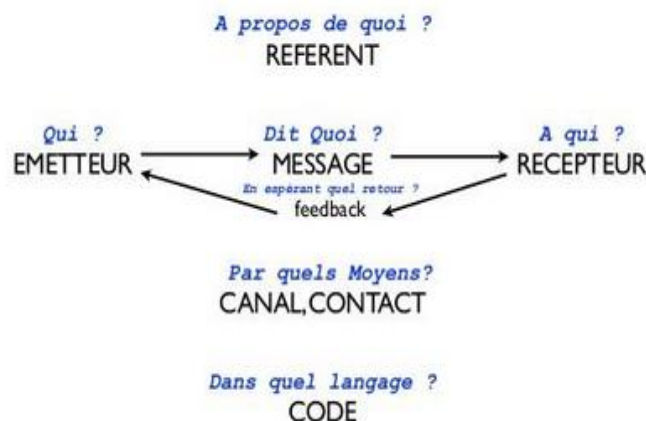


Figure n°07 : Schéma de communication selon Roman Jakobson (1963).

- Nécessité de prendre en compte la situation de communication et l'ensemble des éléments extralinguistiques qui entourent nécessairement tout échange a aussi conduit à réviser le schéma de la communication. La situation est considérée comme un élément qui conditionne l'échange.
- Relation émetteur/ récepteur : Le nouveau schéma de la communication qui intègre la situation et se définit comme l'action qu'exerce l'un sur l'autre des

partenaires de l'échange oblige à reconsidérer le statut de l'émetteur et du récepteur.

On peut donc conclure que la sociolinguistique est née à partir de l'existence de deux facteurs concomitants :

- Un état de connaissances : mise en question des grammaires formelles, réintégration des données sémantiques, appel à l'interaction sociale comme donnée de la communication.
- Un état de fait : existence de problèmes linguistiques qui intéressent la vie sociale de certaines communautés.

C'est cette dualité radicale du langage, à la fois intégralement formel et intégralement traversé par des enjeux subjectifs et sociaux qui fait l'objet de la sociolinguistique.

Références bibliographiques :

- Bautier, E. (2001). « Pratiques langagières et scolarisation ». Dans la revue, *Française de pédagogie*. (pp.117-161).
- Baylon, C et Fabre, P. (2005). *Initiation à la linguistique*. Paris. Armand Colin.
- CABRÉ, M, T. (2001). « La terminologie : théorie, méthode et applications ». Traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley, Ottawa/Paris (1998). In : Revue, *Sociolinguistics* (pp. 269-293).
- De Gestas, M. (2021). « Écrit-on «langage» ou «language»? ». Dans le Figaro, publié le 16/04/2021. Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/ecrit-on-langage-ou-language-20210416> (Consultée, le 20/09/2023).
- De Saussure, F. (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Devitt, M et Sterelny, K. (1988). « Language and Reality», An Introduction to the Philosophy of Language. Dans la revue, *Philosophique de la France Et de l'Etranger*. (p.377-378).
- Dictionnaire Larousse en ligne. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue> (Consultée, le 20/09/2023).

Dictionnaire Le Robert en ligne. Disponible sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/> (Consultée, le 20/09/2023).

Dictionnaire-de-Linguistique-Dubois. Disponible sur : <https://ia804501.us.archive.org/12/items/> (Consultée, le 20/09/2023).

Hymes, D. (1972). «On Communicative Competence ».

Jacobson, R. (1960). «Closingstatements : Linguistics and Poetics». In : Revue, *Style in langage*. New-York T.A. Sebeok.

Lazreg, E. (2014). « Réseaux sociaux et structures relationnelles ». In : Revue, *Presses Universitaires de France*, « *Que sais-je ?* ». Disponible sur : <https://www.cairn.info/reseaux-sociaux-et-structures-relationnelles--9782130626589.htm> (Consultée, le 20/09/2023).

Martinet, A. (1991). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin. Pour la traduction de Nicolas Ruwet. (1963). « Linguistique et poétique ». Essais de linguistique générale. Paris. Minuit.

EXERCICES D'APPLICATION

Exercice 1 : Identification, explication et illustration

Question 1 : Expliquez les origines de la sociolinguistique.

Question 2 : Donnez une définition de la sociolinguistique.

Question 3 : Donnez un exemple de la façon dont la langue est utilisée dans un contexte social particulier.

Question 4 : Donnez un exemple de la façon dont les facteurs sociaux influencent la langue.

Question 5 : Comment la sociolinguistique peut-elle être utilisée pour résoudre des problèmes sociaux ?

Question 6 : Décrivez les différences entre la sociolinguistique et la linguistique en termes d'objet d'étude, d'approche et de méthodes.

Question 7 : Donnez des exemples de recherches sociolinguistiques et linguistiques qui se chevauchent.

Question 8 : Décrivez les causes de la crise structurale en sociolinguistique.

Question 8 : Décrivez les conséquences de la crise structurale en sociolinguistique.

Exercice 2 : réflexion

Question 1 : Comment l'histoire et la définition de la sociolinguistique ont-elles évolué au fil du temps ?

Question 2 : Comment les notions de langue et de société ont-elles évolué au fil du temps ?

Question 3 : Comment les facteurs sociaux ont-ils influencé l'étude de la langue ?

Question 4 : Comment la sociolinguistique a-t-elle contribué à notre compréhension de la société ?

Question 5 : Discuter des perspectives de la sociolinguistique après la crise structurale.

Question 6 : Discuter de l'utilité de la sociolinguistique pour la linguistique.

Question 7 : Comment le signe linguistique de Saussure peut-il être utilisé pour comprendre la variation linguistique ?

Question 8 : Comment les concepts de langue, de langage, de parole et de signe linguistique sont-ils liés à la sociolinguistique ?

Question 9 : Quelles sont les limites et les chevauchements entre la sociolinguistique et la linguistique ?

CHAPITRE II :

TERMINOLOGIE DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

Le deuxième chapitre « *Terminologie de la sociolinguistique* » expose l'appareil conceptuel de la sociolinguistique qui est complexe et en constante évolution. Cette terminologie impérative à la matière enseignée est influencée par les différents courants théoriques et méthodologiques qui se sont développés dans cette discipline.

I. Quelques concepts clés ; définition et historique :

Au cours du xxe siècle et particulièrement à la suite des études fondatrices de William Labov sur les corrélats sociaux des processus de variation et changement linguistique, la sociolinguistique a prêté une attention particulière à ses concepts clés à ne pas confondre, tels que : dialectes, patois, sabir, pidjin, créole, parler, jargon, technolecte, accent.

1. Dialecte :

Etymologiquement, le terme « *dialecte* » est (du bas latin « *dialectus* », du grecque « *διάλεκτος / diálektos* », de « *διαλέγομαι / dialégomai* » (Encyclopédie Larousse), qui veut dire : « *parler ensemble* » ou encore le langage puis langage dans lequel on converse. C'est un *parler* qui a un système qui lui est propre sur les divers plans (lexical, syntaxique, et phonétique) mais qui n'a pas atteint le statut politique d'une langue. C'est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considéré comme langue, mais n'ayant pas acquis le statut socio-culturel de cette langue indépendamment de laquelle il s'est développé.

Nous proposons deux acceptions parmi les plus communes de ce concept « *dialecte* » :

- « famille de parlars génétiquement apparentés qui partagent, à l'intérieur d'une langue variable dans l'espace, un certain nombre de traits secondaires permettant un certain degré d'intercompréhension ;
- système linguistique principalement oral, utilisé dans une localité déterminée et qui est perçu par les utilisateurs comme un (sous-) système différent de la langue nationale. » (Depau, 2021).

En linguistique, le terme dialecte a été utilisé pour la première fois au XIXe siècle dans le cadre de l'approche néogrammatique (De Vogelaer et Seiler, 2008). De la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle, l'étude de la répartition spatiale des phénomènes linguistiques s'est développée comme une discipline indépendante de la dialectologie (Depau, 2021).

Sur le plan théorique et méthodologique, la conception du « *dialecte* » est devenue comme entité indépendante caractérisée par le principe du continuum, des « *types de dialectes* ». Cette acception a été soutenue par des illustres écrivains du mouvement romantique, tels que : Gaston Paris et Gilles Gillieron, l'Abbé Rousselot, Louis Gauchat et Karl Jaberck.

Selon les traditions des études du dialecte, ce concept « *dialecte* » est polysémique : il est liée aux domaines d'études : il peut faire recours aux diverses réalités et aux différentes caractéristiques (formelles et relationnelles) selon le terrain d'observation visé. D'ailleurs, il y a des modèles qui ont été suggérés par des chercheurs comme le modèle proposé par le linguiste Eugenio Coseriu ²⁷.

Ce concept désigne généralement une « *variété linguistique* » propre à un groupe d'utilisateurs déterminés. Cette orientation s'inscrit dans une perspective sociolinguistique variationniste labovienne, qui s'appuie sur un appareil analytique qui résulte des théories et techniques des sciences sociales (Britain et Cheshire, 2003).

²⁷ Eugen Coşeriu (1921- 2002) est considéré comme l'un des linguistes les plus importants du XXe siècle. Ses travaux portent sur la linguistique générale, la linguistique romane et la philosophie du langage. Il est le fondateur de la linguistique intégrale, une approche de la linguistique qui s'intéresse à tous les aspects de la langue, y compris la diachronie, la synchrone, la variation et la norme.

Par conséquent, on note qu'il y a prise en considération de la « *variation dialectale* » dans le contexte social qui se convergent dans les travaux de recherche sur les usages et les représentations des variétés linguistiques tout en introduisant des questions de divers ordres, tels que : la mobilité sociogéographique des sociétés modernes, le contact, l'identité, la convergence et le nivellement dialectal. Comme l'explique Giovanni Depau²⁸ dans sa contribution intitulé « *Dialecte* »:

Plusieurs travaux précurseurs menés aux Pays-Bas et au Japon autour des années 1950 portent sur l'expression des représentations, attitudes et croyances des locuteurs au sujet de la variation dialectale. Cet intérêt se développe dans les années 1980 dans le cadre de la dialectologie perceptuelle (Preston, 1999), qui étudie le point de vue du locuteur, sa perception de la variation dans le temps, dans l'espace et dans la société afin d'atteindre une meilleure compréhension du rôle de ces représentations sur les phénomènes de variation et de changement linguistiques. (Depau, 2021).

Bref, le dialecte est un concept ayant ses propres critères à ne pas le confondre avec les autres concepts qui suivants.

2. Patois :

Pour les historiens, il est difficile de situer le terme « patois » étymologiquement.

D'après la 9^e édition, le Dictionnaire de l'Académie française, le mot « *patois* » est issu de l'ancien français « *patoier* », qui veut dire : « *agiter* » les mains, gesticuler puis *se comporter, manigancer*, dérivé de *patte* au moyen du suffixe *-oyer*²⁹. Cette étymologie permet de comprendre en partie la connotation péjorative du terme. Autrement dit, nous parlons avec patoise alors que nous ne pouvons-nous exprimer que par des gestes.

²⁸ Giovanni Depau est un linguiste italien qui est spécialisé dans la sociolinguistique et la linguistique sarde en Italie.

²⁹ *Dictionnaire de l'Académie française, neuvième édition Version informatisée*, sur le site de l'Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF).

Selon une autre hypothèse, il serait dérivé du mot latin « *patria* » (patrie) et pourrait faire référence à la répartition locale d'un dialecte³⁰.

On désigne par le mot « *patois* » ou l'expression « *parler patois* » un dialecte social réduit à des signes spécifiques (faits phonétiques ou règles de combinaison) évoluant dans une zone et une communauté rurales. Le patois provient d'un dialecte régional ou d'une variante de la langue officielle. Celles-ci ont été tellement « *contaminées* » par les langues officielles que seuls subsistent les sous-systèmes utilisés dans des contextes socioculturels spécifiques (les paysans parlant aux campagnards). En effet, ce terme de « *patois* » est généralement employé en Europe comme en France, Belgique, Italie et Suisse pour désigner toute « *langue minoritaire* » ou « *dialecte local* », dans certains contextes et parfois avec une connotation dépréciative.

Il est important de noter que ce terme de patois est rarement utilisé au Canada. Mais, il est également utilisé en Jamaïque et au Costa Rica où il s'applique à la langue anglaise des Caraïbes³¹. En France, le terme « *patois* » a une connotation dépréciative et péjorative³². Le terme est apparu de la lente « *aliénation* » culturelle dans laquelle les autorités ont tenté de faire croire aux francophones de langues autres que le français que leur langue n'était pas une langue. C'était juste une « *déformation locale* » de la langue française. A ce propos Walter Henriette³³ écrivait : « Il faut donc comprendre que non seulement le patois n'est pas un français déformé, mais que le français n'est qu'un patois à succès. » (Walter, 1988).

³⁰ Chambers Dictionary : Dictionnaire de la langue anglaise. Disponible sur : <https://chambers.co.uk/> (Consultée, le 13/10/2023).

³¹ Jamaican Sinting, « [@JamaicanSinting- The Diverse Jamaican Accent!](#) », 9 janvier 2012. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=F6syBXasM-8&list=PL0E5A050E18BD263B&index=2> (Consultée, le 16/10/2023).

³² A titre illustratif, les Français comme les Parisiens utilisent le mot « *patois* » pour désigner l'alsacien, le breton, le catalan, l'occitan, le basque et le corse, bien que les locuteurs de chacun d'eux utilisent ce terme péjoratif.

³³ Henriette Walter (1929-) est une linguiste française, qui est connue pour ses travaux sur la phonologie et la sociolinguistique. Elle a étudié la « *variabilité phonétique* », qui décrit la façon dont les sons d'une langue peuvent varier selon le locuteur, le contexte et d'autres facteurs. Elle est également une auteure prolifique, ayant écrit de nombreux livres sur la langue française et les langues étrangères.

En linguistique et précisément en sociolinguistique, le mot « *patois* » est généralement banni à cause de la connotation dépréciative véhiculée par une hiérarchie implicite entre les « *langues* » (sous-entendu digne d'être nommées ainsi) et les « *parlers locaux et limités* » supposés indignes de recevoir la « *noble* » appellation de « *langue* ». C'est pourquoi certains linguistes parlent de « *langues* » et de leurs variétés locales, c'est-à-dire de « *dialectes* », de « *sous-dialectes* » et, dans une très faible mesure, de « *langues* » et, en général, d'idiomes. Cependant, certains linguistes spécialisés en dialectologie utilisent le terme « *patois* » pour désigner un parler local. L'une des plus grandes entreprises scientifiques de description des dialectes romans, le Glossaire du patois de Suisse romande, n'hésite pas à utiliser ce mot dans son titre. Henriette Walter n'a pas non plus condamné l'utilisation de ce terme :

Le terme de patois en est arrivé progressivement à évoquer dans l'esprit des gens l'idée trop souvent répétée d'un langage rudimentaire [...]. Nous voilà loin de la définition des linguistes, pour qui un patois (roman) est au départ l'une des formes prises par le latin parlé dans une région donnée, sans y attacher le moindre jugement de valeur : un patois, c'est une langue. (Walter, 1988).

Le linguiste montre également dans quelles conditions sont apparus les patois romains.

Le latin parlé en Gaule [...] s'est diversifié au cours des siècles en parlers différents. [...] Lorsque cette diversification a été telle que le parler d'un village ne s'est plus confondue avec celui du village voisin, les linguistes parlent plus précisément de patois. Mais, à leurs yeux, il n'y a aucune hiérarchie de valeur à établir entre langue, dialecte et patois. (Walter, 1988).

Dans sa 9^e édition, le Dictionnaire de l'Académie française³⁴ donne une nouvelle définition qui diffère de celle des éditions précédentes :

³⁴ Le *Dictionnaire de l'Académie française (DAF)* est un ouvrage normatif dont la rédaction — sous la direction de son secrétaire général perpétuel — et la diffusion constituent l'une des missions de l'[Académie française](#), qui rassemble des personnalités (écrivains, linguistes, ...) qui ont illustré la langue française.

- 4^e édition : « *Langage rustique, grossier, comme est celui d'un paysan, ou du bas peuple.* ³⁵ ».
- 8^e édition: « *Variété d'un dialecte, idiome propre à une localité rurale ou à un groupe de localités rurales* ³⁶ ».
- 9^e édition: « *Variété d'un dialecte qui n'est parlée que dans une contrée de faible étendue, le plus souvent rurale.* ³⁷ ».

3. Sabir :

D'après le *Dictionnaire culturel en langue française*, le terme « *saber* », est dérivé du latin « *sapere* », qui signifie : « *savoir* » (Rey, 2006).

Le concept « *Sabirs* » est un système linguistique réduit à quelques règles de combinaison et à un vocabulaire relatif à un champ lexical précis. Il s'agit de langues composites (formées d'éléments très différents), qui résultent du contact entre deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes et qui n'ont aucun autre moyen de se comprendre dans le contexte commercial. Le cas des échanges avec un mélange de plusieurs langues (arabe, français, espagnol, italien, grecque, ...) réservé à une élite dans les milieux du commerce comme les ports du bassin méditerranéen en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (Vendryes, 1968 : 323). D'ailleurs, ce mot « *sabir* » s'est manifesté dans ce sens d'altération en 1852³⁸, tels que : le portugais, castillan, catalan. Il ressemble

³⁵ Paul Pellisson-Fontanier, Pierre Joseph Thoulier d'Olivet et Charles-Louis Livet, *Histoire de l'Académie française*, vol. 1, 1858, p. 18. Disponible sur : <https://archive.org/details/histoiredelacad00olivgoog> 2 (Consultée, le 16/10/2023).

³⁶ Sur le site de l'Académie française, parmi les « grandes dates », on peut lire : « Le garde des Sceaux, Pierre Seguier, duc de Villemoize, scella les lettres patentes justifiant la constitution de l'Académie le 4 décembre 1634, huit ans jour pour jour avant le décès du Cardinal » et « 1634 : Naissance de l'« Académie française ». Richelieu en sera le protecteur et Valentin Conrart le premier secrétaire perpétuel ».

³⁷ Paul Pellisson-Fontanier, Pierre Joseph Thoulier d'Olivet et Charles-Louis Livet, *Histoire de l'Académie française*, vol. 1, 1858, p. 20-30. Disponible sur : <https://archive.org/details/histoiredelacad00olivgoog> 2 (Consultée, le 16/10/2023).

³⁸ L'année 1852 est une année bissextile qui commence le jeudi.

à ce qu'on appelle la « *langue véhiculaire*³⁹ » ou la « *lingua franca*⁴⁰ » ou le « *koinè*⁴¹ » ou encore la « *langue mixte*⁴² ». Ainsi, il est généralement confondu à d'autres concepts comme le « *jargon*⁴³ », « *l'argot*⁴⁴ » et le « *pidjin*⁴⁵ » ou encore un « *sociolecte*⁴⁶ ».

4. Créole :

Sur le plan historique, le mot « *créole* » \kre.ɔl a été utilisé pour la première fois pour désigner les enfants d'esclaves nés dans les colonies européennes vers la fin du XVIIe et le début des XVIIIe siècles à la suite de contacts entre maîtres et esclaves. Ces enfants étaient considérés comme des « *créoles* », car ils étaient nés dans les colonies (les anciennes colonies d'outre-mer), et non en Europe.

Sur le plan linguistique, ce concept « *créole* » est un terme polysémique qui peut avoir plusieurs significations. En linguistique, il est utilisé pour désigner une langue née

³⁹ Elle est une langue ou un dialecte qui permet les échanges entre des groupes sociaux parlant des langues différentes.

⁴⁰ Selon le dictionnaire universel, entre Franc-Gaulois et Franc-Levain sur Gallica. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b/f907.item> (Consultée, le 29/10/2023). La « *lingua franca* » est déterminé dans le *Dictionnaire universel* (1690) par Antoine Furetière : « *Langue franche ou Langage fran* ». Selon Thomas Wieder, ce concept est « *Un jargon qu'on parle sur la mer Méditerranée, composé de français, d'italien, d'espagnol et d'autres langues, qui s'entend par tous les matelots et marchands de quelque nation qu'ils soient* », pris de l'article « *Lingua Franca. Histoire d'une langue métisse en Méditerranée, de Jocelyne Dakhliia : l'esperanto disparu* », le Monde, le 20 novembre 2008, Disponible sur : https://www.lemonde.fr/livres/article/2008/11/20/lingua-franca-histoire-d-une-langue-metisse-en-mediterranee-de-jocelyne-dakhliia_1120823_3260.html (Consultée, le 16/10/2023).

⁴¹ D'après l'encyclopédie française, ce concept est « [nom] Grec ancien normalisé à l'époque hellénistique, commun à la Grèce puis au monde antique. 2) *Lingua franca*, langue commune. » Disponible sur : <https://www.encyclopedie.fr/definition/Koin%C3%A8> (Consultée, le 29/10/2023). Nous mentionnons quelques cas de *koinè* comme l'arabe littéraire, l'hindi des Fidji, l'anglais néo-zélandais, ...

⁴² Une langue mixte résulte de la fusion ou du contact de deux langues en situation de communication du bilinguisme poussé. Cette conception a vu le jour dans l'usage linguistique dès les années 1990 (Bakker, 2013).

⁴³ En sociolinguistique, le terme *jargon*, emprunté au français par la linguistique des différentes langues, fait référence à une variété de langues et un sociolecte. Il n'existe pas de consensus parmi les linguistes pour le définir et le caractériser. A titre d'exemple, la variété linguistique dite : « *germania* » qui est connu comme un jargon énigmatique et technique.

⁴⁴ L'argot est un ensemble de mots adaptés par un groupe social ou socio-professionnel, qui permet de se différencier des non-initiés et de se créer une identité propre en utilisant des termes cryptiques (Valdman, 2000). A titre illustratif, les variétés linguistiques utilisées dans certains corps de métiers, des grandes écoles, des prisons, des environnements de la pègre, etc.

⁴⁵ On appelle généralement « *pidgin* » (prononcé : /pid.zin/) une langue véhiculaire simplifiée, créée du mot du mot « *business* » comme le *pidjin* anglo-chinois, qui résulte de la fusion des langues, et qui sert de langue véhiculaire pour des fins de commerce, etc. (Bakker, 1994).

⁴⁶ En sociolinguistique, le terme *sociolecte*

Revoit à une variété autre que régionale d'une langue donnée, employée par une certaine catégorie de groupe social (Crystal, 2008). Ce concept est également dénommé dans la linguistique américaine ainsi que française par le « *dialecte social* » (Dubois, 2002).

du contact entre une langue européenne et une langue locale ou importée, et devenue langue maternelle dans une communauté créole. Cette variété linguistique, dite « créole » est souvent caractérisée par une utilisation orale, une structure grammaticale simplifiée, un vocabulaire réduit, et une prononciation influencée par les langues locales.

Il existe de nombreuses créoles dans le monde basées sur le français, le portugais, l'anglais, le néerlandais, etc. Parmi les plus connues, on peut citer : le créole haïtien, qui est basé sur le français, le créole martiniquais, qui est basé sur le français, le créole guadeloupéen, qui est basé sur le français, le créole réunionnais, qui est basé sur le français, le créole guyanais, qui est basé sur le français, le créole dominicain, qui est basé sur l'espagnol, le créole jamaïcain, qui est basé sur l'anglais, le créole hawaïen, qui est basé sur l'anglais.

Quant au créole en Algérie, remonte au XVII^e siècle, lorsque les Français ont transporté de nombreux esclaves de Saint-Domingue en Algérie pour travailler dans les plantations de sucre. Ces esclaves ont apporté avec eux leur langue créole, qui a commencé à se propager dans la population algérienne. On peut déduire que le créole dans ce pays est une variété linguistique minoritaire qui est souvent considéré comme une variété linguistique non légitime, généralement liée à la dimension identitaire et à l'héritage de la diversité culturelle algérienne. Cela explique ses fondements basés sur le français et d'autres langues existantes (les langues africaines, tamazight et arabes). Il existe deux principaux dialectes du créole en Algérie : le « *créole martiniquais*⁴⁷ » et le « *créole guadeloupéen*⁴⁸ ».

5. Parler :

Il s'agit d'une « variété de langue utilisée par une communauté populaire. On en parle de « *parler courant* » ou de « *parler cultivé* », qui correspondent aux registres de

⁴⁷ Le créole martiniquais est parlé par les descendants d'immigrés martiniquais. Il est basé sur le français parlé en Martinique, et il a été influencé par les langues africaines telles que le créole haïtien.

⁴⁸ Le créole guadeloupéen est parlé par les descendants d'immigrés guadeloupéens. Il est basé sur le français parlé en Guadeloupe, et il a été influencé par les langues africaines telles que le créole martiniquais.

langue, tes que : populaire, courant et soutenu. Ce mot « *parler* » est employé en dialectologie française pour désigner une « *variété régionale*. » (Dubois, 2002 : 345).

On cite quelques exemples de parlers dans les diverses aires : Dans le contexte anglo-saxon, il le français de Marseille, l'anglais de Liverpool, l'espagnol de Buenos Aires, l'allemand de Munich, le chinois mandarin de Pékin. En ce qui concerne le parler algérien, on les distingue selon les régions où le l'interlocuteur l'utilise : Au Nord-Est de l'Algérie (le parler bônois ou annabi et le parler constantinois), le parler algérien du Nord-Ouest comme l'Oranie et celui de la variété tamazight dit la Kabylie. Il faut signaler que le parler de l'est se distingue de celui de l'ouest par une série de traits linguistiques légitimes (vocabulaire, grammaire, prononciation, intonation et cohérence interne). Par conséquent, on peut avancer que le parler en Algérie est une véritable réalité complexe, qui est influencée par une variété de facteurs.

6. Technolecte :

Le technolecte est un sujet de débat sur les divers plans :

Sur le plan *terminologique*, le concept de « *technolecte* » peut inclure des mots scientifiques, techniques correspondant à une terminologie savante, qui a subi le processus de la normalisation (oral et/ou écrit).

Sur le plan linguistique, les ressources et les procédés que mobilisent les technolectes sont extraits d'une langue technique et spécialisée (Gross et Guenther, 2002). Parce que ce dernier a une continuité. Outre ce processus constituant une sorte de jargon composé d'un lexique spécialisé et d'une tournure syntaxique privilégiée et des usages discursifs atypiques correspondant à un technolecte approprié.

Sur le plan *sociolinguistique*, les technolectes peuvent appartenir à une seule variété linguistique ou à plusieurs. Ainsi, un technolecte résulte d'une même langue ou encore d'une fusion des langues. Par contre, la « *langue spécialisée* » fait référence au « *caractère unique d'un idiome* » comme le confirme Pierre Lerat⁴⁹ (1995:20). La notion

⁴⁹ Pierre Lerat est spécialiste du langage juridique, agrégé de grammaire. Il est professeur honoraire retraité de linguistique à l'université Paris-Nord (Paris XIII). Il a une expérience significative du Maghreb et un intérêt particulier pour l'Algérie.

de technolecte est chère au professeur Leila Messaoudi⁵⁰ qui la définit dans ses travaux comme suit :

le technolecte est conçu comme un ensemble d'usage lexicaux et discursifs, propres à une sphère de l'activité humaine. Ainsi, les productions écrites et orales, englobant la terminologie savante les texte de haute scientificité, mais aussi le vocabulaire banalisé et la terminologie populaire viendront se ranger dans le technolecte. Il ne s'agit pas d'une langue à part, opposé à la langue ordinaire comme le supposerait l'emploi de la langue de spécialité. (Messaoudi, 2002 :54).

Dans la même perspective, cette illustre sociolinguiste insiste sur la distinction entre les deux termes : le « *technolecte* » et la « *langue de spécialité* » parce que le premier à la capacité d'inclure le second. Elle explique que :

Le technolecte est un savoir-dire, écrit ou oral, verbalisant, par tout procédé linguistique adéquat, un savoir, ou un savoir-faire dans un domaine spécialisé. L'appellation technolecte pourrait être rapprochée d'autres dénominations et surtout de celle de « langue spécialisée ». Nous avons présenté ailleurs la relation entre ces deux appellations en démontrant l'utilité d'employer celle de « technolecte », à portée générique avec un contenu plus large que celui impliqué par « langue spécialisée » – sachant que cette dernière est le plus souvent destinée à désigner l'usage écrit tandis que celui oral semble quelque peu marginalisé. (Messaoudi, 2010 : 9).

En effet, le technolecte nourrit de la réalité bi/plurilingue du Maroc. Il est plus réaliste de conserver cette appellation de « *technolecte* » dans ce milieu. Ainsi, l'Algérie est un pays plurilingue, avec deux langues officielles (l'arabe et le tamazight) et les autres langues existantes (le français et l'anglais, ...) en contact depuis des siècles, on peut avancer que le technolecte trouve sa place dans cette situation en donnant lieu à des

⁵⁰ Leila Messaoudi est une chercheuse marocaine engagée. Elle est professeure de sociolinguistique à l'Université Ibn Tofaïl de Kénitra au Maroc. Elle est également directrice du laboratoire Langage et Société. Ses travaux sont novateurs et contribuent à faire progresser la recherche en sociolinguistique.

variétés technolectes bien distinctes. On peut citer quelques cas de technolectes issus de diverses langues dans le contexte algérien :

- Des exemples de technolecte en arabe algérien, on peut mentionner des cas relevant du domaine informatique : الحاسوب (al-ḥāsūb), الشبكة العنكبوتية (al-shabaka al-‘anqabūtiyya), برنامج (barnaamj), تطبيق (taṭbiq), ...
- Des exemples de technolecte en tamazight algérien, on peut également repérer des cas employés dans le domaine de l'informatique : uṭṭama (ordinateur), tyalyal (réseau), awyaḍ (application), ...

7. Accent :

En sociolinguistique, l'accent désigne l'ensemble des traits de prononciation d'une variété de langue. Il est utilisé pour identifier le profil (géographique, social) du locuteur.

L'accent est un phénomène social, car il est lié à des facteurs sociaux, tels que le milieu socio-économique, l'origine ethnique, le genre, l'âge, etc. Par exemple, les locuteurs de milieux socio-économiques élevés ont généralement un accent plus standard que les locuteurs de milieux socio-économiques plus bas. Les locuteurs de groupes ethniques minoritaires ont parfois un accent différent des locuteurs de groupes ethniques majoritaires.

L'accent peut être stigmatisé, c'est-à-dire qu'il peut être associé à des stéréotypes négatifs. Par exemple, dans certaines sociétés, l'accent d'un groupe ethnique minoritaire peut être associé à la pauvreté ou à l'ignorance.

La sociolinguistique étudie l'accent en s'intéressant aux facteurs qui l'influencent, aux représentations sociales qu'il suscite, et aux conséquences qu'il peut avoir sur les individus.

• Exemples de variation d'accent :

- La différence de prononciation de la voyelle /o/ en français entre les locuteurs du nord de la France et les locuteurs du sud de la France.
- La différence de prononciation de la consonne /r/ en anglais entre les locuteurs américains et les locuteurs britanniques.

- La différence de prononciation de la consonne /l/ en espagnol entre les locuteurs latino-américains et les locuteurs espagnols.

L'accent est un phénomène complexe qui est influencé par de nombreux facteurs. Il est important de comprendre la variation d'accent afin de lutter contre les stéréotypes et les discriminations qui peuvent lui être associés.

8. Variété :

D'après Joshua Aaron Fishman, la sociolinguistique utilise le concept de « variété » au lieu de langue sans donner de définition précise. Le concept de la « langue » se distingue du deuxième concept qui est la « variété ». Le premier est supérieur par tout ce qui le caractérise et le distingue du second qui lui est inférieur et relatif tout-à-fait comme l'illustre le tableau explicatif suivant :

Caractéristique	Langue	Variété
Définition	Systeme linguistique complet, caractérisé par une communauté linguistique qui le partage et le considère comme sa langue maternelle.	Systeme linguistique partiel, qui partage certaines caractéristiques avec une langue, mais qui n'est pas utilisé par une communauté linguistique comme langue maternelle.
Fonction	Communication et expression dans tous les domaines de la vie sociale.	Communication et expression dans un domaine particulier de la vie sociale.
Étendue	Utilisée par une communauté linguistique importante, qui peut être constituée de plusieurs millions de personnes.	Utilisée par une communauté linguistique plus restreinte, qui peut être constituée de quelques centaines ou milliers de personnes.
Statut	Reconnue comme langue officielle par un État ou une organisation internationale.	N'a pas de statut officiel.
Norme	Existe une norme linguistique qui est généralement acceptée par la communauté linguistique.	N'existe pas de norme linguistique, ou la norme est moins codifiée.
Variabilité	Existe une variation dialectale, mais la variation est limitée.	Existe une variation dialectale plus importante.
Codification	Existe une codification linguistique, qui comprend un dictionnaire, une grammaire, etc.	La codification linguistique est moins développée.
Transmission	La langue est transmise aux enfants par la famille et l'école.	La variété est souvent transmise par l'éducation formelle ou par l'immersion dans un milieu linguistique particulier.

Tableau n° : Les principales différences entre langue et variété selon Joshua Aaron Fishman

A partir de ces critères de différences entre langue et variété suggérées par Joshua Aaron Fishman classées dans le tableau précédent, la langue est un système de signes linguistiques complet, qui est utilisé par une communauté linguistique importante et qui a un statut officiel. Tandis que la variété est un système linguistique partiel, qui est utilisé par une communauté linguistique plus restreinte et qui n'a pas de statut officiel. Il est important de noter que cette différenciation entre langue et variété est une distinction théorique. Dans la pratique, il peut être difficile de déterminer si un système linguistique est une langue ou une variété.

La sociolinguistique américaine considère que la langue est un continuum, et que les variétés ne sont pas des entités distinctes, mais des points sur ce continuum. Il y a donc des critères de distinctions entre les deux concepts sur les divers niveaux : définition, fonction, l'étendue, variation, codification, transmission. Cette approche de la sociolinguistique américaine ne fournit pas de distinction claire entre les deux concepts langue et variété. Cependant, on peut identifier quelques critères qui sont souvent utilisés pour les distinguer, tels qu'ils sont classés dans le tableau suivant :

Caractéristique	Langue	Variété
Définition	Système linguistique complet, utilisé par une communauté linguistique importante.	Système linguistique partiel, utilisé par une communauté linguistique plus restreinte.
Fonction	Communication et expression dans tous les domaines de la vie sociale.	Communication et expression dans un domaine particulier de la vie sociale.
Étendue	Utilisée par une communauté linguistique importante.	Utilisée par une communauté linguistique plus restreinte.
Statut	Peut avoir un statut officiel.	N'a pas de statut officiel.
Norme	Peut avoir une norme linguistique codifiée.	A souvent une norme linguistique moins codifiée.
Variation	Peut présenter une variation dialectale, mais la variation est généralement limitée.	Peut présenter une variation dialectale plus importante.
Codification	Peut avoir une codification linguistique développée.	La codification linguistique est moins développée.
Transmission	Transmise aux enfants par la famille et l'école.	Transmise aux enfants par la famille, l'école ou l'immersion dans un milieu linguistique particulier.

Approche sociolinguistique	La langue est un continuum, et les variétés sont des points sur ce continuum.	Les variétés sont égales en dignité, et il n'y a pas de hiérarchie entre elles.
Tableau n° 01: Les critères de distinction entre langue et variété selon la sociolinguistique américaine		

Selon cette sociolinguistique américaine, la langue est un continuum, et les variétés ne sont pas des entités distinctes qui sont sur ce continuum. Comme le démontre le tableau comparatif, il y a une distinction entre les deux concepts langue et variété : cette distinction reste théorique parce que dans la pratique, il est difficile de déterminer si un système linguistique est une langue ou une variété. On cite quelques illustrations relevant des milieux anglo-saxons. A savoir :

- En français, on peut considérer que le français de Paris comme une variété distincte de la variété du français de Marseille : Ces deux variétés sont égales en dignité, et il n'y a pas de hiérarchie entre elles.
- On peut également considérer que l'anglais américain est une variété de l'anglais, tandis que l'anglais britannique est une autre variété. Ces deux variétés sont également égales en dignité, et il n'y a pas de hiérarchie entre elles.

Pour délimiter certains critères de distinction extra-linguistiques entre langue et variété (Bussmann 1998 : 1261), la sociolinguistique américaine crée une série de concept qui se termine par le terme « *lecte* » (du grec *lektos* « choisi, mot, expression»). Elle introduit pour nommer une « *variété de langue* », qui peut être dénommé différemment. On peut citer quelques terminologies comme : « *régiolecte* », « *géolecte* », « *topolecte* » (Moreau 1997 : 124), variété sociale comme « *variété régionale* », « *sociolecte* » (Bussmann 1998 : 666) ou une variété parlée par une ethnie, dite « *ethnolecte* (Clyne, 2000) ; ou encore une sorte de jargon de spécialité désigné par le concept « *technolecte* » précité (Grutman, 2019).

II. Notions fondamentales :

Nous mettrons en revue les notions fondamentales, telles que :

1. Communauté linguistique :

Étymologiquement, le mot « *communauté* » est d'origine latine « *communitas* », qui signifie : « *relation, sociabilité* ». Ce mot vient également de « *cum* » qui veut dire : un groupe de personnes et *munus* qui partage quelque chose.

Au sens plus large, le mot « *communauté* » désigne un groupe humain lié par des critères pluridimensionnelles (sociogéographique, historique, politique, religieuse) sur un territoire bien déterminé, partageant une langue et une culture commune comme le cas des peuples composant des nations, des ethnies pour lesquelles les critères géographique et historiques sont radicaux.

Au niveau soci/linguistique, on propose quelques tentatives de définitions de la notion « *communauté linguistique* » :

Selon Charles F. Hockett, une communauté linguistique parlerait une langue, construite à partir de « *l'unicité linguistique* » (Hockett, 1958),

D'après John Gumperz, une communauté linguistique représentée par les interactions au sein d'un groupe (Gumperz, 1968).

Joshua Aaron Fishman définit:

Une communauté linguistique existe dès l'instant où tous ses membres ont au moins en commun une seule variété linguistique, ainsi que les normes de son emploi correct. Ainsi, une communauté linguistique peut se réduire à un groupe de personnes refermé sur lui-même, dont tous les membres sont bien d'accord ensemble, ayant besoin les uns des autres dans des circonstances bien déterminées. (Fishman, 1971 : 43).

Selon Wiliam Labov, « *La communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes* ». (Labov, 1976 : 187).

Ces deux définitions se recoupent sur deux caractéristiques définitives principales :
« *l'intensité*⁵¹ » de la communication et les « *normes*⁵² » partagées.

Jean Dubois détermine cette notion de la communauté linguistique comme :

un groupe d'êtres humains utilisant la même langue ou le même dialecte à un moment donné et pouvant communiquer entre eux. Quand une nation est monolingue, elle constitue une communauté linguistique. Mais une communauté linguistique n'est pas homogène ; elle se compose toujours d'un grand nombre de groupes ayant des comportements linguistiques différents... (différences socioculturelles). (Dubois, 1999 : 93).

Selon le dictionnaire de linguistique : « *On appelle communauté linguistique un groupe d'êtres humains utilisant la même langue ou le même dialecte à un moment donné et pouvant communiquer entre eux* ».

En ce qui concerne François Chevillet⁵³, il a suggéré que l'unité spatiale, temporelle et culturelle définisse une communauté linguistique (Chevillet, 1991).

En conséquence, on peut déduire qu'une communauté linguistique est constituée d'un ensemble de locuteurs qui partagent les mêmes jugements sur la langue, et non les mêmes usages. A titre illustratif, dans le contexte algérien qui est connu par son plurilinguisme, on distingue qu'il y a plusieurs communautés linguistiques importantes sur son territoire. Ces communautés linguistiques sont caractérisées par un même système linguistique, une culture d'appartenance et une interaction sociale bien appropriée comme la « *communauté des touaregs*⁵⁴ » en Algérie. Ainsi, selon la

⁵¹ « L'intensité de la communication » signifie simplement que les membres d'une communauté linguistique se parlent mieux entre eux qu'avec des inconnus. Les frontières communautaires créent des lacunes et des lacunes dans les modèles de communication.

⁵² Il s'agit des « *normes* » communes issues d'un ensemble commun, tels que les principes, les jugements de valeurs que partage les membres de la communauté dans un espace social bien déterminé.

⁵³ François Georges Chevillet est un professeur de linguistique anglaise à l'université de Grenoble en France.

⁵⁴ La communauté touarègue d'Algérie est la plus importante d'Afrique du Nord. Elle se situe dans les régions du sud du pays, notamment le Hoggar, le Tassili n'Ajjer et le Sahara occidental. La langue commune de cette communauté est le tamasheq, une langue berbère. Elle est également connue pour sa culture, ses arts (musique, poésie et bijoux) et son histoire mouvementée au fil des temps.

constitution Belge, dans ce pays (Belgique) on compte trois communautés⁵⁵: la communauté flamande⁵⁶, la communauté française⁵⁷, la communauté germanophone⁵⁸.

Dans le contexte sociolinguistique, on peut avancer que ce concept de communauté linguistique est complexe : d'une part, il n'y a pas une définition précise de cette notion. D'autre part, les sociolinguistes emploient couramment de différents critères pour la distinguer et la déterminer, tels que : la langue, la région, la classe sociale, l'âge, le sexe. Bref, cette demeure un concept complexe qui est utilisé en sociolinguistique pour comprendre comment le langage est utilisé et comment il évolue au fil du temps.

2. Variété linguistique :

Certainement, on ne parle pas de la même façon. Il existe donc plusieurs raisons pour lesquelles les gens ne parlent pas de la même manière. Ces raisons peuvent être liées à des facteurs communicationnels, géographiques, sociaux, culturels ou individuels et linguistiques. C'est pourquoi on en parle des « *variétés linguistiques* » très diverses, qui, même si elles sont globalement issues d'une même langue. A titre d'exemple, le français peut comporter des différences considérables aux yeux du linguiste qui les décrit. *Qu'est-ce que donc une variation linguistique ?*

Le concept de la « *variation linguistique* » est important dans les sciences du langage : il est essentiel dans le domaine de la sociolinguistique en le comparant à la linguistique structurale de Ferdinand De Saussure, qui considère qu'il n'y a qu'une seule manière de dire ce que l'on veut dire. En fait, des recherches récentes montrent qu'aucune société n'existe uniquement avec une diversité linguistique. C'est comme si personne ne connaissait une seule langue. Nous ne parlons pas de la même manière dans toutes les situations de la vie. Même une même personne peut changer de langues radicalement au cours d'une même journée. Langage basé sur l'interlocuteur, le sujet de la conversation et la situation immédiate de production/réception.

⁵⁵ « LA CONSTITUTION BELGE ». Disponible sur, sur www.senate.be (Consulté le 24/08/2023)

⁵⁶ Elle comprend environ 58 % de la population belge, vivant généralement dans la région flamande

⁵⁷ Elle est composée d'environ 41 % de la population totale, localisée principalement en Région wallonne et dans la Région de Bruxelles-Capitale.

⁵⁸ Elle représente moins de 1 %, répartie dans les neuf communes proches de la frontière allemande.

Lors des années 1960, le sociolinguiste américain William Labov connu par ses travaux n'a pas hésité de déclarer que la sociolinguistique est la linguistique tout en réclamant que certains linguistes négligent à tort l'étude du contexte social. A cet époque, il avance que : « *Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique.* » (Labov, 1976 : 258). Pour lui, il n'y a pas d'étude de la langue sans étudier le milieu social où elle évolue. De ce fait, il tente de corréler les manières de parler avec des variables sociales.

L'idée est de lier chaque variation linguistique à une cause extralinguistique (classe sociale, sexe, âge, habitat, race, attitudes des locuteurs, circonstances de la communication, etc.), ou de lier chaque ensemble de variations linguistiques (réalisation d'une variable) à une ou plusieurs variables sociales, selon un schéma qui peut être représenté comme suit :



Ensemble des variables sociales

Ensemble des variables linguistiques

Figure n°01 : Le schéma mettant en rapport les variables sociales avec les variables linguistiques

- **Les traits de la variation :**

- **La normalisation** : un fait social et un choix idéologique et politique du statut de la langue (officialisation de la langue) ;
- **Autonomie** (la distance géographique) ;
- **Historicité** (cadre temporel de la langue) ;
- **Vitalité** : lorsqu'elle est employée par des locuteurs à une visée précise.

On peut mentionner le cas de l'Algérie qui est un pays plurilingue. On distingue dans le tableau suivant les divers traits de ses langues officielles et de l'arabe algérien :

Langues	Traits des langues en présence			
	Normalisation	Autonomie	Historicité	Vitalité
Arabe standard	+	+	+	+
Tamazight	+	+	+	+
Arabe algérien	-	+	+	+
		-	-	-

Tableau n° 02: Les traits de langues en Algérie.

III. Norme linguistique :

Nous commençons, avant tout, par définir la « norme linguistique ». Nous exposerons, ensuite, les types et les caractéristiques de cette notion.

1. Qu'est-ce qu'une norme linguistique ?

Le concept de « norme » est un sujet de débat aux sciences du langage. C'est en effet en lui que « se retrouvent les refus ou les repentirs et les hésitations des linguistes dans la délicate entreprise de définition de la « langue » » (Helgorsky 1982, p. 1). Pour comprendre cette notion, on fait recours à quelques tentatives de définitions suggérées par des linguistes et sociolinguistes, tels que :

Selon Legendre (2006), une « norme linguistique » se définit comme un ensemble de recommandations déterminées par une partie de la société et précisant ce qui doit être reconnu parmi les usages d'une langue afin d'obtenir un certain idéal esthétique ou socioculturel. La norme se définit comme un ensemble de principes, de codes, de règles, de procédures servant de référence (standards, règles, principes et assises). Il s'agit en fait des attentes linguistiques (Préfontaine et coll., 1998).

En linguistique, une norme linguistique est un ensemble de règles et de conventions qui sont considérées comme correctes « *le bon usage de la langue* » par une communauté linguistique. Elle est souvent associée à une langue standard, mais elle peut également s'appliquer à des variétés linguistiques non standard. Françoise Gadet la définit comme « *effet de la standardisation qui incite à sacraliser la forme de langue préconisée comme la meilleure façon de parler surtout d'écrire* » (2023).

En sociolinguistique, le terme « norme » fait référence à des régularités observables, à des règles de fréquence statistiques, ou à ce qu'on appelle aussi des « normes objectives » qui reflètent les pratiques des locuteurs d'une communauté particulière. Cependant, le sens le plus courant combine l'idée de norme avec l'exercice d'une évaluation normative et justifiable. Les normes sélectionnent les types de langue utilisés qui correspondent aux définitions socialement légitimes de la langue dans une communauté particulière.

Entre autre, il est important d'indiquer que même si le terme « norme » appartient au vocabulaire de la sociolinguistique contemporaine (Bédard et Maïtrais, 1983), la pratique normative de la langue existe depuis longtemps. A titre d'exemple : si on réalise une analyse diachronique de la langue française depuis les premiers grammairiens au XVIe siècle et surtout tout au long du XVIIe siècle, on remarque que la langue s'appuie sur l'« *usage correct* » (les Remarques sur la langue française de *Vaugelas*, 1647). Cette tradition complexe, aux multiples formes de normativité se perpétue dans les établissements scolaires et chez les puristes (Calabrese et Rosier, 2015).

1. Types de normes linguistiques :

Moreau Baggioni a défini la norme en fonction des pratiques socio-langagières, ce qui en résulte des normes multiples et diverses. D'après Daniel Baggioni et Marie-Louise Moreau (1997), il existe plusieurs types de normes linguistiques, notamment :

- 1) **La norme objective** : c'est une norme implicite qui regroupe toutes les habitudes et les coutumes linguistiques d'une même communauté linguistique. L'intégration des normes se fait mécaniquement et « *l'acquisition de ces normes suppose qu'une certaine pression sociale s'exerce sur l'individu en sorte que son*

langage se conforme aux pratiques du groupe. » (Baggioni et Moreau, 1997 : 218).

- 2) **La norme descriptive** : Une norme descriptive est une norme qui décrit la manière dont les gens parlent réellement. Elle explique la norme objective et observe des faits et contribue à l'illusion idéologique d'une langue homogène. Elle est souvent associée à des variétés linguistiques non standard (Baggioni et Moreau, 1997 : 219).
- 3) **La norme prescriptive** : Une norme prescriptive est une norme qui impose des règles strictes « *le bon usage* » de la langue (grammaire scolaire) sur la manière de parler. Elle est souvent associée à une langue standard. Les normes prescriptives « *identifient un ensemble de normes de fonctionnement, une variété de langue, comme étant le modèle à rejoindre, comme étant la norme. Elles hiérarchisent donc les normes de fonctionnement concurrentes même si elles prennent souvent les apparences des normes descriptives.* » (Baggioni et Moreau, 1997 : 220).
- 4) **La norme sociale** : Une norme sociale est une norme qui est influencée par des facteurs sociaux, tels que la classe sociale, le sexe ou l'âge.
- 5) **La norme subjective** : elle concerne les répétitions linguistiques liées aux formes des valeurs esthétiques, affectives ou morales soutenu ou populaire, élégante ou vulgaire. A ce propos, Daniel Baggioni et Marie-Louise Moreau déclarent que c'est dans le terrain des attitudes et des représentations que les normes subjectives ou évolutives entretiennent des rapports complexes avec les normes perspectives tout en considérant leurs conditions (1997 : 222).
- 6) . **La norme fantasmée** : elle renvoie à la théorie imaginaire linguistique. Elle est « *un secteur important des normes fantasmées concerne la manière dont les membres de la communauté conçoivent ce qu'elle est la norme, la part que prennent les grammairiens et les autres institutions normatives dans sa définition, et les groupes sociaux la détiennent.* » (Baggioni et Moreau, 1997 : 222-223). Dans le contexte francophone, il est évident que certains locuteurs conçoivent la norme comme étant « *un ensemble abstrait et inaccessible de prescriptions et interdits* » qu'aucun locuteur l'utilise dans la vie quotidienne.

Il est important de noter que les normes linguistiques exercent un rôle primordial dans la compréhension de la communication : Elles permettent aux individus d'une même communauté linguistique de se comprendre. Elles ont un effet positif (promouvoir) ou négatif (exclure) sur l'identité et la culture.

2. Caractéristiques de normes linguistiques :

La norme étant une mesure ou une règle se caractérise par deux critères essentiels :

- **Arbitraire** : sur le plan social, la norme est perçue par tous les usages de la langue qui sont vus correctement. A ce propos, on réfère à l'illustre sociologue Pierre Bourdieu. D'après lui, le bon usage correspond à la maîtrise de parler qui est conforme à la classe sociale supérieure, qui détient un niveau de pouvoir sur le plan socio-culturel.
- **Stable** : la norme est surveillée par une instance gouvernementale. A titre d'exemple : l'académie française en France.

Une norme linguistique peut être également déterminée par d'autres critères comme :

- **L'usage** : Une norme linguistique est souvent basée sur l'usage le plus répandu dans une communauté linguistique.
 - **La légitimité** : Une norme linguistique est souvent considérée comme légitime par une communauté linguistique.
 - **La codification** : Une norme linguistique peut être codifiée dans des ouvrages de référence, comme des dictionnaires ou des grammaires.

En somme, le concept de la « *norme linguistique* » est fondamental à la sociolinguistique parce qu'elle désigne une série de constructions sociales qui sont susceptibles d'évoluer à travers le temps.

Pour conclure, la terminologie en sociolinguistique est un outil important pour la compréhension de cette discipline. Elle permet de désigner de manière précise les différents aspects de la variation linguistique et de les analyser de manière scientifique.

Références bibliographiques :

- Baggioni, D et Moreau, M.-L. (1997). « Norme ». Dans la revue, *sociolinguistique, concepts de base*. Sous la direction de Marie-Louise Moreau, Sprimont, Mardaga. (p. 217-223).
- Bakker, P. (1994). « Pidgins ». Dans la revue, *Pidgins and Creoles: An Introduction*. Dans Jacques Arends, Pieter C. Muysken, Norval Smith, , John Benjamins, (p. 26–39).
- Bakker, P. (2013). « Mixed Languages ». Dans la revue, *Oxford Bibliographies*. Disponible sur: 10.1093/OBO/9780199772810-0030 (Consultée, le 16/10/2023).
- Bédard, É et Maurais, J. (1983.). *La norme linguistique*. Montréal/Paris, Publications du Québec/Dictionnaire le Robert, 1983.
- Britain D. & Cheshire J. (dir.) (2004). *Social dialectology*. Amsterdam. Philadelphie. Benjamins.
- Bussmann, H. Dictionary of Language and Linguistics, [« Dictionnaire de la langue et de la linguistique »]. Londres – New York. Routledge.
- Calabrese, L et Rosier, L. (2015). « Les internautes font la police : purisme langagier et surveillance du discours d'information en contexte numérique ». In : Revue, *circula : revue d'idéologie linguistique*. (pp. 120-137).
- Charles F. Hockett, C. (1958). *A course in modern linguistics*. New York. Macmillan.
- Chevillet, F. (1991). *Les Variétés de l'anglais*, Paris, Nathan.
- Clyne, M. (2000). « Lingua Franca and Ethnolects in Europe and Beyond » [« Lingua franca et ethnolectes en Europe et au-delà »], Dans la revue, *Sociolinguistica*. (p. 83-89)
- Coseriu, E. (1981). « Los conceptos de “dialecto”, “nivel” y “estilo de lengua” y el sentidopropio de la dialectologia ». In : Revue, *Lingüísticaespañolaactual* III. (p. 1-31). Disponible sur : <http://www.romling.uni-tuebingen.de/coseriu/publi/coseriu185.pdf>. (Consultée, le 16/10/2023).
- Crystal, D. (2002). *The English Language : A Guided Tour of the Languag*. Londres. Penguin.
- Crystal, D. A Dictionary of Linguistics and Phonetics, dans le [« Dictionnaire de linguistique et de phonétique »], 4^e édition, BlackwellPublishing.

De Vogelaar G. et Seiler G. (2008). *The dialectlaboratory*. Amsterdam/ Philadelphie, Benjamins.

Depau, G. (2021). « Dialecte, Dans Langage et société ». (p. 105-110). Disponible sur : <http://www.furetière.eu>(Consultée, le 16/10/2023).

Dubois, J. *et al.* Dictionnaire de linguistique, 2002, Paris, Larousse-Bordas/VUEF. Disponible sur : <https://ia600503.us.archive.org/8/items/DictionnaireDeLinguistiqueDubois/Dictionnaire-de-Linguistique-Dubois.pdf>(Consultée, le 16/10/2023).

Encyclopédie française. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/> (Consultée, le 16/10/2023).

Encyclopédie Larousse. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/encyclopedie> (Consultée, le 16/10/2023).

Gadet, F. (2003). «La variation ». In : Revue, *Yaguello M. Grand livre de la langue française*. Paris. Seuil. (p. 90-152).

Gaston, G. et Guenther, F. (2002). « Comment décrire une langue de spécialité ? ». In : Revue, *Cahier de lexicologie*. (p. 179-199).

Grutman, R., « [Sociolecte](#) », Anthony Glinoe et Denis Saint-Amand (dir.), *Le Lerat, P.* (1995). *Les langues spécialisées*. Lexique Socius. Paris. PUF.

Grutman, R. (2019). « [Sociolecte](#) ». Dans la revue, *Le lexique socius*.

Gumperz, J. (1968). « The speech community ».In : Revue, *International Encyclopedia of the Social Sciences*, vol. 9, 1968, p. 381-386

Helgorsky, F. (1982). « Introduction ». Dans la revue, *Le français moderne*. Paris .p. (1-14). [La constitution belge](#). Disponible sur, sur www.senate.be (Consultée, le 24/08/2023)

Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris. Minit.

Legendre, R. (2005). Dictionnaire actuel de l'éducation (3e édition). Montréal. Québec. Guérin

Messaoudi, L. (2002). « Le technolecte et les ressources linguistiques. L'exemple du code de la route au Maroc ». In : Revue. *Langage et société*. (p. 53-75).

Moreau, M.-L. (1997). *Sociologie. Les concepts de base*. Hayen. Mardaga.

Pellisson-Fontanier, P. Thoulier d'Olivet, P.-J. et Livet, Ch.-L. (1858). « *Histoire de l'Académie française* ». vol. 1, 1858,). p. 20-30. Disponible sur : <https://archive.org/details/histoiredelacad00olivgoog> (Consultée, le 16/10/2023)

RÉFONTAINE, C, Lebrun, M. et Nachbauer, M. (1998). *Vers une expression orale de qualité*. Montréal. LOGIQUES.

[Rey, A.](#). Dictionnaire culturel en langue française. 2006.

Sinting, J. (2012). «@JamaicanSinting- *The Diverse Jamaican Accent!*». Disponible sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=F6syBXasM-8&list=PL0E5A050E18BD263B&index=2>

(Consultée, le 16/10/2023).

Site de l'Académie française : <https://www.academie-francaise.fr/> (Consultée, le 16/10/2023).

Site de l'Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF)

Valdman, A. (2000). « *La Langue des faubourgs et des banlieues: de l'argot au français populaire* ». In : Revue, *The French Review*. (p. 1179–1192).

Vendryes, J. (1968). *Le langage Introduction linguistique à l'histoire*. Albin Michel.

Walter, H. (1988). *Le français dans tous les sens*. Paris. Robert Laffont.

Wieder, T., « *Lingua Franca. Histoire d'une langue métisse en Méditerranée, de Jocelyne Dakhliia : l'esperanto disparu*». Dans le Monde, le 20 novembre 2008, Disponible sur :

https://www.lemonde.fr/livres/article/2008/11/20/lingua-franca-histoire-d-une-langue-metisse-en-mediterranee-de-jocelyne-dakhliia_1120823_3260.html (Consultée, le 16/10/2023).

EXERCICES D'APPLICATION

Exercice 1 : Définition et distinction entre les concepts de : dialecte, sabir, patois et parler :

Question 1: Expliquez les différences entre les concepts de dialecte, sabir, patois et parler.

Exercice 2 : Association

Question 1 : Associez ou liez les termes suivants aux définitions qui leur correspondent :

- Dialecte
- Sabir
- Patois
- Parler

- Une variété d'une langue qui est utilisée par un groupe de personnes particulier
- Une langue mixte qui est créée par le contact entre deux ou plusieurs langues
- Une variété d'une langue qui est considérée comme inférieure à la norme linguistique
- Une variété d'une langue qui est utilisée dans un contexte géographique ou social particulier

Exercice 3 : Propositions des cas

Question : Donnez un exemple pour chacun des termes suivants :

- Dialecte
- Sabir
- Patois
- Parler

Exercice 4 : Application

Question : Écoutez un enregistrement d'une conversation et identifiez les concepts de dialecte, sabir, patois et parler présents dans la conversation.

Exercices d'application sur le concept de technolecte

Exercice 1 : Définition

Question 1: Donnez une définition du terme « *technolecte* ».

Exercice 2 : Explication de technolecte

Question 1: Expliquez le sens des mots ou expressions suivants en arabe algérien :

- **ordinateur**
- **programmation**
- **Internet**
- **logiciel**
- **matériel informatique**

Question 2 : Création de technolecte

- Créez un mot ou une expression en arabe algérien pour désigner un concept ou un objet technique.

Question 3 : Trouvez les mots ou les expressions en arabe algérien pour désigner un concept ou un objet technique qui lui correspondent:

Exemple : ****Le cloud computing**** : الحوسبة السحابية

- Ce mot est composé des mots arabes suivants :
- الحوسبة (al-ḥāsūba) : l'informatique
- السحابية (al-saḥābiyya) : la nuée

Ce mot signifie littéralement "l'informatique dans la nuée". Il désigne le fait de pouvoir accéder à des services informatiques via Internet, sans avoir besoin de posséder son propre matériel informatique.

Voici un autre **exemple** :

****Le Big Data**** : البيانات الضخمة

Ce mot est composé des mots arabes suivants :

- البيانات (al-data) : les données
- الضخمة (al-ğumħa) : les grandes

Ce mot signifie littéralement "les grandes données". Il désigne des ensembles de données de très grande taille, qui sont difficiles à traiter avec des méthodes traditionnelles.

Bien sûr, il existe de nombreuses autres possibilités. Il est intéressant de réfléchir à la manière dont les langues locales peuvent être utilisées pour créer un technolecte qui soit à la fois précis et adapté à la culture locale.

Exercice 3 : Proposition des cas

Question 1: Donnez des exemples de technolectes.

Exercice 4: Application

Question 1 : Écoutez un enregistrement d'une conversation entre des professionnels d'un domaine technique ou spécialisé et identifiez les termes et expressions technolectiques utilisés.

Exercice 1 : Traduction de technolecte

Question 1: traduisez les expressions de technolectes.

* Le logiciel est en panne.

> البرنامج معطل.

* Le serveur est en maintenance.

> الخادم في الصيانة.

* Le réseau est indisponible.

> الشبكة غير متوفرة.

* La connexion est lente.

> الاتصال بطيء.

* L'ordinateur est infecté par un virus.

> الحاسوب مصاب بفيروس.

Exercice 2

• Explication de technolecte

* **ordinateur** : جهاز الحاسوب

* **programmation** : البرمجة

* **Internet** : الإنترنت

* **logiciel** : البرمجيات

* **matériel informatique** : المعدات الحاسوبية

Exercice 3 : Traduction de technolecte

Question 1 : Traduisez les phrases suivantes du français vers l'arabe algérien :

- Le logiciel est en panne.
- Le serveur est en maintenance.
- Le réseau est indisponible.
- La connexion est lente.
- L'ordinateur est infecté par un virus.

Question 2 : Traduisez un texte rédigé dans un technolecte vers un langage plus courant.

Exercice 5 : Création

Question 1 : Créez un technolecte pour un domaine technique ou spécialisé fictif.

Exercice 6 : Analyse

Question 1 : Analyser les fonctions et les effets des technolectes.

Exercice 7 : Identification

Question 1 : Identifiez les différentes variétés linguistiques présentes dans un texte ou une conversation.

Exercice 8 : Analyse

Question 1 : Analysez les facteurs sociaux qui influencent la variation linguistique dans un texte ou une conversation.

Exercice 9 : Application

Question 1 : Imaginez un scénario dans lequel une nouvelle variété linguistique se forme.

Exercice 10 : Comparaison

Question 1: Comparez la variation linguistique dans deux textes ou conversations différents.

Exercice 11 : Étude de cas

Question 1 : Étudiez le cas d'une variété linguistique spécifique.

Exercice 12 : Questions de réflexion

Question 1 : Quels sont les traits distinctifs qui délimitent le sens de la communauté linguistique ?

Question 2 : Quelles sont les deux réflexions conceptuelles distinctives de la communauté linguistique vues par Labov et Fischman ?

Question 3 : Donnez quelques variétés linguistiques qui appartiennent aux communautés différentes prises du contexte algérien

Exercice 13 : Production

Question 1 : Créez un texte qui présente la notion de variation linguistique.

Question 2 : Vous pouvez demander aux étudiants d'écouter un enregistrement d'une conversation entre deux personnes de différentes régions ou milieux sociaux. Les étudiants doivent ensuite identifier les différentes variétés linguistiques présentes dans la conversation et expliquer les facteurs sociaux qui les influencent.

Question 3 : Vous pouvez demander aux étudiants de comparer deux textes, l'un écrit dans une variété standard et l'autre dans une variété non standard. Les étudiants doivent ensuite analyser les différences entre les deux textes et expliquer les facteurs sociaux qui les influencent.

Question 4 : Vous pouvez demander aux étudiants d'imaginer une nouvelle variété linguistique qui serait parlée par un groupe de personnes fictives. Les étudiants doivent ensuite décrire les caractéristiques de cette nouvelle variété linguistique et expliquer les facteurs sociaux qui l'auraient fait émerger.

Exercice 14 : Définition

Question : Donnez une définition de la norme linguistique.

Exercice 15 : Exemples

Question : Donnez des exemples des normes linguistiques.

Exercice 16 : Fonctions

Question : Quelles sont les fonctions des normes linguistiques ?

Exercice 17 : Evaluation

Question : Comment évaluer la norme linguistique ?

N.B : Ces exercices permettent de comprendre la notion de norme linguistique et ses implications. Il est important de noter que les normes linguistiques sont dynamiques et qu'elles évoluent au fil du temps.

CHAPITRE III :

VARIATION LINGUISTIQUE EN QUESTION

Le troisième chapitre « *Variation linguistique en question* » traite une question majeure de la sociolinguistique, la variation linguistique tout en mettant l'accent sur les diverses formes de la variation linguistique, telles que : la variation intralinguistique et la variation interlinguistique.

I. Variation linguistique et ses formes :

Comme nous l'avons vu précédemment, la langue est un système dynamique qui évolue au fil du temps. La notion de « *variété* » nous fait penser qu'il n'y a pas de langue homogène, mais nombreuses variétés au sein d'une même langue sont homogènes. Cette variation est due à de nombreux facteurs, tels que la situation de communication, les intentions communicatives du locuteur, le statut social des locuteurs, etc. Les langues résultent de diverses variétés ou lectures sous des dénominations commodes comme celles des langues vivantes (français, anglais, italien, ...) (Moreau, 1997 : 283-284).

La notion de « *variation linguistique* », qui est une découverte fondamentale de la sociolinguistique, est devenue un phénomène qui a fait l'objet de plusieurs réflexions, tant sur le plan épistémologique que sur le plan relativement appliqué à des langues bien précises.

Partant de l'idée qu'« *il n'est pas de langue que ses locuteurs ne manient sous des formes diversifiées* », les sociolinguistes « *saisissent cette différenciation en parlant de variétés pour désigner différentes façons de parler, de variation pour les phénomènes diversifiés en synchronie, et de changement pour la dynamique en diachronie.* » (Gadet 2003 : 7). Comme le confirme William Labov en expliquant que l'existence de variations et de structures hétérogènes dans les communautés linguistiques étudiées est une réalité bien établie. (Labov, 1976 : 282). Par conséquent, la variété linguistique qui sollicite

l'attention des sociolinguistes est omniprésente dans toutes les sociétés⁵⁹. Voire, les langues varient le cadre spatio-temporel où elle évolue.

Henri Boyer considère la variation comme un objet d'étude de la sociolinguistique, un phénomène à étudier, à décrire, à corrélérer avec l'aspect social de la langue. L'histoire d'une langue se détermine à partir de la variation qui relève du bon usage social. Les sociolinguistes voient la variation comme un objet d'étude permettant de relever, de déceler et de décrire systématiquement une langue.

Par conséquent, la sociolinguistique en tant que discipline regroupe deux éléments fondamentaux qui sont : la langue et la société. Incontestablement, la langue évolue en fonction des circonstances spatio-temporels, des environnements sociaux et professionnels et des situations de communication, on retient donc qu'elle est un système hétérogène. Elle s'appuie sur trois grands axes qui sont l'espace, la société, et le temps, qui lui procurent chacun des critères de description des variétés, dites des variétés linguistiques. Ces trois types de variation ne peuvent être dissociés que pour les besoins de la classification. En effet, les variations linguistiques apparaissent à tous les niveaux de la langue, tels que : phonétique, lexicale et morphosyntaxique. Pour présenter la variation linguistique, on fait recours aux différentes classifications. Comme la méthode de Françoise Gadet (2003 : 15), qui considère deux typologies de variations, énumérées comme suit:

- **La variation selon l'usage** (intra-locuteur : selon le répertoire d'un même locuteur dans différentes activités) ;
- **La variation selon l'usager** (inter-locuteurs : selon des angles différents de diachronie, de localisation et de position sociale).

⁵⁹ Nous proposons de revoir la définition de la notion variation linguistique dans le chapitre précédent.

Variation selon l'usager	Temps	Changement	Diachronique
	Espace	Géographique, régional, local, spatial	Diatopique
	Société, communauté	Social	Diastratique
Variation selon l'usage	Style, niveaux, registres	Situationnel, stylistique, fonctionnel	Diaphasique
	Chenal	Oral, écrit	Diamésique
Tableau n° 01 : Divers types de variation selon Françoise Gadet (2003).			

A partir de ce qui précède, les langues sont en changement constant : elles ne sont pas toujours les mêmes. On distingue deux types de variations : les variations internes et les variations externes. Les langues ne peuvent donc pas échapper aux facteurs externes. Ces derniers permettent d'expliquer la variété linguistique par des faits non-linguistiques, dits : faits extralinguistiques. Par contre, les facteurs internes ont pour fin d'expliquer une variété par des faits, exclusivement, linguistiques c'est-à-dire des faits intralinguistiques. On peut déduire que la linguistique variationniste distingue deux formes de variations :

- Variation interne qui se rattache directement à la langue.
- Variation externe qui se rattache directement aux locuteurs.

II. Variation interlinguistique :

Nous tenterons de déterminer la notion de Variation interlinguistique et de cerner ses contours.

1. Qu'est-ce que la variation interlinguistique ?

La variation intralinguistique existe lorsque les locuteurs utilisent deux ou plusieurs variantes d'un même système ou idiomme. Il en résulte qu'il y a toujours des variations au sein d'une même langue. Elle est une des types variations linguistiques proposées par Françoise Gadet (2003 : 15). Ce type de variation qui se trouve à l'intérieur d'une même langue peut se manifester dans le vocabulaire, la grammaire, la prononciation ou l'accent.

La variation intralinguistique est due à un certain nombre de facteurs comme le souligne Ferdinand De Saussure « *Le temps change toute chose : il n'y a aucune raison pour que la langue échappe à cette loi universelle.* » (De Saussure, 1916). De même William Labov n'hésite pas à dire que la sociolinguistique c'est la linguistique, même s'il est obligé de constater que certains linguistes négligent à tort l'étude du contexte social : « *Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique.* » (Labov, 1976 : 258). Pour lui, il n'y a pas d'étude d'une langue sans considérer les personnes qui la parlent, sans étudier l'environnement social. Il établit systématiquement un rapport entre la parole et l'aspect social pour extraire et déterminer les règles de ce type de variation⁶⁰ : Il essaye d'établir les règles de cette variation afin de montrer les conditionnements ou circonstances de leur production, où chaque ensemble de variantes linguistiques (réalisation d'une variable) à une ou des variables sociales, selon un schéma que l'on pourrait représenter ainsi : ensemble des variables sociales et ensemble des variables linguistiques.

2. Types de variation :

C'est Eugenio Coseriu⁶¹ qui a proposé pour la première fois les quatre variations sociolinguistiques dans son article intitulé « *Pour une typologie des changements linguistiques* » (En 1969). Il a fourni un classement des quatre différentes formes de variations qui sont des indépendantes de la variation linguistique. Effectivement, sa proposition a été bien acceptée par les sociolinguistes, qui étudient la façon dont la langue est utilisée dans différentes situations sociales. Il a suggéré les quatre types suivants :

⁶⁰ William Labov tente donc d'associer les manières de parler avec des variables sociales les plus fines que celles relevant des grandes catégories sociales traditionnelles (profession, sexe, âge, lieu de résidence, etc.), qui présentent une forte hétérogénéité et sont généralement considérées comme aléatoires.

⁶¹ C'est un linguiste roumain d'expression espagnole (1921-2002) (Réf : Deuxième chapitre, p 30) très connu par ses travaux sur la variation linguistique (1962, 1958, 1954, 1969, 1977, 1997), qui a développé des recherches sur la variation linguistique, qui ont eu une influence majeure sur l'étude du langage et de la sociolinguistique. Elles ont contribué à changer la façon dont les sociolinguistes traitent la langue par rapport aux changements de la société.

2.1. Variation diachronique :

La première variation est la variation diachronique. Elle est une variation axée sur le temps. Elle est liée inévitablement aux changements socioculturels, historique et aux phénomènes naturels. Elle reflète l'évolution constante et inéluctable au dynamisme de la langue. Quoiqu'on ne sait qu'une langue n'est pas un ensemble monolithique. En parlant de la variation diachronique, on peut s'intéresser à certains cas comme :

- L'évolution de la langue latine : comment elle *s'est transformée, en donnant naissance aux langues romanes ?*
 - La langue française d'aujourd'hui n'est pas celle des temps précédents⁶². Les mots évoluent également. Pour plus de compréhension, il faut faire recours à l'histoire de la formation des mots. A titre d'exemple le mot « roi », qui vient du latin « *rex / regis* », au XI^e siècle, qui se prononçait « *rei* (ré-i) », au XII^e (rô-i), au XIII^e *roé* (rô-é) au XV^e *rwé*, au XVIII^e *rwa* (ou roi) » (Leclerc, 1986 : 349).
 - Les mots vivent une aventure au fil des temps : ils naissent, se transforment, se modifient, disparaissent et réapparaissent sous une autre formation tout en gardant leur identité originelle. A savoir, le néologisme à l'ère de la révolution numérique.
 - L'évolution lexicale : faire de l'étymologie ; de la morpho-syntaxe, de l'historique ; de la sémantique, de la phonétique, et ainsi de suite.

La variation diachronique ou historique s'intéresse donc à l'évolution des langues dans le temps. Comme le signale Marie-Louise Moreau : « La variation diachronique est liée au temps ; elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents. » (Moreau, 1997 :284).

⁶² Le français a évolué à partir du latin vulgaire, une forme de latin parlée par les gens ordinaires de l'Empire romain. Les Francs, un peuple germanique qui a envahi la Gaule (l'actuelle France) au V^e siècle, ont également contribué à l'évolution de la langue française. Ils ont introduit des mots germaniques dans la langue latine, qui ont finalement été adoptés dans la langue française.

2.2. Variation diatopique :

Partant de la signification du mot « *Diatopique* » qui vient du grec « dia »-, «distinction, séparation», « *au travers de* » et « topos », «lieu».

La seconde variation est la variation diatopique axée sur le spatial. On comprend qu'il s'agit d'une variation dans l'espace. On mentionne quelques définitions, telles que :

D'après Franck Neveu, elle est « *une étude de la diversité géographique et régionale des pratiques linguistiques d'une communauté donnée* » (Neveu, 2004 : 104).

D'après François Gadet (2003), la variation diatopique exprime la tendance de toute langue parlée sur une certaine étendue géographique (même si le territoire est restreint), à se morceler en usages d'une région ou d'une zone. Barrios (2002) et Moreno Fernandez (2004) abondent dans ce sens en soulignant qu'aucune langue n'existe présentant qu'objet observable, car on ne peut qu'en observer ses variations.

La variation du français se différencie selon la dimension spatiale. A titre illustratif, on mentionne la variation diatopique de la langue française qui était très marquée au Moyen-Âge, où ce qui correspondait à la France de l'époque était en fait un territoire fragmenté en de nombreux dialectes. Ainsi, le français des diverses régions de France n'est pas celui du français des pays francophones : Il est important d'indiquer que le français des diverses régions de France se distingue de ceux des pays francophones comme le français d'Algérie, le français de Canada ou autres par apports à ce qui dégage comme spécificités spéciales, valeurs et dimensions sociolinguistiques. Cette explication, nous incite à poser la question suivante : Quelles différences français France et Québec ? On prend le cas du vocabulaire entre les deux français évoluant dans les divers espaces : on constate que le français canadien est contre les anti-anglicismes, les locuteurs traduisent littéralement de l'anglais au français. En revanche, le français européen continue à employer les mots tels quels. En effet, l'interlocuteur québécois aime aussi transformer les mots pour mieux se les approprier : les « *podcasts* » deviennent « *baladodiffusion* », « *faire les*

boutiques. », c'est « *magasiner* », le « *pressing* » est un « *nettoyeur* », etc. A ce propos, Marie-Louise Moreau ajoute : « *La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de **régiolectes**, de **topolectes** ou de **géolectes**.* » (Moreau, 1997 :284). Dans le même sens, François Gadet affirme : « *A même époque dans une même région, des locuteurs différents par des caractéristiques démographiques et sociales s'expriment différemment (...) quand une langue est parlée sur une certaine étendue géographique (...) elle tend à se morceler en usage d'une région.* » (Gadet, 2007 : 7-8).

2.3. Variation diastratique :

Le troisième type de variation s'appelle la variation diastratique ou sociale. Elle est ce phénomène qui explique que la langue change selon le milieu social auquel appartient un locuteur (sa classe sociale, son groupe d'appartenance socio-professionnel, son sexe, etc.). Les paramètres de différenciation ont des effets directs sur la diversité diastratique, les caractéristiques différentes d'une identité qui se trouvent ainsi consolidées ou opposées (Gadet, 2007 : 16).

La variation diastratique ou sociale est liée aux groupes sociaux et à la vie en société. Comme le déclare Marie-Louise Moreau: « *La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiquées par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de **sociolectes*** » (Moreau, 1997 :284). On parle de variation sociolectale lorsque c'est l'origine sociale. Par exemple : « *parler populaire* » ou « *parler pédant* » ou encore « *petit-bourgeois* ».

2.4. Variation diaphasique :

Le quatrième type est la Variation **diaphasique**, également appelée variation situationnelle. Elle prend en considération la situation de communication (le contexte, l'âge des locuteurs, l'expression écrite ou orale, etc). Marie-Louise Moreau la détermine ainsi :

On parle de variation diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des registres ou des styles différents» (Moreau, 1997 :284).

Ce type de variation est appelé par Wiliam Labov variation stylistique. Ce type de variation rend compte de la diversité des usages des locuteurs selon le changement de la situation de communication que nous les énumérerons dans les critères dans ce qui suit (les sources de la variation sociolinguistique).

Dans le contexte de la langue française, on fait recours à l'ouvrage « La Variation sociale en français » de Françoise Gadet (2007), qui définit la variation diaphasique comme la variation linguistique liée aux situations de communication. Elle est influencée par des facteurs tels que le contexte social, le registre de langue, le type de texte, etc. Il distingue deux types de variation diaphasique :

- **La variation stylistique** : elle est liée au degré de formalité de la situation de communication. Par exemple, on utilisera un registre de langue plus soutenu dans un cadre professionnel (formel) que dans un cadre privé.
 - **Registre de langue soutenu** : « Je vous prie de bien vouloir accepter l'expression de mes salutations distinguées. »
 - **Registre de langue spécialisé** : « La biopsie a révélé la présence de cellules tumorales. »
- **La variation pragmatique** : elle est liée aux intentions communicatives du locuteur. Par exemple : on utilisera des structures linguistiques différentes pour demander une information, exprimer une opinion ou donner un ordre.
 - **Exprimer une opinion** :
 - **Registre soutenu** : « Je pense que la situation actuelle est très préoccupante. »
 - **Registre informel** : « J'trouve que c'est n'importe quoi. »

□ **Donner un ordre :**

- **Registre soutenu** : « Veuillez fermer la porte. »
- **Registre informel** : « Ferme la porte ! »

Comme le justifie Françoise Gadet :

La différenciation selon l'usage et le possible effet des fonctions d'une langue sur sa forme sont bien identifiés, par exemple dans les dictionnaires et les grammaires, où la tradition scolaire a diffusé la notion de « niveau de langue ». Mais les niveaux sont reconnus avant tout dans le lexique (soufflet, gifle, calque ou baffe, et l'argotique mandale, mornifle ou beigne), alors que le phonique, et dans une moindre mesure le morphosyntaxique, en sont aussi partie prenante. L'opposition la plus fréquemment notée est entre formel et informel, que précisons et reformulerons selon l'axe de la proximité et de la distance communicative. La diversité de canal, oral et écrit, peut aussi être rapportée au diaphasique : usagers ne parlent pas comme ils écrivent, et inversement. (Gadet, 2007 : 17).

D'après ce linguiste, la variation diastratique est influencée par des facteurs, tels que : le niveau d'éducation, la profession, le revenu et le lieu de résidence. Elle n'est pas un phénomène figé : Elle peut évoluer au fil du temps en fonction des changements sociaux. A titre illustratif, l'utilisation du registre familial s'est répandue dans la langue française au cours des dernières décennies.

Par ailleurs, nous proposons une lecture synthétique de la description de diverses « variétés » de la langue française selon les axes de variations étudiées :

- **L'axe diachronique** est abordée lorsqu'on observe l'évolution du français dans le temps (origines et l'émergence de la langue selon certains critères.
- **L'axe diaphasique** cerne les « français familiers » comme les variétés issues des contextes communicationnels. .
- **L'axe diastratique** regroupe les « français populaires » par exemple, les variétés qui varie en fonction des strates sociales et des dimensions culturelles.
- **L'axe diatopique** rassemble les « français régionaux » par exemple, variétés diatopiques, produits de contextes géographiques.

Suite à ce qui précède, il y a quatre variations, mais on en compte d'autres variations proposées par des sociolinguistes.

2.5. Autre variation : Variation diamésique

Le cinquième type de variation a été additionné par un linguiste italien, Alberto Mioni, qui a consacré sa contribution à cette variation nommée : « *La variation diamésique* » (1983). Sa proposition a été bien accueillie par les sociolinguistes, qui étudient la façon dont la langue est utilisée dans différentes situations sociales. D'après lui, la variation diamésique est comme « *la variation linguistique qui s'observe dans le passage de l'oral à l'écrit* ». Il estime que la variation diamésique est donc une forme de variation linguistique légitime, qui reflète la différence de registre entre l'oral et l'écrit.

Françoise Gadet, la définit ainsi:

Une autre distinction relevant également de l'usage intervient entre oral et écrit. Elle est particulièrement forte dans une langue de culture très standardisée comme la française. Ici, c'est la distinction de canal de transmission de la parole qui constitue le point d'ancrage de la différence : aucun locuteur ne parle comme il écrit, aucun n'écrit comme il parle. La distinction n'est pas purement matérielle, elle touche aussi la conception même des discours faudra donc distinguer entre ce qui est un effet général de l'oralité, et ce qui relève de la variation. (Gadet, 2004 : 98).

Il est utile de signaler que William Labov a également montré dans ses travaux que la variation diamésique est souvent liée à des facteurs sociolinguistiques, tels que la situation d'interaction, la familiarité entre les locuteurs, ou l'objectif de la communication. A ce propos, on cite quelques exemples de variation diamésique relevée dans les illustres enquêtes sur les différentes prononciations dans les différentes villes des USA de ce prolifique sociolinguiste :

- Dans son étude sur la prononciation de la diphtongue /ai/ dans l'île de Martha's Vineyard, Labov a montré que les locuteurs de statut social élevé

étaient plus susceptibles de prononcer la diphtongue de manière ouverte que les locuteurs de statut social plus bas.

- Dans son étude sur la prononciation du /r/ dans le métro de New York, Labov a montré que les locuteurs de statut social élevé étaient plus susceptibles de prononcer le /r/ dans les mots où il est normalement prononcé que les locuteurs de statut social plus bas.
- Dans son étude sur la prononciation de la diphtongue /ow/ dans la ville de Detroit, Labov a montré que les locuteurs de statut social élevé étaient plus susceptibles de prononcer la diphtongue de manière ouverte que les locuteurs de statut social plus bas.

Ces exemples cernés illustrent la façon dont la variation diamesique peut être observée dans différentes langues et dans différents contextes sociaux. En bref, la variation diamesique est une forme de variation linguistique légitime, qui reflète la différence de registre entre l'oral et l'écrit. Elle est un aspect important de la langue permettant aux locuteurs de s'adapter à diverses situations sociales et de communiquer efficacement avec un grand public.

3. Sources de la variation sociolinguistique :

La variation sociolinguistique est importante pour comprendre la façon dont le phénomène de la langue est utilisée dans la société. D'après William Labov, elle peut être définie comme « *la variation de la langue en fonction des facteurs sociaux, tels que l'âge, le sexe, le statut socio-économique, l'éducation, la profession, l'origine ethnique, la région, etc.* » (Labov, 1972). Par conséquent, il existe de nombreuses sources de variation sociolinguistique. Voilà les facteurs sociaux suivants peuvent influencer la façon dont les gens parlent, tels que :

3.1. Age :

L'âge constitue un facteur de diversification sociolinguistique. En fait, l'appartenance à une génération d'usages de la langue permet d'opter et d'utiliser des expressions et non pas d'autres. D'ailleurs, on en parle du « *français des jeunes* »,

du « *parler jeune* », etc. En effet, on peut distinguer la langue varie d'une manière évidente selon l'âge des individus. Il y a des travaux sur les écarts linguistiques entre les diverses générations. Les jeunes ont tendance à utiliser des variétés linguistiques plus innovantes que les personnes âgées. Ils sont également plus susceptibles d'adopter des changements linguistiques qui se produisent dans la langue. Voici quelques exemples de variation linguistique liée à l'âge en français :

- **Au niveau du vocabulaire** : Les jeunes utilisent des mots et des expressions qui ne sont pas encore utilisés par les personnes âgées, comme « mdr » (=mort de rire) ou « yolo » (phrase anglaise 'You only live once', laquelle signifie en français « *On ne vit qu'une fois* » ou « *profitez bien de la vie* »). Il s'agit des acronymes reprenant des phrases anglo-saxones utilisées par les adolescents.
- **Au niveau de la grammaire** : Les jeunes utilisent des formes grammaticales qui ne sont pas encore considérées comme standard, comme « j'ai vu » au lieu de « je l'ai vu ».
- **Au niveau de la prononciation** : Les jeunes ont tendance à prononcer les mots de manière plus relâchée que les personnes âgées.
- **Accent** : Les jeunes peuvent avoir un accent différent de celui des personnes âgées, en raison de l'influence des médias ou de la culture populaire.

Pour la linguistique variationniste, l'âge de l'individu est un facteur déterminant très dans les analyses : il permet d'expliquer les différents changements linguistiques synchroniques.

3.2. Sexe :

La variation de sexe en sociolinguistique vise les différences linguistiques du genre entre les hommes et les femmes. Cette variation peut se manifester à différents niveaux de la langue, notamment dans le vocabulaire, la grammaire, la prononciation ou l'accent. Il est important de souligner que les travaux de William Labov ont eu un impact majeur sur la sociolinguistique. Ils ont montré que la variation de sexe est un phénomène réel et important qui doit être pris en compte dans l'étude de la langue. D'ailleurs, il a observé une variation de sexe dans son étude sur la variation

linguistique à New York. Il a montré que les femmes utilisent plus souvent des formes grammaticales dites « *féminisées* », comme « *autrice* » au lieu d'« *auteur* ». Il a également montré que les femmes ont tendance à prononcer les mots de manière plus familière, plus innovante, plus douce et plus prestigieuse que les hommes (Labov, 1998 : 32). En réalité, il constate une sorte de « *paradoxe sexolectal* ». Il le résume en trois principes :

- **Principe I.** Dans une stratification sociolinguistique stable, les hommes utilisent plus de formes non standard que les femmes (Labov, 1990: 210).
- **Principe I a.** Dans les changements linguistiques, les femmes tendent à favoriser plus que les hommes les nouvelles formes prestigieuses (Labov, 1990: 210).
- **Principe II.** Dans la majorité des changements linguistiques, les femmes sont le plus souvent innovatrices que les hommes. (Labov, 1990 : 215).

En effet, plusieurs sociolinguistes ont noté *l'asymétrie* homme/femme face à la langue. Cette asymétrie se manifeste à différents niveaux de la langue, notamment dans le vocabulaire, la grammaire, la prononciation ou l'accent. A titre d'exemple au niveau du vocabulaire : les femmes sont plus susceptibles d'utiliser des mots et des expressions liés à la famille et aux émotions, comme « *chéri(e)* », « *amour* » ou « *bisous* », tandis que les hommes sont plus susceptibles d'utiliser des mots et des expressions liés au travail et à la technologie comme « *deal* », « *startup* » ou « *hacker* », ...

3.3. Variation sociolectale :

La variation *sociolectale* ou d'origine sociale est un concept en sociolinguistique qui désigne la variation linguistique sur le plan social. La variation sociolectale désigne l'usage du langage varie selon les classes sociales ou l'appartenance à un milieu socioculturel bien défini. Ce type de variation existe entre les différents groupes sociaux d'une même communauté linguistique. Cette variation peut se manifester à différents niveaux de la langue, notamment dans le vocabulaire, la grammaire, la prononciation ou l'accent. A titre illustratif, la *variation sociolectale* déterminée par le motif de l'appartenance à un groupe social : Les membres d'un

même groupe social ont tendance à parler de la même manière, ce qui crée une variété linguistique distincte. Le cas des membres d'une classe sociale élevée ont tendance à parler une variété de langue plus standard que les membres d'une classe sociale plus basse. Ainsi, la *variation sociolectale* déterminée par le motif de lieu de résidence : le cas des personnes vivant dans une grande ville ont tendance à parler une variété de langue différente des personnes vivant dans une petite ville ou dans les régions rurales, etc.

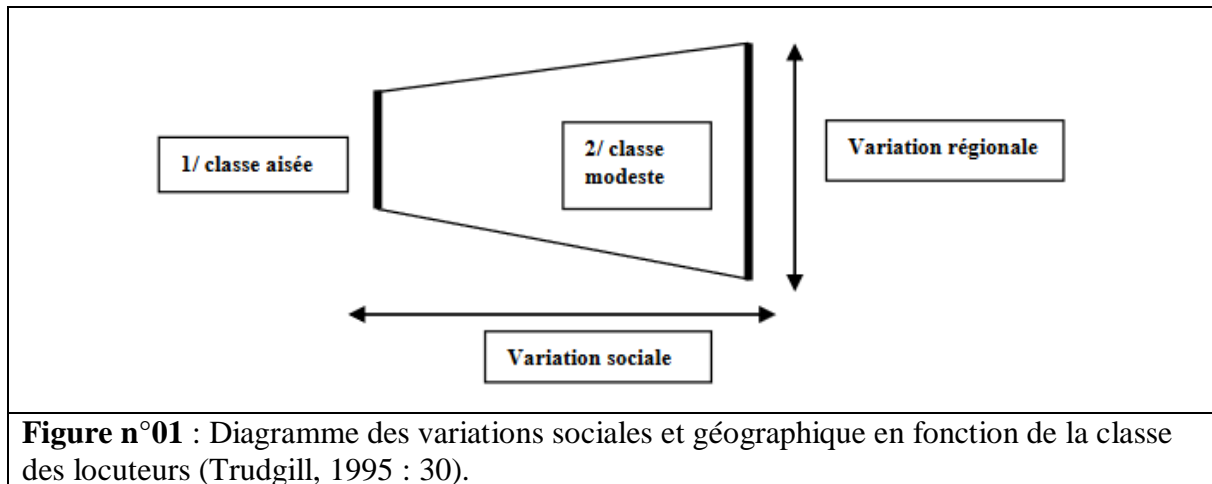
3.4. Circonstances de l'acte de communication :

En sociolinguistique, les circonstances de l'acte de communication sont les facteurs contextuels qui influencent la façon dont les gens parlent. Ces facteurs peuvent inclure : le lieu, le temps, la situation de locuteurs, le but, le sujet de communication, etc. Elles sont considérées comme un facteur de variété linguistique. On peut citer quelques exemples de la façon dont les circonstances de l'acte de communication peuvent influencer la variété linguistique utilisée Dans un contexte formel : le cas des employeurs ayant tendance à parler une variété de langue plus standard que celle utilisée dans des conversations informelles. Il est important de noter que les circonstances de l'acte de communication ne sont pas les seuls facteurs qui influencent la variété linguistique utilisée. Les individus ont également leur propre style linguistique, qui (éducation, origine sociale et expérience personnelle).

Dans la même perspective, on fait référence au diagramme de Peter Trudgill⁶³ (Figure n°) est un modèle essentiel pour comprendre les relations entre la variation sociale, la variation géographique et la classe des locuteurs (Trudgill, 1995)⁶⁴.

⁶³ Peter Trudgill (1943-) est un sociolinguiste britannique, universitaire et auteur de renom qui a apporté des contributions significatives à la sociolinguistique. Il est le pionnier dans l'étude de la variation linguistique et du changement, en particulier en relation avec la classe sociale, le genre et l'ethnicité. Il a étudié de manière approfondie les façons dont la langue varie entre différents groupes sociaux et comment la langue change au fil du temps. Son travail a mis en lumière l'interaction complexe entre les facteurs sociaux et les modèles linguistiques.

⁶⁴ Ce diagramme est divisé en deux axes : l'axe horizontal représente la variation sociale, de la classe sociale la plus basse à la classe sociale la plus élevée, et l'axe vertical représente la variation géographique, du centre géographique à la périphérie. Il propose que les variétés linguistiques les plus standardisées sont utilisées par les locuteurs des classes sociales les plus élevées, qui vivent dans les centres urbains. Les variétés linguistiques les plus non standardisées sont utilisées par les locuteurs des classes sociales les plus basses, qui vivent dans les zones rurales ou périphériques.



Nous proposons comme exemple les variétés linguistiques du français qui peuvent être situées sur ce diagramme:

- **Français standard** : Cette variété est utilisée par les locuteurs des classes sociales les plus élevées, qui vivent dans les centres urbains.
- **Français régional** : Cette variété est utilisée par les locuteurs des classes sociales les plus basses, qui vivent dans les zones rurales ou périphériques.
- **Argot** : Cette variété est utilisée par les locuteurs des classes sociales les plus basses, qui vivent dans les centres urbains.

Il est important de noter que ce modèle est simplifié et qu'il ne tient pas compte de la complexité des facteurs qui influencent la variation linguistique.

Pour finir, on avance que la variation interlinguistique est un phénomène complexe en sociolinguistique parce qu'elle peut avoir des implications importantes pour la communication et l'acquisition des langues. C'est pourquoi il est important de comprendre les différentes formes de variation interlinguistique pour pouvoir communiquer efficacement avec les locuteurs de différents idiomes.

III. Variation interlinguistique :

1. Qu'est-ce que la variation interlinguistique ?

La « *variation interlinguistique* » est un concept utilisé en sociolinguistique pour décrire les différences qui peuvent être observées entre deux ou plusieurs langues. Ces différences peuvent être observées à tous les niveaux de la langue, notamment au niveau

des sons, des mots, de la grammaire et de la signification. A ce propos, on propose l'explication suivante :

La variation intralinguistique n'est pas la seule à pouvoir marquer l'activité de discours d'une communauté. La variation interlinguistique, celle constatée entre les systèmes eux-mêmes, peut elle aussi marquer cette activité. Le bilinguisme ou le plurilinguisme, c'est-à-dire l'utilisation de deux ou plus de deux systèmes par les locuteurs d'une même communauté ne peut que modifier les données de la variation intralinguistique propre à chacun des systèmes concernés, mais elle ne s'oppose pas à l'existence de cette variation elle-même. (Garmadi, 1981).

Très longtemps, il y a eu des débats pour savoir s'il fallait parler de bilinguisme ou de plurilinguisme. Il y a de nombreuses définitions, nous retenons celle de:

2. Approches :

Nous mettrons en revue les diverses approches de la variation existantes. A savoir:

2.1. Approche normative :

L'approche normative prend en considération la maîtrise de la langue: deux positions s'affrontent, l'une dit que tout le monde est bilingue, l'autre que personne n'est bilingue.

2.1.1. Tout le monde est bilingue :

L'approche « *tout le monde est bilingue* » est basée sur l'idée que la langue est un système dynamique qui évolue constamment. C'est une approche descriptive qui considère que le bilinguisme est une réalité naturelle et universelle. Cette approche ne définit pas le bilinguisme comme la capacité à parler deux langues à un niveau égal ou presque égal. Au contraire, elle considère que le bilinguisme est un continuum, avec des personnes qui ont des compétences différentes dans les deux langues qu'elles parlent.

Les partisans de cette théorie estiment que les locuteurs s'adaptent à la situation spécifique dans chaque acte de communication. Désormais, les langues changent en

fonction de la situation de communication et les locuteurs d'une langue ont des usages différents. Connaître une langue, c'est savoir utiliser et adapter cette variété.

Mortéza Mahmoudian⁶⁵ écrit : « *On maîtrise mieux une langue quand on la connaît à tous ses niveaux, quand on en comprend les nuances et les subtilités, quand on peut la parler et l'écrire avec fluidité et précision, et quand on peut l'utiliser dans tous les contextes possibles.* » (2023). Cette affirmation tirée de son livre « *La maîtrise des langues* », est basée sur l'idée que la maîtrise d'une langue est une compétence complexe qui nécessite une compréhension approfondie de tous les aspects de la langue. Cela implique la connaissance du vocabulaire, de la grammaire, de la prononciation, de la syntaxe, et de la culture associée à la langue.

De même, André Martinet développe la même idée lorsqu'il dit que la maîtrise d'une langue est un processus dynamique qui évolue au fil du temps. Elle est constituée par une hiérarchie d'usages possibles (1960). Il soutient que la maîtrise d'une langue ne se limite pas à la capacité à communiquer de manière efficace dans *la vie quotidienne*. Elle comprend également la capacité à utiliser la langue de manière appropriée dans une variété de contextes, y compris les *contextes solennels, politiques et artistiques*. D'après ce linguiste, cette hiérarchie d'usages est utile parce qu'elle tient compte de la complexité de la langue. Il distingue trois types d'usages de la langue :

- **Les usages quotidiens** qui sont utilisés dans des contextes informels, familiers, et ordinaires, ...
- **Les usages solennels** qui sont utilisés dans des contextes formels, tels que les cérémonies ou les discours publics.
- **Les usages spécialisés** qui sont employés dans des contextes spécifiques, tels que la science ou la littérature, etc.

2.1.2. Personne n'est bilingue :

L'approche « *Personne n'est bilingue* » est celle des linguistes qui ont déclaré que le bilinguisme n'existe pas. A ce sujet, on cite un certain nombre

⁶⁵ Mortéza Mahmoudian (1938-1998) est l'un des fondateurs de la sociolinguistique en Iran et à Paris.

de sociolinguistes comme François Grosjean⁶⁶, Bernard Py⁶⁷ et Joshua Fishman, qui ont étudié le phénomène du bilinguisme pendant de nombreuses années. Ils rejettent l'idée que le bilinguisme est un état statique ou idéal. Dans le cas quand une personne n'est capable de maîtriser à la perfection deux langues, c'est à dire sans aucune interférence. Si on prend en considération ces paramètres, il n'y a pas de bilinguisme.

D'après André Martinet, le critère de la *perfection* est un critère qui n'est pas pertinent pour évaluer la maîtrise d'une langue (1960). Même un locuteur natif qui a grandi dans un environnement linguistique riche peut ne pas connaître tous les mots et expressions de sa langue : il ne possède pas à la *perfection* sa langue. Il peut être parfaitement capable de communiquer dans la langue, mais il peut ne pas connaître tous les mots et expressions. Par conséquent, le critère de la perfection ne permet pas de distinguer les locuteurs bilingues des locuteurs monolingues. Dans ce sens, il est préférable de définir la maîtrise d'une langue comme la capacité à utiliser la langue de manière efficace dans une variété de contextes.

2.2. Approche psychologique :

L'approche psychologique est une approche qui étudie la langue en relation avec les processus psychologiques qui sous-tendent son acquisition, son utilisation et son développement. Cette approche s'intéresse aux implications psychologiques qui influencent la maîtrise d'une langue, comme l'âge d'acquisition, l'exposition à la langue et les capacités cognitives du locuteur. De nombreux sociolinguistes américains lui ont porté beaucoup d'intérêt dans leurs travaux, tels que : les recherches sur l'acquisition du

⁶⁶ François Grosjean (1946-) est un linguiste français, professeur émérite et ancien directeur du laboratoire de traitement du langage et de la parole de l'université de Neuchâtel en Suisse. Ses recherches pionnières ont contribué de manière significative à notre compréhension de la façon dont les individus acquièrent, traitent et utilisent plusieurs langues. Son approche holistique du bilinguisme met l'accent sur l'interaction dynamique entre les facteurs linguistiques et cognitifs. Il a proposé le concept de « commutation de mode ». Cela fait référence à la possibilité de basculer de manière transparente entre les langues en fonction du contexte et de l'interlocuteur. De plus, il a introduit le principe de « complémentarité », selon lequel les bilingues peuvent utiliser leur connaissance d'une langue pour améliorer leur connaissance d'une autre langue.

⁶⁷ Bernard PY est un enseignant-chercheur à la faculté d'économie et de gestion d'Aix-Marseille Université (AMU) en France. Il a développé des approches discursives ou thématiques de représentations sociales portant sur le *bilinguisme*.

langage chez les enfants de William Labov (1977), les études des différences linguistiques entre les hommes et les femmes de Susan Ervin-Tripp⁶⁸ (1973, 2014) et les investigations sur bilinguisme et le multilinguisme menées par Joshua Fishman.

2.2.1. Bilinguisme infantile ou précoce

Le bilinguisme infantile ou précoce est l'acquisition de deux langues avant l'âge de 8 ans. Il peut s'agir d'un bilinguisme simultané, qui est l'acquisition de deux langues à la fois, ou d'un bilinguisme successif, qui est l'acquisition d'une deuxième langue après avoir acquis une première langue. On propose cette explication qui éclaire le bilinguisme infantile ou précoce :

C'est l'acquisition par l'enfant de deux langues auxquelles il est exposé dès son plus jeune âge. Ce type de bilinguisme découle de situations familiales du type couple mixte, constitué d'un parent parlant la langue du pays où est élevé l'enfant et de l'autre parent parlant une langue étrangère. Ce bilinguisme peut également concerner un enfant dont les deux parents parlent une autre langue que celle du pays de vie de l'enfant. Il existe aussi des bilinguismes précoces simultanés occasionnés par la présence auprès de l'enfant d'une baby-sitter ou d'un membre de la famille qui parle une langue étrangère. (Couëtoux-Jungman, 2010).

Dans cette optique on fait recours à Barbara Abdelilah-Bauer⁶⁹ (2006), qui considère que le bilinguisme simultané précoce peut être considéré comme une langue de naissance. Cela signifie que les enfants qui grandissent dans un environnement naturellement bilingue, où ils sont exposés aux deux langues dès leur plus jeune âge, acquièrent les deux langues de la même manière qu'un enfant monolingue acquiert sa langue maternelle. Ce bilinguisme simultané précoce qui présente les mêmes

⁶⁸ Susan Ervin-Tripp (1927 – 2018) est une pionnière dans plusieurs domaines, notamment la psycholinguistique développementale, la sociolinguistique du bilinguisme et la linguistique de la communication sociale. Ses investigations se fondent sur la relation entre l'utilisation du langage et le développement des formes linguistiques, en particulier les changements développementaux et la structure de la conversation interpersonnelle chez les enfants. Ils continuent d'inspirer et de guider les chercheurs et les praticiens du langage.

⁶⁹ Barbara Abdelilah-Bauer est une linguiste trilingue anglais-français-allemand. Elle a fondé et anime l'association Bilinguisme- Animation, Formation, Information (BAFI). Elle est également spécialisée en psychologie sociale. Elle a réalisé des recherches autour du développement du langage et de l'identité de l'enfant bilingue.

caractéristiques que le monolinguisme, n'expose aucun risque pour le développement linguistique des enfants.

Effectivement, les études à orientation psychologique sur le bilinguisme infantile ou précoce se proposent d'examiner un large éventail de comportements et de compétences, notamment la conscience de la langue, la compétence linguistique, la cognition et le développement social.

Il s'agit du bilinguisme infantile par rapport à la quantité d'exposition aux deux langues : c'est lorsqu'un enfant est exposé simultanément à deux systèmes linguistiques différents dès sa naissance. Cela se produit, par exemple, lorsque la mère et le père parlent à l'enfant dans leur propre langue, ou lorsqu'un tiers parle une langue différente de celle des parents. Cette situation est plus rare que la suivante : Bilinguisme précoce, les enfants naissent monolingues dans les premières années de la vie. Pendant l'enfance, les enfants apprennent une langue seconde et grandissent sous l'influence de leur environnement familial et à l'école.

Au sujet de la conscience de la langue, il y a des études qui ont mis en évidence deux types de constatations apparemment contradictoires.

D'une part, certaines études ont montré que les enfants bilingues précoces acquièrent une conscience de la langue dès le plus jeune âge. Ils sont capables de distinguer les deux langues et de les utiliser de manière appropriée. Par exemple, ils peuvent utiliser une langue pour communiquer avec leurs parents et l'autre langue pour communiquer avec leurs amis. On cite les propos d'un linguiste allemand bilingue qui dès son plus jeune âge à la question : - « *Savez-vous depuis le début que vous parliez deux langues ?* »

- Il répondit : « *Je suppose que non, je parlais spontanément la langue de mon interlocuteur sans savoir ce que je faisais et cela depuis le début comme j'ai pu le déduire du témoignage de mes parents* »

Dans ce cas, l'enfant a déclaré qu'il ne savait pas qu'il parlait deux langues. Il parlait simplement la langue de son interlocuteur, sans se soucier de savoir quelle langue il utilisait. Il a appris à parler les deux langues de manière naturelle et spontanée, sans y réfléchir. Ces propos sont assez cohérents avec les résultats des études sur la conscience de la langue chez les enfants bilingues précoces. Ces études ont montré que les enfants bilingues précoces acquièrent une conscience de la langue à des âges différents.

D'autre part, d'autres études ont montré que les enfants bilingues précoces peuvent ne pas être conscients de parler deux langues jusqu'à l'âge de 4 ou 5 ans. Ils peuvent utiliser les deux langues de manière interchangeable et ne pas être capables de dire quelle langue ils utilisent. Dans ce cas, il est question d'un phénomène appelé « *acquisition implicite de la langue* ». C'est un processus d'apprentissage qui se produit sans que l'apprenant ne soit conscient de ce qu'il apprend⁷⁰.

2.2.2. Bilinguisme favorable ou défavorable :

Le bilinguisme est un phénomène complexe qui présente à la fois des avantages et des inconvénients à prendre en considération avant de prendre la décision d'élever un enfant bilingue. On se demande souvent si le bilinguisme est favorable ou défavorable ou un préjudice. Cette question se pose à deux niveaux. Tout d'abord, concernant les enfants, on se demande souvent si le bilinguisme est préjudiciable au développement de l'enfant, c'est-à-dire à son équilibre psychologique et émotionnel, etc., et s'il est préjudiciable à l'acquisition du langage (sa propre langue maternelle et sa propre langue). Ces hypothèses ont été réfutées par de nombreuses expériences avec des enfants bilingues.

Le bilinguisme peut être considéré comme favorable ou défavorable, selon les critères que l'on utilise pour le juger. Pour plus d'éclaircissement, nous suggérons un tableau explicatif de ses divers critères :

⁷⁰ L'acquisition implicite de la langue est un processus complexe qui n'est pas encore entièrement compris. Cependant, il est clair que ce processus est important pour l'acquisition des langues chez les enfants bilingues précoces.

Critères favorables au bilinguisme	Critères défavorables au bilinguisme
<ul style="list-style-type: none"> • Les avantages cognitifs : les enfants bilingues ont tendance à avoir des compétences cognitives supérieures aux enfants monolingues surtout en matière de résolution de problèmes, de pensée critique et de mémoire. • La compréhension des cultures : le bilinguisme permet aux enfants de comprendre et de s'adapter à différentes cultures. • Les opportunités d'emploi : le bilinguisme est une compétence de plus en plus recherchée sur le marché du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement du langage : certains parents s'inquiètent du fait que le bilinguisme puisse retarder le développement du langage chez les enfants. • La performance scolaire : certains parents s'inquiètent du fait que le bilinguisme puisse avoir un impact sur la performance scolaire des enfants. • Les difficultés sociales : certains enfants bilingues peuvent avoir des difficultés à s'adapter et à s'intégrer dans un groupe monolingue.
<p>Tableau n° 02: Les critères favorables et défavorable au bilinguisme chez l'enfant.</p>	

2.3. Approche sociale :

L'approche sociale du bilinguisme a été développée en réponse à l'approche traditionnelle du bilinguisme, **qui se focalisait sur les aspects cognitifs et linguistiques** du bilinguisme, qui a souvent négligé les facteurs socio-culturels qui influencent le bilinguisme. Cette approche sociale du bilinguisme est axée sur les facteurs précités tout en mettant en évidence les avantages du bilinguisme pour les individus et les communautés. Beaucoup de chercheurs et sociolinguistes ont contribué à la compréhension du bilinguisme dans un contexte social et culturel. On énumère quelques-uns:

- John Gumperz (1964) qui a étudié la façon dont les personnes bilingues utilisent la langue pour négocier leur identité et leur statut social.
- Joshua Aaron Fishman (1972) qui a examiné le rôle de la langue dans la construction de l'identité collective.
- Richard Y. Bourhis, Howard Giles, and Donald M. Taylor qui ont développé une échelle pour mesurer la vitalité ethnolinguistique, qui est la perception qu'une communauté a de sa propre langue et de sa culture (Bourhis et al., 1981).
- Suzanne Romaine⁷¹ (1989) qui a fourni une synthèse des travaux sur le bilinguisme, en mettant l'accent sur les aspects sociaux et culturels.

⁷¹ Suzanne Romaine (1951-) est une linguiste éminente aux USA connue pour ses contributions axées sur la sociolinguistique, le bilinguisme et le contact linguistique. Elle a mené des recherches révolutionnaires sur la diversité linguistique, le maintien des langues et le changement linguistique. Il est important de signaler que ses travaux ont eu un impact significatif sur notre compréhension de la relation complexe entre la langue et la société.

- Aneta Pavlenko⁷²(2002) a examiné le rôle des émotions dans l'acquisition d'une langue seconde.

Ces travaux antérieurs précités ont développé au fil des temps l'approche sociale du bilinguisme en examinant les facteurs sociaux et culturels qui influencent l'acquisition et l'utilisation des langues et l'utilisation du bilinguisme pour les individus et les communautés.

A partir de ce qui précède, on peut déduire que les principaux concepts de l'approche sociale du bilinguisme comprennent généralement les points suivants :

- **Les langues en contact comme ressource:** il est important de considérer le statut et la distribution des langues et de porter un regard sur leurs pratiques (attitudes des locuteurs).
- **La langue comme identité :** la langue est également considérée comme un élément important de l'identité personnelle et collective. A vrai dire, une personne bilingue peut s'identifier à deux cultures différentes. Cette identité biculturelle peut être une source de richesse et de diversité.
- **La langue comme pouvoir :** la langue peut être utilisée pour exercer du pouvoir ou pour résister au pouvoir. Il s'agit de saisir les problèmes de *planification linguistique*.

L'approche sociale du bilinguisme est une perspective importante pour comprendre le bilinguisme dans un contexte individuel et/ou communautaire.

3. Bilinguisme : Terminologie

Nous tenterons de cerner le concept de « *bilinguisme* » dans les divers contextes.

3.1. Bilinguisme, plurilinguisme et multilinguisme

Le bilinguisme, le multilinguisme et le plurilinguisme sont des termes qui sont souvent utilisés de manière interchangeable, mais ils ont des nuances, particulièrement dans les domaines des sciences du langage. C'est pourquoi il est important de

⁷² Aneta Pavlenko est professeure d'éducation à l'Université Temple à Philadelphie, en Pennsylvanie. Elle est une linguiste ukraino-américaine, spécialisée dans l'étude du bilinguisme, particulièrement les relations entre le bilinguisme et la cognition et l'émotion.

comprendre les différences subtiles entre ces concepts, car elles peuvent avoir un impact sur la façon dont nous comprenons le monde qui nous entoure.

- **Le bilinguisme** est la capacité de parler deux langues couramment.
- **Le multilinguisme** est la capacité de parler plusieurs langues, généralement plus de deux.
- **Le plurilinguisme** est un terme plus large qui englobe le bilinguisme et le multilinguisme. Il fait référence à la présence de plusieurs langues dans une société ou une communauté.

A ce sujet, on propose un tableau synthétisant les caractéristiques de chaque concept à par :

Critères	Bilinguisme	Multilinguisme	Plurilinguisme
Définition	Capacité d'utiliser deux langues	Capacité d'utiliser plusieurs langues	Capacité d'utiliser plusieurs langues, généralement trois ou plus
Nombre de langues	2	3 ou plus	3 ou 4 ou plus
Compétence	Compétence suffisante dans les deux langues pour atteindre les objectifs sociaux et personnels	Compétence dans plusieurs langues, généralement à des degrés divers	Compétence dans plusieurs langues, généralement à des degrés divers
Acquisition	Simultanée ou successive	Successive	Successive ou simultanée
Avantages	Meilleure compréhension du monde qui nous entoure, plus adaptable à des contextes différents, atout pour la société	Meilleure compréhension du monde qui nous entoure, plus adaptable à des contextes différents, atout pour la société	Meilleure compréhension du monde qui nous entoure, plus adaptable à des contextes différents, atout pour la société
Exemples : un cas algérien	Une personne qui parle arabe et français	Une personne qui parle arabe, français, tamazight	Une personne qui parle arabe, français, tamazight, anglais, espagnol et allemand, etc.
Tableau n° 02 : Les critères distinctifs entre le bilinguisme, le multilinguisme et le plurilinguisme			

A partir de ce tableau, on avance que le bilinguisme, le multilinguisme et le plurilinguisme sont des concepts qui désignent la capacité d'utiliser des langues. Il n'y a pas de définition précise du nombre de langues qu'une personne doit connaître pour être considérée comme *bilingue, multilingue ou plurilingue*. Cette simple explication est superficielle.

Evidemment, il y a un certain flou d'ordre terminologique concernant le terme « *bilinguisme* ». Certain l'utilisent pour désigner la capacité de parler deux langues couramment et distinguent les situations du bilinguisme, de trilinguisme, de quadrilinguisme et de plurilinguisme. D'autres chercheurs le réservent pour traiter des phénomènes de présence de deux langues dans la société et dans les individus sont applicables à plus de deux langues, font de bilinguisme un emploi générique (Mackey, 1982). D'ailleurs, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) déclare environ 60 % de la population mondiale parle plus d'une langue⁷³. Autrement dit, d'après son rapport la moitié de la population mondiale est bilingue ou multilingue. Or, ces deux derniers concepts n'ont pas le même sens pour les sociolinguistes.

Il faut distinguer entre le *bilinguisme (plurilinguisme)* de la *collectivité* et celui de *l'individu*. A ce sujet, on évoque quelques définitions qui accentuent sur le bilinguisme comme un phénomène social, plutôt qu'un phénomène individuel. A savoir :

Selon Charles Ferguson, « *Le bilinguisme est la capacité d'utiliser deux langues, chacune avec une compétence suffisante pour atteindre les objectifs communicationnels* » (1959). Cet

D'après Jean-Pierre Goudaillier, « *Le bilinguisme est la capacité d'utiliser deux codes (langues ou variétés) de façon différenciée et appropriée en fonction des situations de communication* » (2001).

⁷³ Le rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Disponible sur : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000215864> (Consultée, le 20/10/2023).

Dans la même vision, on fait recours à l'ouvrage *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective* (1989) du sociolinguiste Joshua Fishman, qui détermine le bilinguisme comme étant « la capacité de parler deux langues, avec une compétence suffisante dans chacune pour atteindre les objectifs communicationnels ». Cette définition met l'accent sur la capacité d'une personne à utiliser deux langues de manière efficace pour communiquer dans des contextes différents et pour des objectifs différents (personnel et social). D'ailleurs, ce sociolinguiste distingue deux types de bilinguisme : le bilinguisme complet ⁷⁴et le bilinguisme incomplet⁷⁵. Il souligne donc que le bilinguisme est influencé par les facteurs socioculturels dans lesquels une personne vit. Par conséquent, il est important de distinguer entre le bilinguisme (plurilinguisme) de la collectivité et celui de l'individu (Moreau, 1997 : 61):

Le bilinguisme (plurilinguisme) de la collectivité est la présence de plusieurs langues dans une société ou une communauté. Il peut s'agir d'un bilinguisme (plurilinguisme) officiel, c'est-à-dire que les deux langues (ou plus) sont reconnues par l'État. Le cas des deux langues officielles en Algérie : la langue arabe et la langue tamazight.

Le bilinguisme (plurilinguisme) de l'individu est la capacité d'une personne à parler deux langues (ou plus). Il peut s'agir d'un bilinguisme (plurilinguisme) acquis après la naissance de la personne, ou d'un bilinguisme (plurilinguisme) simultané (la personne a grandi dans un environnement bi/plurilingue).

Ce qui en résulte que les deux types de bilinguisme (plurilinguisme) sont liés, mais ils ne sont pas identiques. Le bilinguisme (plurilinguisme) de la collectivité peut favoriser le bilinguisme (plurilinguisme) de l'individu, car il expose les personnes à différentes langues et cultures. Cependant, il est également possible d'être bilingue (plurilingue) sans vivre dans une collectivité bilingue (plurilingue).

⁷⁴ Le bilinguisme complet est la capacité de parler deux langues à un niveau égal.

⁷⁵ Le bilinguisme incomplet est la capacité de parler deux langues à des niveaux différents.

En somme, le bilinguisme est la capacité d'une personne de parler deux langues, le multilinguisme est la capacité d'une personne de parler plusieurs langues, et le plurilinguisme est la présence de plusieurs langues dans une société ou une communauté.

3.2. Types du bilinguisme :

Il est important de signaler qu'il y a quatre types de bilinguisme. A savoir:

3.2.1. Bilinguisme précoce : on distingue deux types : le bilinguisme précoce simultané et le bilinguisme précoce consécutif (ou successif).

- **Bilinguisme précoce simultané :** Le bilinguisme précoce simultané désigne habituellement la situation d'un enfant qui apprend deux langues en même temps, dès la naissance. Cela produit généralement un bilinguisme fort, appelé bilinguisme additif. Cela veut aussi dire que le développement langagier de l'enfant est bilingue.
- **Bilinguisme précoce consécutif (ou successif) :** Le bilinguisme précoce successif désigne fait référence à la situation d'un enfant qui a déjà partiellement acquis une première langue et en apprend une deuxième tôt durant l'enfance, par exemple, en évoluant dans un environnement où la langue principale n'est pas la langue maternelle. Cela se traduit généralement par un bilinguisme fort ou dit additif, mais il faut lui laisser le temps d'apprendre cette deuxième langue, car il l'apprend en même temps qu'il la parle. Cela signifie également que le développement du langage de l'enfant est partiellement bilingue.

3.2.2. Bilinguisme tardif :

Le bilinguisme tardif est le fait d'apprendre une seconde langue après l'âge de 6 ou 7 ans, âge auquel la première langue est généralement déjà acquise. Ce type est un bilinguisme consécutif, qui se produit après l'acquisition de la première langue (après la période du développement langagier de l'enfance). Ce

bilinguisme s'oppose au *bilinguisme précoce* où l'acquisition des deux langues se fait en même temps ou successivement avant l'âge précité.

3.2.3. Bilinguisme additif et bilinguisme soustractif :

Le bilinguisme additif et le bilinguisme soustractif sont deux types de bilinguisme qui diffèrent par le processus d'acquisition et les conséquences sur le développement linguistique et cognitif.

- **Bilinguisme additif :**

Le bilinguisme additif désigne la situation où une personne a acquis ses deux langues de manière équilibrée. Dans ce cas l'individu est capable d'utiliser les deux langues de manière appropriée et efficace.

- **Bilinguisme soustractif :**

Le bilinguisme soustractif se produit lorsque l'apprentissage d'une deuxième langue se fait au détriment de la première langue. La deuxième langue est privilégiée et l'individu est moins exposé à la première langue. Cela peut entraîner une diminution de la maîtrise de la première langue, voire une perte complète de cette langue.

Le bilinguisme additif et le bilinguisme soustractif sont deux types de bilinguisme qui diffèrent par le processus d'acquisition et les conséquences sur le développement linguistique et cognitif. Le bilinguisme additif est généralement considéré comme étant plus favorable au développement linguistique et cognitif que le bilinguisme soustractif. A ce sujet, on mentionne les travaux qui ont contribué à changer la perception du bilinguisme comme ceux du canadien Wallace Lambert⁷⁶, à qui on lui a accordé le titre de « *père de la recherche sur le bilinguisme* ». Il a développé la théorie de l'enrichissement bilingue. Pour lui, le bilinguisme peut améliorer les compétences cognitives, telles que la pensée

⁷⁶ Wallace E. Lambert (1922 - 2009) est parmi les fondateurs de la psycholinguistique et de la sociolinguistique, il est connu pour ses contributions à la psychologie sociale et interculturelle (attitudes intergroupes, valeurs éducatives des enfants et conséquences psychologiques de la vie dans des sociétés multiculturelles), à l'éducation linguistique (le programme d'immersion française) et au bilinguisme (mesure de la dominance linguistique, attitudes et motivation dans l'apprentissage d'une deuxième langue, et conséquences sociales, cognitives et neuropsychologiques du bilinguisme). Il est important de signaler qu'il a posé les bases d'une compréhension plus approfondie du bilinguisme et de ses conséquences, et a contribué à promouvoir le bilinguisme comme un atout dans un monde de plus en plus interconnecté. Ses travaux continuent d'inspirer et d'informer les chercheurs jusqu'à ce jour.

critique, la résolution de problèmes et la flexibilité mentale : le bilinguisme est bénéfique pour les individus et pour la société dans son ensemble.

3.2.4. Bilinguisme passif :

Le bilinguisme passif est un concept utilisé pour décrire une personne qui comprend et peut lire une langue, mais qui ne peut pas la parler : Il désigne le fait de comprendre une deuxième langue sans la parler comme le cas des enfants d'immigrés qui sont exposés à deux langues à la maison, mais qui apprennent la langue majoritaire de leur pays d'accueil à l'école. De même le cas d'une personne qui a grandi dans un environnement bilingue, mais qui a choisi de ne parler que l'une des deux langues.

En effet, Il existe quatre types de bilinguisme, qui sont définis en fonction de l'âge d'acquisition de la deuxième langue, de la fréquence d'exposition à cette langue et du degré de maîtrise des deux langues. En bref, Il est important de comprendre les différents types de bilinguisme et leurs implications.

3.3. Bilinguisme et diglossie :

Le bilinguisme et la diglossie sont deux concepts importants en sociolinguistique. Ils permettent de comprendre les différentes façons dont les langues peuvent coexister dans un même espace social.

3.3.1. Définition et distinction :

Au sens le plus large, la « *diglossie* » existe dans toutes les sociétés dont l'usage quotidien s'écarte sensiblement des normes officielles. Il faut que chaque variété soit utilisée systématiquement. Par exemple, une variété est utilisée dans des domaines formels (le gouvernement, la législation, la religion et la poésie), tandis que l'autre est utilisée dans les conversations quotidiennes et la communication informelle. Charles, A., Ferguson⁷⁷ qualifie ces deux variétés l'une haute et l'autre basse.

⁷⁷ Charles A. Ferguson est un linguiste américain né le 6 juillet 1921 et mort le 2 septembre 1998. Il est considéré comme l'un des fondateurs de la sociolinguistique. Il est connu par ses travaux axés principalement sur le

Le terme « *diglossie* » a été introduit pour la première fois dans l'article « un pays qui ne veut pas sa langue » (1928) du linguiste grecque Jean Psichari en France, qui a proposé une définition à partir de la description de la situation linguistique de la Grèce moderne, où il y a deux variétés en concurrence (l'une est valorisée par rapport à l'autre).

il introduit dans la signification du concept, à côté de faits purement linguistique, l'aspect idéologique et conflictuel qui s'attache au phénomène. Il montre clairement en effet que le problème de la diglossie (...) est lié à une situation de domination (...) d'une variété sur une autre, créée par la pression d'un groupe de locuteurs numériquement minoritaires mais politiquement et culturellement en position de force. (Jardel, 1982 : 9).

La « *diglossie* » Jean Psichari est perçue comme une situation dans laquelle deux variétés linguistiques coexistent dans une même communauté, chacune ayant une fonction sociale distincte. Comme l'atteste le cas du grecque moderne, La variété haute, appelée « koiné ⁷⁸ », est utilisée dans les contextes formels, tels que : l'éducation, la religion et la littérature. Elle est généralement considérée comme plus prestigieuse que la variété basse, appelée "dhoti", qui est utilisée dans les contextes informels, tels que la conversation quotidienne et la communication orale. La « *diglossie psycharienne* » a été largement adoptée dans les travaux des sociolinguistes décrivant des situations linguistiques similaires dans d'autres pays comme le Liban, le Québec et le Cameroun. A ce sujet, on évoque le sociolinguiste libanais Fuad El-Koussy⁷⁹ qui a utilisé le

bilinguisme et la diglossie. Il a réalisé des recherches sur le langage en relation avec l'enfance, l'émigration et les médias, qui ont contribué à mieux comprendre la relation entre la langue et la société, et ils continuent d'être d'actualité aujourd'hui.

⁷⁸ Le mot grec (κοινή) « koiné » signifie « commun » ou « ordinaire ». Il est utilisé en linguistique pour désigner une langue commune qui se développe à partir de la fusion de plusieurs dialectes. La koiné a joué un rôle important dans le développement du grec moderne. Elle est à l'origine de la langue grecque standard, qui est utilisée aujourd'hui dans les contextes formels.

⁷⁹ Fuad El-Koussy est un sociolinguiste libanais né en 1911 et décédé en 2000. Il est considéré comme l'un des pionniers de la sociolinguistique au Liban et dans le monde arabe. Il a été l'un des premiers sociolinguistes à décrire la situation linguistique du Liban comme une diglossie. Il a montré que le français et l'arabe étaient les deux langues officielles du Liban, mais qu'ils avaient des fonctions sociales distinctes. Il a démontré également que les jeunes Libanais étaient de plus en plus bilingues, et qu'ils utilisaient le français et l'arabe de manière plus flexible. Ses recherches ont eu un impact considérable sur la compréhension de la diglossie au Liban et dans le monde arabe. Ils ont contribué à mettre en évidence les avantages et les défis de la diglossie, et ils ont stimulé la recherche sur ce phénomène. Bref, ses contributions constituent donc une référence importante pour les sociolinguistes qui étudient la diglossie et les situations linguistiques complexes.

concept de « *diglossie psycharienne* » pour décrire la situation linguistique du Liban, où le français et l'arabe sont les deux langues officielles.

En 1959, Charles, A., Ferguson a proposé une définition plus large de la diglossie dans son célèbre article « *Diglossia* » (1959). Il la définit comme une situation linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue, possédant des fonctions sociales distinctes, coexistent dans une même communauté linguistique. *La variété haute (H) (Hight)*, appelée langue de culture ou langue littéraire, est utilisée dans les domaines formels et officiels, tandis que *la variété basse (L) (Low)*, appelée langue vernaculaire, est utilisée dans les domaines informels et quotidiens (1959). Comme l'illustre le cas du Québec, où le français standard est utilisé dans les contextes formels et le français québécois est utilisé dans les contextes informels

Cependant, il faut également souligner que la diglossie psycharienne se distingue de la *diglossie fergusonienne*. Comme l'explique le tableau n°03 ci-dessous :

Caractéristique	Diglossie psycharienne	Diglossie fergusonienne
Nombre de variétés linguistiques	Deux	Plus de deux
Fonction sociale des variétés	La variété haute est utilisée dans les contextes formels, tandis que la variété basse est utilisée dans les contextes informels	Les variétés peuvent avoir différentes fonctions sociales, mais elles sont généralement associées à des statuts sociaux différents
Contexte historique et culturel	Généralement associée à un contexte historique et culturel particulier	Concept plus général qui peut être appliqué à un plus large éventail de situations
Tableau n° 03 : Les différences entre la diglossie psycharienne et la diglossie fergusonienne.		

A partir de ce tableau n°03 exposant les différences entre les deux méthodes de la diglossie, on déduit que la *diglossie psycharienne* et la *diglossie fergusonienne* sont tous les deux des concepts sociolinguistiques qui décrivent des situations dans lesquelles deux variétés linguistiques qui coexistent dans une même communauté. La principale différence entre les deux concepts est le nombre de variétés linguistiques impliquées. La *diglossie psycharienne* est limitée à deux variétés, tandis que la *diglossie fergusonienne* peut inclure plus de deux variétés.

Dans la même perspective, on propose le modèle de Joshua Fishman qui a élargi encore plus la définition de la diglossie fergusonienne. Pour Joshua Aaron Fishman, la diglossie est une situation linguistique dans laquelle deux variétés de langue ou plus, qu'elles soient génétiquement apparentées ou non, sont utilisées à des fins différentes dans une même communauté linguistique. Son modèle articule le diglossie comme fait social et le bilinguisme comme un fait individuel (Fishman, 1971). Il a identifié quatre cas de figures possibles, selon la relation entre les deux concepts :

- **Bilinguisme et diglossie :**

Dans ce cas, les deux variétés sont en diglossie selon leurs distributions fonctionnelles et sont maîtrisées par la majorité de la population. Par exemple, dans le cas de la Grèce, le « démotique⁸⁰ » et le « katharé⁸¹ » vous a étaient en diglossie, et la plupart des Grecs étaient bilingues. Ainsi, le cas de la Suisse ou le standard allemand (langue écrite⁸²) et le « dialecte suisse alémanique⁸³ » partageant la communication sociale.

- **Bilinguisme sans diglossie :**

Dans une situation de bilinguisme sans diglossie, les deux langues sont utilisées dans tous les contextes sociaux, sans distinction de statut. Cette situation présente un certain nombre d'avantages, notamment la possibilité de communiquer avec un plus grand nombre de personnes, de favoriser l'ouverture d'esprit et la compréhension

⁸⁰ Le démotique (δημοτική) est une variété du grec moderne qui est parlée par la plupart des Grecs. Elle est basée sur le grec parlé, qui a évolué à partir du grec ancien. C'est une langue dynamique utilisée dans les contextes informels. Cependant, il existe un débat en Grèce sur sa place dans la société.

⁸¹ Le katharé (καθαρεύουσα) est une variété du grec moderne qui est considérée comme la langue standard du grec. Elle est basée sur la koiné, un dialecte du grec ancien qui a été utilisé comme langue commune du monde grec à l'époque hellénistique et romaine. C'est une langue conservatrice utilisée dans les contextes formels.

⁸² La langue écrite autochtone est la langue qui est parlée par les communautés autochtones d'une région. Il faut indiquer qu'elle est souvent menacée d'extinction en raison de la colonisation et de l'assimilation des peuples autochtones.

⁸³ Les dialectes suisses alémaniques sont un ensemble de dialectes germaniques parlés en Suisse, dans le Sud-Ouest de l'Allemagne, en France (Alsace et pays de Phalsbourg), dans l'Ouest de l'Autriche (Vorarlberg et Reutte), au Liechtenstein et dans le Nord de l'Italie (Valsesia et haute vallée du Lys). Ces dialectes sont utilisés par la majorité de la population suisse alémanique dans la vie quotidienne.

interculturelle, et d'avoir des avantages cognitifs. Pour l'illustrer, on suggère deux cas du bilinguisme sans diglossie :

- Le bilinguisme chez les immigrants : les immigrants qui viennent d'un pays, où une autre langue est parlée sont souvent bilingues. Ils utilisent leur langue maternelle dans la vie quotidienne et la langue du pays d'accueil dans les contextes formels.
- Le bilinguisme dans les régions où deux langues sont parlées couramment : il existe de nombreuses régions dans le monde où deux langues sont parlées couramment, sans qu'il y ait de distinction de statut entre les deux langues. Par exemple, au Canada, l'anglais et le français sont deux langues officielles, et elles sont utilisées dans tous les contextes sociaux.

- **Diglossie sans bilinguisme :**

Dans ce cas, les deux variétés sont en diglossie, mais elles ne sont maîtrisées que par une minorité de la population et particulièrement rurale comme dans les pays en développement. Par exemple, dans le Yémen, le standard arabe et le dialecte arabe yéménite sont en diglossie, mais la majorité de la population ne parle que le dialecte.

- **Ni diglossie ni bilinguisme :**

Dans ce quatrième cas de figure qui concerne que des petites communautés linguistiques isolées, ce critère reste théorique : il n'y a qu'une seule variété de langue parlée par la population. Par exemple, dans le cas de la Finlande, l'unique langue officielle est le finnois, et la majorité de la population est monolingue.

Joshua Aaron Fishman a structuré ses quatre formes dans un tableau avec deux axes : un axe horizontal⁸⁴ et un axe vertical⁸⁵. Ce tableau est un outil utile pour comprendre les situations linguistiques complexes. Il permet de mieux comprendre les facteurs qui contribuent à ces phénomènes et leurs implications pour les communautés linguistiques.

⁸⁴ Cette entrée représente la relation hiérarchique entre les variétés de langue. La variété haute (H) est considérée comme supérieure à la variété basse (L).

⁸⁵ Cet axe représente la distribution fonctionnelle des variétés de langue. La variété haute est généralement utilisée dans les domaines formels et officiels, tandis que la variété basse est généralement utilisée dans les domaines informels et quotidiens.

		DIGLOSSIE	
		+	-
BILINGUISME	+	1. Diglossie et bilinguisme	2. Bilinguisme sans diglossie
	-	3. Diglossie sans bilinguisme	4. Ni diglossie ni bilinguisme

Tableau n° 04: Bilinguisme et diglossie selon le modèle de Joshua Aaron Fishman (1971)

Le concept de *diglossie* continue à faire objet de recherche jusqu'à ce jour. Les linguistes s'intéressent aux différentes façons dont la diglossie peut se manifester, aux facteurs qui la favorisent et aux conséquences qu'elle peut avoir sur les communautés linguistiques. A ce propos, on cite certains travaux traitant la diglossie sous différents angles, notamment : On mentionne la contribution de Nicole Gueunier et Michel Francard (2016) abordant la diglossie dans le contexte de la mondialisation et de l'immigration. Ils montrent que la diglossie peut se manifester dans des contextes nouveaux, par exemple dans les communautés en ligne. On invoque l'étude la diglossie dans les pays multilingues de Britain (2018)⁸⁶, où montre que la diglossie peut se manifester dans des contextes où plusieurs langues sont en contact, par exemple dans les pays africains. On évoque aussi l'étude de la diglossie dans le cyberspace de Pujolar (2020), où il montre que la diglossie peut se manifester dans les communautés en ligne, par exemple dans les forums de discussion ou les réseaux sociaux.

Dans le contexte algérien, on fait recours à l'article « Bilinguisme et diglossie en Algérie : une distinction utile ? » de Rabah Kahlouche, qui soutient que la distinction

⁸⁶ Dans les pays multilingues de Britain (2018), le rapport de l'Office for National Statistics (ONS) sur la diversité linguistique au Royaume-Uni a révélé que la proportion de personnes parlant une langue autre que l'anglais à la maison avait augmenté de 11 % entre 2011 et 2018. Les langues les plus parlées au Royaume-Uni à la maison en 2018 étaient le polonais (4,2 %), le gallois (2,2 %), l'arabe (2,1 %), le français (1,9 %) et le hindi (1,7 %).

entre bilinguisme et diglossie est nécessaire pour comprendre la situation linguistique de l'Algérie. D'ailleurs, il définit le *bilinguisme* comme la capacité d'une personne à utiliser deux langues de manière égale, tandis que la *diglossie* est une situation linguistique dans laquelle deux variétés de langue sont utilisées dans un même espace social, mais de manière distincte. Ce linguiste algérien prétend que la distinction entre les deux concepts bilinguisme et diglossie est utile pour comprendre les relations entre l'arabe (langue officielle) et le français (première langue étrangère issue du colonialisme français). Il estime que l'arabe et le français sont deux langues qui sont en contact depuis des siècles, et que cette situation de contact a mène à une situation de diglossie. A savoir :

- L'arabe et le français ne sont pas utilisés de manière égale en Algérie. L'arabe est utilisé dans les domaines informels de la vie quotidienne, tandis que le français est utilisé dans les domaines formels et officiels (la langue de l'élite). .
- La relation entre l'arabe et le français est asymétrique. Le français est la langue de la colonisation et de la domination, tandis que l'arabe est la langue de la résistance et de l'identité.
- La diglossie a des implications importantes pour les individus et les communautés. Elle peut limiter les opportunités d'éducation et d'emploi. Elle peut également contribuer à la marginalisation de certains groupes sociaux.

Le tableau n°05, ci-après, résume les principaux critères qui distinguent le bilinguisme de la diglossie dans le cas de l'Algérie :

Arabe dialectal	Diglossie	Arabe classique
Arabe dialectal	Bilinguisme diglossique	Français
Arabe classique	Bilinguisme	Français
Tamazight	Bilinguisme diglossique	Arabe classique
Tamazight	Bilinguisme vernaculaire (véhiculaire)	Arabe dialectal
Tamazight	Bilinguisme diglossique	Français
Tableau n° 05: Distinction entre bilinguisme et diglossie en Algérie (Kahlouche, 2015).		

3.3.2. Rejet de la notion de diglossie :

Charles, A., Ferguson (1959), Joshua Aaron Fishman (1971) et André Martinet (1968), sont trois linguistes américains qui ont apporté une contribution importante à l'étude de la diglossie. Leurs travaux ont permis de mieux comprendre ce phénomène linguistique complexe et ses implications pour les locuteurs et les communautés linguistiques. Cependant, André Martinet, remet en cause la notion de diglossie proposée par les deux linguistes précédents dans son article « La notion de diglossie » (1968). Il révèle plusieurs éléments qui, selon lui, rendent cette notion simpliste, statique, restrictive et inadaptée à la réalité des situations de contact linguistique. A savoir :

André Martinet critique tous les critères de la diglossie fergossonienne : il s'attaque, d'abord, à la notion de diglossie pour sa dimension statique⁸⁷ parce que les situations de contact linguistique sont dynamiques et évolutives dans le temps. Par exemple, une variété de langue qui était autrefois considérée comme inférieure peut devenir dominante à un moment donné. En plus, Il reproche également la dimension restrictive (structuration des langues) et normative de la diglossie parce que les langues en contact ont une relation complexe, qui ne sont pas nécessairement hiérarchisées. Ainsi, la distinction entre les variétés des langues est arbitraire et peut être source de discrimination.

3.3.3. La notion de diglossie est trop restrictive

André Martinet critique également la notion de diglossie de Charles, A., Ferguson pour sa dimension restrictive. Rappelant que Charles, A., Ferguson définit la diglossie comme une situation dans laquelle deux variétés de langue sont hiérarchisées. Cependant, André Martinet souligne que les situations de contact linguistique peuvent être plus complexes que la simple opposition entre deux variétés de langue. Par exemple, une situation de contact linguistique peut impliquer plusieurs variétés de langue, qui ne sont pas nécessairement hiérarchisées. D'ailleurs, il propose une alternative à la notion

⁸⁷ Charles, A., Ferguson définit la diglossie comme une situation dans laquelle deux variétés de langue sont utilisées dans un même espace social, mais de manière distincte.

de diglossie, qu'il appelle la « *polyglossie*⁸⁸ ». Cette notion est plus dynamique et plus inclusive que la notion de diglossie. Par conséquent, il est utile d'indiquer que les critiques d'André Martinet à l'encontre de la notion de diglossie constituent des fondements théoriques qui contribuent à l'évolution de la notion de *diglossie*, qui est aujourd'hui perçu comme un concept plus complexe et nuancé.

Par conséquent, le bilinguisme est un phénomène complexe qui peut être défini de différentes manières. Beaucoup de chercheurs qui tentent de comprendre les différents types de bilinguisme pour mieux comprendre les implications de ce phénomène sur le développement cognitif (De Groot et Kroll, 2005), (Bialystok, 2015), l'acquisition du bilinguisme (Paradis, 2011) et les contextes sociaux (García, Wei, 2014). Les recherches sur le bilinguisme sont en cours et il reste encore beaucoup à apprendre sur ce phénomène. Cependant, les recherches existantes montrent que le bilinguisme est une compétence importante qui peut être bénéfique pour les individus et pour la société. En effet, le bilinguisme, la diglossie ainsi que le contact des langues continuent à enrichir la littérature de la sociolinguistique.

En conclusion, les variations linguistiques sont un phénomène central en sociolinguistique. Elles désignent le fait que la langue varie en fonction du contexte social. Elles sont un phénomène complexe qui est en constante évolution. Elles sont importantes, car elles nous permettent de mieux comprendre la langue et la société. En effet, on déduit que la sociolinguistique étudie les variations linguistiques en s'intéressant aux facteurs qui les influencent, aux représentations sociales qu'elles suscitent, et aux conséquences qu'elles peuvent avoir sur les individus.

Références bibliographiques :

- Abdelilah-bauer, B. (2006). *Le défi des enfants bilingues grandir et vivre en parlant plusieurs langues*. Paris. La Découverte.
- Barrios, A-M. (2002). «Variaçao lingüística e ensinouniversitario do espanhol como lingua estrangeira em Porto Alegre». Mémoire de maîtrise. Porto Alegre. Universidade Federal do Rio Grande do Sul.

⁸⁸ La polyglossie est une situation dans laquelle plusieurs variétés de langue sont utilisées dans un même espace social, sans qu'il y ait nécessairement de hiérarchisation.

- Bialystok, E. (2015). « Effects of bilingualism on cognition ». Dans la revue *Annual Review of Psychology*. (p. 109-130).
- Bota, C. (2008). « Eugenio Coseriu ; linguistique et philosophie du langage. Un modèle complexe du fonctionnement langagier ». *Université de Genève. Texto*.
- Bourhis, R-Y. Giles, H & Rosenthal, D-M. (1981). « Notes on the construction of a multidimensional measure of ethnolinguistic vitality ». Dans la revue *Journal of Multilingual and Multicultural Development*. (p. 127-149).
- Britain, D. (2018). « Diglossia in a globalized world: The politics of language in multilingual societies ». Dans la revue *Routledge*.
- Couëtoux-Jungman, F. Wendland, J. Aidane, É. Rabain, D. Plaza, M. Lécuyer, R. (2010). « Bilinguisme, plurilinguisme et petite enfance Intérêt de la prise en compte du contexte linguistique de l'enfant dans l'évaluation et le soin des difficultés de développement précoce ». Dans la revue *Dans Devenir*. (p. 293 à 307)
- Ervin, Susan M. (20014). « The Effect of Language of Report upon the Thematic Apperception Test Stories of Adult French Bilinguals ». Dans la revue *via ProQuest*.
- Ervin-Tripp, S-M. et A. Dill, A. (1973). « Language Acquisition And Communicative Choice: Essays ». Dans la revue *Palo Alto, CA: Stanford University Press*.
- Ferguson, C. (1959) . « Diglossia », Dans la revue *Word*. (p. 325-340).
- Fernandez, M. (2004). « El modelo de la lengua y la variación lingüística ». In: Revue, *Vademécum para la formación de profesores. Enseñanza de la Lengua (U) / lengua extranjera (LE)*, sous la dir. de Jesus Sanchez Lobato et Isabel Santos Gargallo (p. 737-752).
- Fishman, J. A. (1972). *The sociology of language*. Rowley, MA: Newbury House.
- Fishman, J. A., et García, O. (2017). *Diglossia in the 21st Century: A critical review of the concept and its applications*. Cambridge University Press.
- Gadet, F. (2007). *La Variation sociale en français*. Paris : Presses universitaires de France.
- García, O., et Wei, L. (2014). *Translanguaging: Language, bilingualism and education*. Palgrave. Macmillan.
- Gardner, R-C. (1985). *Social psychology and second language learning*. London. Edward Arnold.

Goudaillier, Jean-Pierre. (2001). *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*. Paris : Maisonneuve et Larose.

Gumperz, J. J. (1964). *Sociolinguistics*. New York. Holt, Rinehart and Winston.

Kahlouche, R. (2015). « Bilinguisme et diglossie en Algérie : une distinction utile ? ». Dans la revue *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*. (p. 27-48).

Labov, W. (1977). *Language in the innercity: Studies in the Black English vernacular*. Philadelphia. PA. University of Pennsylvania Press.

Mahmoudian, S. (2023). *La maîtrise des langues*. Paris. Didier.

Martinet, A. (1960). *Introduction à la linguistique générale*. Paris. Armand Colin.

Moreau, Marie-Louise. (1997). «Variation». Dans la revue *Sociolinguistique. Concepts de base*. Sous la dir. Moreau Marie-Louise. Sprimont: Mardaga, (p. 283-284).

Neveu, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris: Armand-Colin.

Paap, K. R., et Greenberg, S. (2013). «The cognitive benefits of bilingualism». In: *Revue, Trends in Cognitive Sciences*. (p. 187-192).

Paradis, M. (2011). *The acquisition of biliteracy*. Cambridge University Press.

Pavlenko, A. (2002). *Bilingualism and emotions*. Cambridge: Cambridge University Press.

Pujolar, J. (2020). *Diglossia and language ideologies*. John Benjamins Publishing Company.

Rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Disponible sur : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000215864> (Consultée, le 13/10/2023).

Romaine, S. (1989). *Bilingualism*. Oxford. Blackwell.

Trudgill, P. (1995). «Sociolinguistics: An Introduction to Language and Society».

Trudgill, P. (2019). *Diglossia and language contact: A sociolinguistic perspective*. Cambridge University Press.

EXERCICES D'APPLICATION

Exercice 1 : Identifier les concepts clés de la sociolinguistique variationniste

Question 1 : Répondez aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que la sociolinguistique variationniste ?
- Quels sont les concepts clés de la sociolinguistique variationniste ?

Exercice 2 : Comparer les approches de Labov et de Fishman

Question 1 : Répondez aux questions suivantes :

- Quelles sont les similitudes et les différences entre les approches de Labov et de Fishman ?
- Quelle démarcation existe-il entre la réflexion variationniste de Labov et celle de Fishman ?
- Comment les approches de Labov et de Fishman peuvent-elles être complémentaires ?

Exercice 3 : Décrire un exemple d'application des approches de Labov et de Fishman

Question 1 : Choisissez un exemple d'application des approches de Labov et de Fishman. Indiquez l'approche utilisée, les résultats obtenus et les implications de ces résultats.

Question 2 : Lisez un des articles de Labov et de Fishman. Ensuite, comparez les deux approches.

Exercice 4 : Vrai ou faux ?

Question 1 : Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses :

- **Labov et Fishman s'accordent sur le fait que la variation linguistique est un phénomène naturel.** (Vrai)
- **Labov et Fishman s'accordent sur le fait que la variation linguistique est influencée par des facteurs sociaux.** (Vrai)
- **Labov s'intéresse à la variation linguistique dans un contexte sociolinguistique.** (Vrai)
- **Fishman s'intéresse à la variation linguistique dans un contexte sociolinguistique et socioculturel.** (Vrai)

Exercice 5 : Identifier les concepts clés

Question 1 : Répondez aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que la variation linguistique ?
- Qu'est-ce qu'une variété linguistique ?

Exercice 6 : Comparer les concepts

Question 1 : Répondez aux questions suivantes :

- Quelle est la différence entre la variation linguistique et la variété linguistique ?
- Comment la variation linguistique peut-elle conduire à la formation de variétés linguistiques ?

Exercice 7 : Décrire un exemple de variation linguistique

Question 1 : Choisissez un exemple de variation linguistique que vous avez observé ou entendu. Indiquez le type de variation, les facteurs qui l'influencent et comment elle se manifeste.

Question 2 : Lisez des articles sur la variation et la variété linguistiques et présentez vos conclusions en classe.

Exercice 8 : Vrai ou faux ?

Question 1 : Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses :

- **La variation linguistique est un phénomène naturel qui se produit dans toutes les langues.** (Vrai)
- **La variation linguistique peut être un obstacle à la communication.** (Vrai)
- **Une variété linguistique est une langue en soi.** (Faux)
- **Une variété linguistique est une variante d'une langue.** (Vrai)

Question 2 : Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses :

- **La sociolinguistique variationniste est une branche de la linguistique qui étudie la variation linguistique en fonction de facteurs sociaux.** (Vrai)
- **La variation linguistique est un phénomène naturel qui se produit dans toutes les langues.** (Vrai)
- **La variation linguistique peut être un obstacle à la communication.** (Vrai)
- **La variation linguistique peut être un atout pour la communication.** (Vrai)

Exercice 9 : Identifier les différentes formes de variation

Question 1 : Répondez aux questions suivantes :

- Quels sont les différents types de variation linguistique ?
- Comment la variation linguistique peut-elle être classée ?

Exercice 10 : Comparer les différentes formes de variation

Question 1 : Répondez aux questions suivantes :

- Quels sont les avantages et les inconvénients de la variation linguistique ?
- Comment la variation linguistique peut-elle être valorisée ?

Exercice 11 : Décrire un exemple de variation linguistique

Question 1 : Choisissez un exemple de variation linguistique que vous avez observé ou entendu. Indiquez le type de variation, les facteurs qui l'influencent et comment elle se manifeste.

Exercice 12 : Identifier les concepts clés

Question 1 : Répondez aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que la norme linguistique ?
- Qu'est-ce qu'une variété linguistique ?

Exercice 13 : Comparer les concepts

Question 1 : Répondez aux questions suivantes :

- Quelle est la différence entre la norme linguistique et la variété linguistique ?
- Comment la norme linguistique peut-elle être définie ?
- Comment la norme linguistique peut-elle être établie ?

Exercice 14 : Décrire un exemple de norme linguistique

Question 1 : Choisissez un exemple de norme linguistique que vous connaissez. Indiquez les caractéristiques de la norme, les facteurs qui l'ont influencée et comment elle est utilisée.

Exercice 15 : Décrire un exemple de variété linguistique

Question 1 : Choisissez un exemple de variété linguistique que vous connaissez. Indiquez les caractéristiques de la variété, les facteurs qui l'ont influencée et comment elle est utilisée.

Question 2 : Répondez aux questions suivantes :

- Quelle est la différence entre le bilinguisme et le multilinguisme ?
- Quelle est la différence entre le bilinguisme et le plurilinguisme ?
- Quels sont les différents types de bilinguisme ?

Exercice 16 : Identifier les différents types de bilinguisme

Question 1 : Lisez les descriptions suivantes et indiquez le type de bilinguisme correspondant :

- Un enfant qui grandit dans un environnement familial bilingue et qui acquiert les deux langues à un âge précoce.
- Un adulte qui apprend une deuxième langue à l'âge adulte.
- Une personne qui parle deux langues, mais qui a une maîtrise inférieure de l'une d'entre elles.
- Une personne qui parle deux langues, mais qui utilise les deux langues dans des contextes différents.

Question 2 : Quels sont les différentes formes de bilinguisme ?

Exercice 17 : Comparer les différents types de bilinguisme

Question 1 : Répondez aux questions suivantes :

- Quels sont les avantages et les inconvénients du bilinguisme précoce ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients du bilinguisme tardif ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients du bilinguisme additif ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients du bilinguisme soustractif ?

Exercice 18 : Décrire un cas de bilinguisme

Question 1 : Choisissez une personne que vous connaissez qui est bilingue et décrivez son bilinguisme. Indiquez le type de bilinguisme, les avantages et les inconvénients du bilinguisme pour cette personne.

Question 2 : Créez une liste de mots ou de phrases qui sont différents dans les deux langues qu'ils parlent.

Question 3 : Traduisez un texte d'une langue à l'autre.

Question 4 : Parlez de vos expériences personnelles du bilinguisme.

Exercice 19 : Définition, identification et comparaison

Question 1 : Définir le bilinguisme et la diglossie.

Question 2 : Identifier les situations de bilinguisme et de diglossie dans le monde.

Question 3 : Comparer les avantages et les inconvénients du bilinguisme et de la diglossie.

Exercice 20 : Traduction, interprétation et production (orale, écrite)

Question 1 : Traduisez un texte d'une langue à l'autre.

Question 2 : Interpréter un discours ou une conversation d'une langue à l'autre.

Question 3 : Produisez un discours ou une conversation dans une langue étrangère.

Question 4 : Rédiger un texte dans une langue étrangère.

Exercice 21 : Observation et entretien

Question 1 : Faites des observer les interactions entre locuteurs bilingues et diglossiques.

Question 2 : Entretenez avec des locuteurs bilingues et diglossiques pour recueillir leurs expériences.

Exercice 21 : Réflexion

Question 1 : Comment le bilinguisme et la diglossie affectent-ils l'acquisition de la langue chez les enfants ?

Question 2 : Citez quelques avantages cognitifs du bilinguisme sur la compétence linguistique chez l'enfant et l'adulte.

Question 3 : Quels sont les différents phénomènes sociolinguistiques issu du bilinguisme ?

CHAPITRE IV : ATTITUDE ET REPRÉSENTATION

Dans le quatrième chapitre « *Attitude et représentation* » est un état de l'art de deux notions essentielles à la recherche en sociolinguistique : « *attitude* » et « *représentation* » qui sont au centre d'intérêt des chercheurs, qui ne cessent d'apporter des modèles théoriques et des orientations méthodologiques diverses issus des domaines annexes. Pour mener une réflexion approfondie sur ses notions essentielles à la sociolinguistique, il est incontournable d'esquisser par un survol historique, des définitions et de traiter, par la suite, les modèles théoriques appropriés et les questions qui lui sont relatives.

I. Attitude :

Nous proposerons l'historique, les tentatives de définition et les modèles théoriques relatifs à ce concept « *attitude* ».

1. Historique et définition :

Le terme « *attitude* » a été l'un des premiers concepts à émerger en psychologie sociale, avant d'être abordé comme terminologie en linguistique et en sociolinguistique. Elle est définie comme une disposition interne durable qui sous-tend la réponse d'un individu aux objets ou classes d'objets du monde social. Ces réactions sont des réponses à des croyances intériorisées sur des objets, des personnes ou des événements qui placent ces objets sur une échelle allant du positif au négatif, de favorable à défavorable. Elle peut être classée à l'aide d'une échelle d'évaluation. De plus, elle peut être motivée par des informations objectives, car elle peut être fondée sur des « *préjugés* » ou des « *stéréotypes* ».

Effectivement, ce concept *d'attitude* remonte aux contributions des sociologues William I. Thomas et Florian Znaniecki, qui l'ont défini comme « *une disposition à réagir de manière favorable ou non à un objet, une personne ou une situation* » (Castellotti et Moore, 2002 : 7). Ils ont prouvé dans leur ouvrage "The Polish Peasant in Europe and America" (1918) que les attitudes ne sont pas des éléments fixes, mais qu'elles peuvent changer au fil du temps en fonction des

expériences et des interactions sociales. Ils soulignent qu'elles sont des constructions mentales qui sont influencées par les expériences personnelles, les valeurs et les normes sociales. Ses recherches qui n'ont pas été sans conséquences sur la discipline elle-même, et au-delà, sur les sciences humaines et sociales en général, dont la sociolinguistique qui nous intéresse dans ce cours.

Au cours des années 1960, la notion *d'attitude* a été appliquée à l'étude des langues et des variétés de langue. Des chercheurs ont montré que les « *attitudes linguistiques* » peuvent avoir un effet déterminant sur la vie des locuteurs. A titre d'exemple, les personnes qui parlent une langue ou une variété de langue stigmatisée peuvent être désavantagées dans l'éducation, le travail, et la vie sociale. Il y a eu plusieurs tentatives de définition de cette notion « attitude ». A savoir :

Selon Daniel Katz, l'attitude est « *la prédisposition de l'individu à évaluer un symbole d'un objet ou un aspect de son monde d'une manière favorable ou défavorable. L'avis est l'expression verbale d'une attitude, mais les attitudes peuvent aussi être exprimées en comportement non verbal.* » (Katz, 1960 : 168). Il souligne le lien entre les attitudes linguistiques et le comportement linguistique. Elle nous rappelle que les attitudes ne sont pas simplement des croyances ou des opinions, mais qu'elles peuvent avoir un impact réel sur la façon dont nous utilisons la langue. Il propose un modèle fonctionnel des attitudes, selon lequel les attitudes remplissent trois fonctions principales : la fonction cognitive : les attitudes nous aident à comprendre et à organiser le monde qui nous entoure), la fonction affective (les attitudes nous aident à réguler nos émotions) et la fonction conative (les attitudes nous motivent à agir).

Selon Icek Ajzen (1988 : 4) elle est la « *disposition à répondre de manière favorable ou défavorable au regard d'un objet, d'une personne, d'une institution, d'un événement* » (Ajzen, 1988 : 4). On peut déduire que l'attitude linguistique a

des facteurs importants de la TAP⁸⁹, qui influence le comportement linguistique en affectant la motivation à agir.

D'après le *Dictionnaire de Linguistique* « Les attitudes langagières constituent l'ensemble des opinions explicites ou implicites sur l'usage d'une langue » (Jean Dubois et coll.). Ces attitudes linguistiques peuvent donc avoir lieu aussi bien face aux autres langues que face à la variété que l'on parle.

Dans le cas d'une évaluation, une attitude peut être positive, neutre ou négative, consciente ou inconsciente. C'est ce que confirme le sociolinguiste français Louis-Jean Calvet, qui s'intéresse à la relations entre la langue et la société et aux attitudes linguistiques, à savoir qu' « *il n'y a pas de rapport neutre entre le locuteur et sa langue. La langue n'est pas un instrument que nous sortons de son étui lorsque nous avons besoin de communiquer pour l'y ranger ensuite* » (Calvet, 1993). Pour lui, la langue n'est pas un simple outil de communication, mais un élément qui est intimement lié à l'identité du locuteur. A ce propos, il met en avant la dimension sociale et culturelle de la langue. Il existe ainsi tout un ensemble d'attitudes, de sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langues et à ceux qui les utilisent, qui rendent superficielle l'analyse de la langue comme un simple instrument. Ainsi, Daniel Katz affirme que les attitudes linguistiques ont des retombées sur le comportement linguistique. D'ailleurs, il compare les attitudes linguistiques à un marteau : « *C'est-à-dire que contrairement au marteau qu'on peut aimer ou ne pas aimer sans que cela ne change rien à la façon dont on plante un clou, les attitudes linguistiques ont des retombées sur le comportement linguistique* » (Katz, 1960). En revanche, les attitudes linguistiques peuvent avoir un impact sur la façon dont on utilise la langue. Par exemple, une personne qui a une attitude positive envers sa langue maternelle sera plus susceptible de l'utiliser dans des situations formelles

Richards, Platt et Platt parlent d'

⁸⁹ C'est la théorie de l'action planifiée (TAP) : un modèle qui permet de prédire le comportement humain. Selon la TAP, le comportement est influencé par trois facteurs, tels que : l'attitude à l'égard du comportement, la norme subjective et la perception du contrôle comportemental.

Attitudes que les locuteurs de différentes langues ou de variétés linguistiques différentes ont à l'égard des langues des autres ou de leurs propres langues ». Pour eux « l'expression de sentiments positifs ou négatifs concernant une langue peut être le reflet d'impressions sur la difficulté ou la simplicité linguistique, la facilité ou difficulté de l'apprentissage, le degré d'importance, l'élégance, le statut social, etc. Les attitudes à l'égard d'une langue peuvent aussi refléter ce que les gens pensent des locuteurs de cette langue. (Richards, Platt et Platt, 1997 : 6).

Depuis les années 1960, les recherches sur la perception et l'utilisation du langage par les locuteurs ont été problématisées dans différentes directions, principalement à travers le concept d'attitude. Ils se concentrent sur la valeur attribuée aux langues et à leurs variations, ainsi que sur les évaluations sociales qu'elles évoquent chez les locuteurs pour expliquer les comportements linguistiques.

La sociolinguistique a associé le concept d'attitude au concept de « *communauté linguistique* ». Il existe toujours des *attitudes linguistiques* envers les *langues* et la diversité des *variétés* parlées par la majorité des *membres de la communauté* actuelle, qu'elle soit grande ou petite. Dans le cas d'une évaluation, les attitudes peuvent être positives, neutres ou négatives, conscientes ou inconscientes, pour autant qu'elles correspondent à des évaluations. En conséquence, on affirme que l'attitude linguistique est un concept essentiel à la sociolinguistique. Il s'agit d'une évaluation positive ou négative d'une variété linguistique. Les attitudes linguistiques peuvent être influencées par de nombreux facteurs, tels que la classe sociale, l'ethnie, le sexe, l'âge, etc.

Les attitudes linguistiques sont souvent l'expression de luttes sociales subtiles qui ne sont pas toujours faciles à justifier. Certains aspects du français standard moderne sont dérivés de variétés non standard du vieux français. La forme inhabituelle d'hier est devenue la norme d'aujourd'hui. La prononciation (r) est standard aux États-Unis, mais est considérée comme non standard au Royaume-Uni (Labov, 1994).

2. Rapport cause-effet entre attitude et comportement :

Pour déterminer la relation cause-effet entre les attitudes et les comportements, nous proposons une lecture de deux processus de la psychologie sociale expérimentale établis par David Vaidis dans son article « Attitude et comportement dans le rapport cause-effet : quand l'attitude détermine l'acte et quand l'acte détermine l'attitude » (2006):

2.1. Les échelles de mesure d'attitude :

Les attitudes n'étant pas des objets facilement accessibles, elles sont souvent appréhendées de manière déclarative à l'aide d'échelles de mesure. A ce sujet, David Vaidis suggère un exemple d'échelle de mesure d'attitude en psychologie sociale. Cette échelle est une échelle d'intervalles en plusieurs points donnant la possibilité aux individus d'établir par écrit leur évaluation de l'objet en se plaçant sur l'échelle de mesure allant « je n'aime pas du tout » à « j'aime tout à fait » comme l'illustre le schéma qui suit :

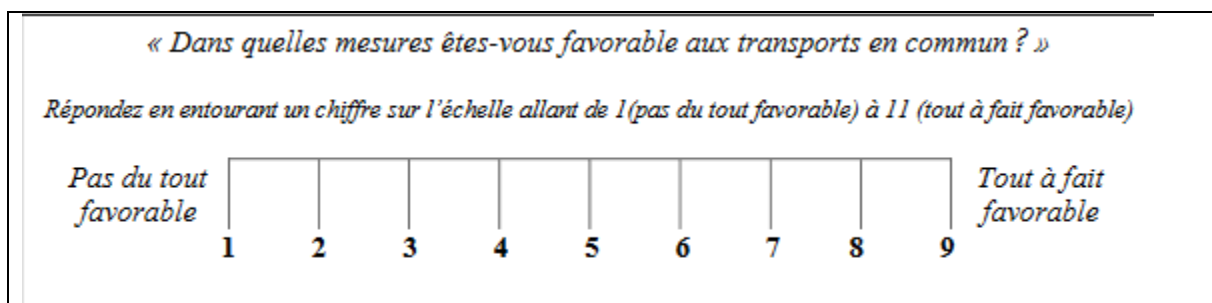


Figure n° 01 : Exemple d'une échelle de mesure d'attitude en psychologie sociale (Vaidis, 2006 : 103).

Il est utile d'indiquer qu'une échelle de mesure d'attitude doit répondre à certains critères de construction pour être validée. Il y a trois (03) critères de construction d'une échelle de mesure d'attitude :

- 1) **Critère de validité** : l'échelle doit mesurer ce qu'elle prétend mesurer.
 - 2) **Critère de fidélité** : l'échelle doit fournir des résultats cohérents.
 - 3) **Critère de sensibilité** : l'échelle doit être sensible aux changements d'attitude.
- **Exemple** : Échelle d'attitude envers la langue anglaise

Pour plus d'éclaircissements, on présente un exemple d'échelle de mesure d'attitude en psychologie sociale envers la langue anglaise appliqué par un étudiant X :

Question : À quel point aimez-vous l'anglais ?

Réponse : Les réponses proposées par l'étudiants X en s'appuyant sur l'échelle d'attitude envers la langue anglaise sont :

- Je n'aime pas du tout (1)
- Je n'aime pas beaucoup (2)
- Je suis indifférent (3)
- J'aime un peu (4)
- J'aime beaucoup (5)
- J'aime tout à fait (6)

On constate que cette échelle de mesure a permis d'obtenir des résultats bien précis. L'étudiant X mesure l'évaluation positive ou négative de la langue selon des degrés chiffrés. Cette échelle de mesure d'évaluation est donc facile à comprendre et à utiliser par n'importe quelle personne. Elle constitue un outil simple et efficace pour mesurer les attitudes.

A partir de ce qui précède, on déduit qu'il existe de nombreux types d'échelles de mesure d'attitude. Nous mentionnons quelques exemples :

- **Échelles d'évaluation** : ces échelles mesurent l'évaluation positive ou négative d'un objet.
- **Échelles de préférence** : ces échelles mesurent le degré de préférence pour un objet par rapport à un autre.
- **Échelles d'intention** : ces échelles mesurent l'intention d'adopter un comportement particulier.

Bref, les échelles de mesure d'attitude sont des outils indispensables pour les psychologues sociaux, permettant de mesurer les attitudes de manière précise et fiable.

2.2. Le modèle de persuasion cognitive :

La relation de cause à effet entre l'attitude et le comportement du locuteur est claire. La manipulation des attitudes conduit au comportement souhaité. David Vaidis

explique : « *en modifiant volontairement l'attitude d'un individu par le biais d'une manipulation, le comportement associé à cette attitude est ainsi plus susceptible d'être réalisé* » (Vaidis, 2006). Le diagramme suivant, emprunté à David Vaidis, montre la relation de cause à effet entre les attitudes et le comportement :

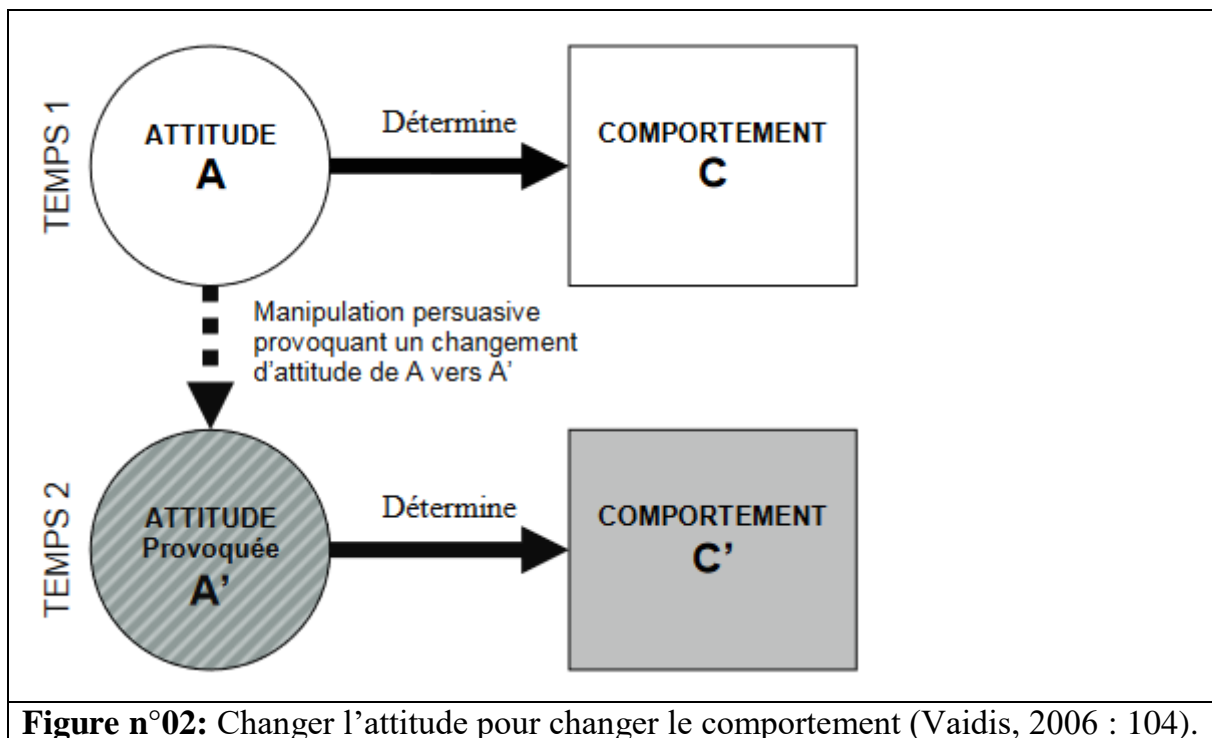


Figure n°02: Changer l'attitude pour changer le comportement (Vaidis, 2006 : 104).

La figure ci-dessous est divisée en deux parties : la partie gauche représente le processus de persuasion, et la partie droite représente le processus d'influence du comportement que nous l'expliquons comme suit :

On remarque que la partie gauche de la figure représente le processus de persuasion. Ce processus commence par une source d'information, qui peut être une personne, un groupe, un média ou un autre élément. La source d'information (média, Internet, famille, ...) transmet des informations au public, qui les reçoit. Dès la réception des informations, le public les traite en fonction du processus de traitement de l'information peut être influencé par de nombreux facteurs, tels que la crédibilité de la source d'information, la force de l'argumentation et l'intérêt du public. Dans le cas le public est convaincu par les informations, il peut modifier son attitude en se basant sur une échelle de mesure d'attitude.

En ce qui concerne la partie droite de la figure, elle représente le processus d'influence du comportement. Ce processus commence par une attitude modifiée, qui peut influencer le comportement de différentes façons (directement⁹⁰ ou indirectement⁹¹).

La relation de cause à effet entre l'attitude et le comportement du locuteur est claire. La manipulation des attitudes conduit au comportement souhaité. David Vaidis explique : « *Lorsque l'attitude d'un individu est volontairement modifiée par manipulation, le comportement associé à cette attitude est plus susceptible d'être exécuté.* » Le diagramme suivant, emprunté à David Vaidis, montre la relation de cause à effet entre les attitudes et le comportement. : Prenons l'exemple d'une langue parlée en Algérie : Si un individu prend plaisir à dénigrer une langue particulière : le tamazight à Alger dans les années 1980 (Temps 1, Attitude A), alors on observera parmi les locuteurs un certain nombre de comportements Kabyles : insécurités linguistiques, changements de langue, etc. (Comportement C). Le changement d'attitude aura provoqué un changement de comportement.

Ce modèle de la relation de cause à effet entre l'attitude et le comportement propose une lecture des attitudes sont influencées par les informations que les individus reçoivent de différentes sources, telles que : la famille, le travail, les médias, le réseautage numérique. Dans cette figure, la flèche allant de la source d'information à l'attitude représente le processus de persuasion. Ce processus peut être influencé par de nombreux facteurs, tels que la crédibilité de la source d'information, la force de l'argumentation et l'intérêt du public. Bref, le modèle de persuasion cognitive, qui propose que les attitudes peuvent être modifiées pour changer le comportement est un outil nécessaire pour comprendre comment les attitudes influencent le comportement. Par conséquent, le modèle de persuasion cognitive comporte trois (03) étapes :

- La réception de l'information persuasive.

⁹⁰ Elle peut influencer le comportement directement, en rendant le comportement plus ou moins probable. Par exemple, si une personne développe une attitude positive envers l'apprentissage de la langue anglaise, elle est plus susceptible de faire des cours de cette langue.

⁹¹ L'attitude modifiée peut également influencer le comportement indirectement, en influençant les normes sociales. Ces dernières sont les règles non écrites qui dictent ce qui est acceptable ou non dans une société.

- Le traitement de l'information en fonction de nombreux facteurs, tels que : la crédibilité de la source d'information, la force de l'argumentation et l'intérêt de la personne pour le sujet.
- Le changement d'attitude.

En somme, on avance que David Vaidis (2006) présente deux concepts importants en psychologie sociale : l'échelle de mesure d'attitude et le modèle de persuasion cognitive. Ces modèles sont utiles pour comprendre comment les attitudes sont mesurées et comment elles peuvent être modifiées.

3. Fonction de l'attitude :

L'attitude peut avoir trois (03) fonctions :

3.1. Fonction cognitive :

Fonction cognitive aide à comprendre et à organiser le monde qui nous entoure. Elle permet de simplifier la réalité et de prendre des décisions plus rapidement. Effectivement, elle joue un rôle important dans le fonctionnement cognitif des individus surtout dans la mémorisation. Par exemple, si nous avons une attitude positive envers un produit, nous serons plus susceptibles de l'acheter. Si nous avons une attitude négative envers une personne, nous serons plus susceptibles d'éviter de la fréquenter.

3.2. Fonction régulatrice :

La fonction régulatrice de l'attitude est la fonction qui permet aux attitudes de nous aider à réguler nos émotions. Les attitudes peuvent nous aider à nous sentir bien ou mal à l'aise dans certaines situations. Cette fonction se manifeste chez le locuteur entre deux états : soit une insécurité linguistique, soit un cas d'une hypercorrection. Par exemple, si nous avons une attitude positive envers un événement, nous serons plus susceptibles de nous sentir heureux ou excités. Si nous avons une attitude négative envers un événement, nous serons plus susceptibles de nous sentir tristes ou en colère.

3.3. Fonction énergétique :

La fonction énergétique de l'attitude est une fonction importante qui nous motive à atteindre nos objectifs et à surmonter les obstacles. Les attitudes positives peuvent nous donner l'énergie et la détermination nécessaires pour réussir. Les attitudes négatives, en revanche, peuvent nous rendre plus vulnérables à l'échec et au découragement. La fonction énergétique de l'attitude est étroitement liée à la fonction régulatrice. Les attitudes peuvent nous aider à réguler nos émotions, ce qui peut à son tour nous aider à mobiliser nos ressources et à nous motiver à agir. Par exemple, si nous avons une attitude positive envers nous-mêmes, nous serons plus susceptibles de nous sentir confiants et capables de relever des défis. Ce sentiment de confiance peut nous donner l'énergie et la détermination nécessaires pour atteindre nos objectifs.

D'après ce qui précède, on avance que les attitudes remplissent trois fonctions principales : cognitive, régulatrice et énergétique.

En effet, les locuteurs ont tout un ensemble d'attitudes et de sentiments concernant la langue, les types de variétés de langue et les personnes qui l'utilisent. Ces attitudes ont forcément un impact sur le comportement linguistique (Labov, 1994). Cette dernière traduit le locuteur entre deux états : soit une insécurité linguistique, soit un cas d'une hypercorrection.

II. Insécurité linguistique : Définition, genèse et typologie :

Il est important de noter que les définitions ne sont pas exhaustives. Le terme « *insécurité* » peut être défini de différentes manières dans le dictionnaire de langue selon le contexte et les objectifs de la recherche (économie, psychologie). Dans les sciences du langage, il n'y a qu'un seul ouvrage collectif dirigé par Marie-Louise Moreau (1997) présentant les concepts de base en sociolinguistique sous la forme de notices consacre quelques pages à cette notion qui est notamment traitée par Michel Francard (1997). Ce qui incite à se poser les questions suivantes : quand est apparue cette notion ? S'agit-il d'une notion récente ? Comment la définir ? Quels sont ses types ?

La première apparition du concept « *insécurité linguistique* » remonte aux années 1960 dans les travaux du sociolinguiste variationniste William Labov prouvant que *l'insécurité linguistique* est un phénomène complexe qui est influencé par des facteurs, tels que : situation socio-économique des locuteurs, la situation sociale dans laquelle la personne se situe et les normes linguistiques en vigueur dans la société. Ses travaux remarquables ont contribué à faire de l'insécurité linguistique un concept fondamental de la sociolinguistique et ont permis de mieux comprendre les causes et les conséquences de ce phénomène. Le problème principal abordé est la stratification sociale. Ce sociolinguiste analysait précisément un changement linguistique en cours dans la communauté new-yorkaise : la réalisation du phonème /r/. Il postule qu'il existe un lien de causalité entre variation linguistique et stratification sociale. Il avait en effet découvert que dans certains dialectes de l'anglais américain, la prononciation du son /r/ est liée à la classe sociale du locuteur. Dans les expressions comme « *fourth / floor* », certains locuteurs prononcent le phonème /r/, et d'autres pas. La prononciation du /r/ est donc liée au statut social. La bourgeoisie new-yorkaise réalise le /r/ d'une manière particulièrement marquée et même parfois déplacée, en émettant ce phonème là où ceux qu'ils prennent pour modèle ne l'auraient pas fait.

Dans le cadre des recherches en matières sociolinguistique menées dans le cadre des programmes de sensibilisation et de soutien aux personnes souffrant d'insécurité linguistique, on mentionne les études les plus importantes de Labov sur l'insécurité linguistique :

- « The Social Stratification of English in New York City » (1966) : Dans cette étude, William Labov a démontré que les locuteurs de la classe sociale inférieure de New York City sont plus susceptibles de produire des variantes non standard de la langue. Il a également prouvé que ces locuteurs sont plus susceptibles de souffrir d'insécurité linguistique.
- Dans son ouvrage « The Study of Language in its Social Context » (1972) William Labov définit l'insécurité linguistique et discute des causes et des conséquences de ce phénomène.
- Dans son livre « Principles of Linguistic Change, Volume II: Social Factors » (1994), ce sociolinguiste discute de l'influence de la société sur le changement linguistique. Il souligne que l'insécurité linguistique exerce un rôle dans le

changement linguistique parce qu'elle peut conduire les locuteurs à adopter des formes linguistiques standard.

Malgré ses travaux considérables, il faut indiquer que ce sociolinguiste n'a consacré que quelques pages à ce concept dans son ouvrage *Sociolinguistique* (1976). D'ailleurs, il le définit comme « *un sentiment d'inconfort ou de honte ressenti par une personne lorsqu'elle utilise sa langue maternelle* » (Labov, 1976). Il souligne que l'insécurité linguistique est souvent liée à une perception négative de la variété linguistique parlée par la personne, qui est souvent associée à un groupe social défavorisé. En se fondant sur des observations sur des locuteurs de différentes variétés linguistiques⁹², il propose une démarche pour repérer les « *symptômes* ⁹³ » et « *mesurer l'insécurité linguistique* ». Cette démarche labovienne a été reprise dans les expériences de nombreux sociolinguistes : Elle fournit une compréhension des manifestations de l'insécurité linguistique et ses conséquences.

L'indice d'insécurité linguistique est un outil important pour la recherche en sociolinguistique. Il permet de mesurer l'insécurité linguistique d'un locuteur et de comprendre les facteurs qui la favorisent.

L'insécurité linguistique peut être définie comme : « *la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale.* » (Françard, 1997, 171-172). Quant à Jean-Louis Calvet, il la définit comme suit : « *On parle de sécurité linguistique, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme. A l'inverse, il y a sécurité linguistique lorsque les locuteurs*

⁹² Il y a trois observations : Les locuteurs de la variété linguistique non standard sont plus susceptibles de se corriger lorsqu'ils parlent. Les locuteurs de la variété linguistique non standard sont plus susceptibles d'éviter l'utilisation de certaines formes linguistiques. Les locuteurs de la variété linguistique non standard sont plus susceptibles d'avoir une attitude négative envers leur propre variété linguistique.

⁹³ On propose quatre exemples de symptômes de l'insécurité linguistique des locuteurs. A savoir : **La correction excessive** (hésitation, autocorrection des erreurs), **l'hypercorrection** : (le locuteur utilise des formes linguistiques standard de manière excessive ou incorrecte), **l'évitement** (le locuteur évite d'utiliser certaines formes linguistiques ou de parler dans certaines situations), **l'attitude négative** (le locuteur a une opinion négative de sa propre variété linguistique).

considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête, un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. » (Calvet, 1994 : 50).

Suite au rapport de contact de langues aux raisons sociales, on réfère à plusieurs chercheurs ayant déterminé cette notion dans leurs ouvrages. A savoir:

Dans l'ouvrage *Le bilinguisme* de Jean Darbelnet (1970) où il définit l'insécurité linguistique comme « le flottement, l'hésitation entre un mode d'expression et un autre ». (Darbelnet, 1970) Cette définition met l'accent sur la dimension subjective de l'insécurité linguistique, qui est ressentie par le locuteur comme un sentiment d'incertitude ou d'inconfort.

Dans l'ouvrage *Les voix des Français: En parlant, en écrivant* (2000), Gudrun Ledegen définit, « l'insécurité linguistique [est] la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime. » (Gudrun, 2000 :53). Cette définition met l'accent sur la dimension subjective de l'insécurité linguistique, qui est ressentie par le locuteur comme un sentiment négatif.

Dans son ouvrage *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures* (2014), Philippe Blanchet et ses collègues définissent l'insécurité linguistique :

c'« est la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre ce qu'ils parlent et une langue (ou variété de langue) légitimée socialement parce qu'elle est celle de la classe dominante, parce qu'elle est perçue comme "pure" (supposée sans interférences avec un autre idiome non légitime), ou encore parce qu'elle est perçue comme celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire. (2014 : 293).

Les travaux de Anne-Marie Houdebine, notamment son ouvrage *L'insécurité linguistique* (1993) élucident le concept de l'insécurité linguistique. Elle le définit comme « le sentiment d'inconfort, de malaise, de honte, voire d'infériorité, que peut

ressentir un locuteur lorsqu'il utilise sa langue maternelle » (1993). Cet linguiste française souligne que l'insécurité linguistique est souvent liée à une perception négative de la variété linguistique parlée par le locuteur, qui est souvent associée à un groupe social défavorisé. D'après ses théories l'insécurité linguistique est la recherche d'une légitimité linguistique. Cela signifie que les locuteurs qui souffrent d'insécurité linguistique sont en quête d'une reconnaissance sociale de leur variété linguistique. Ils se sentent souvent inférieurs aux locuteurs de la variété linguistique standard parce qu'ils pensent que leur variété est moins valorisée. La sécurité linguistique, quant à elle, est caractérisée par une estime de la pratique linguistique par ce qu'elle coïncide avec les pratiques légitimes. Cela signifie que les locuteurs qui ont une sécurité linguistique sont satisfaits de leur variété linguistique et n'ont pas besoin de la comparer à une norme extérieure. Ils considèrent que leur variété est légitime et qu'elle mérite d'être valorisée.

Des différentes définitions évoquées ci-dessus, une notion émerge : la notion de « *norme* », qui stipule les règles du « *bon usage* », du « *bien parler* » et les impose au locuteur. Cette norme est souvent prise en compte par la classe dirigeante et communiquée par les écoles. La norme est coercitive et peut perturber le locuteur en le faisant hésiter sur la forme à utiliser. Cependant, certains locuteurs ne semblent pas gênés par les « *normes* » et évoluent sans effort dans un sentiment de sécurité linguistique. A ce propos, Louis-Jean Calvet (1993 : 47) affirme qu'

on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. À l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. (Calvet, 1993 : 47)

Au vu de ce qui a été dit précédemment, on remarque que les deux concepts sont donc liés et le taux de *sécurité/insécurité* peut être mesuré à l'aide d'un test comme ceux réalisés par William Labov (1972). Si l'insécurité linguistique se manifeste par

l'application d'une *norme prestigieuse* largement reconnue pour son caractère unique et hautement codifié, alors on peut se demander si *l'insécurité linguistique* se manifeste comme singulière et unique, ou si elle est diversifiée et peut être divisée en *différents les types*. C'est pourquoi on s'interroge : ***Quels types d'insécurité linguistique ?***

Dans la même perspective, on fait référence également à l'ouvrage « La guerre des langues » (1996) du sociolinguiste français Jean-Louis Calvet dans lequel il propose une typologie des situations linguistiques en fonction de *la sécurité* ou de *l'insécurité linguistique* des locuteurs. Il distingue quatre (04) situations cardinales théoriques :

- 1) **Insécurité formelle et statutaire** : elle englobe les situations où les locuteurs pensent «mal parler » et ce qu'ils parlent n'est pas une langue. Cette situation s'explique par exemple en Algérie par le fait que certains locuteurs pensent qu'ils ne parlent pas un bon français et ce sont les instruits qui détiennent la bonne pratique de la langue (médecins, universitaires, informaticiens, ...).
- 2) **Sécurité formelle et insécurité statutaire** : c'est le cas des locuteurs qui pensent utiliser une bonne forme linguistique mais qu'ils qualifient comme non légitime statutairement. En Algérie, il est fréquent qu'on signale que les locuteurs d'une couche citadine sont les meilleurs connaisseurs de la forme locale alors qu'elle est statutairement défavorisée.
- 3) **Insécurité formelle et sécurité statutaire** : Les locuteurs d'une langue statutairement légitime considèrent qu'ils en parlent une forme non légitime, c'est le cas lorsque les locuteurs de la langue nationale ou officielle pensent que dans tel ou tel autre lieu on parle la meilleure langue, ce qui implique qu'ils pensent parler une forme défectueuse, c'est le cas des locuteurs Algériens qui parlent français mais qui pensent que le lieu où l'on parle mieux est ailleurs (la France).

- 4) **Sécurité statutaire et formelle** : Les locuteurs sont convaincus de bien parler une langue dont le statut est incontesté.

Les quatre situations cardinales théoriques de ce sociolinguiste sont des grilles de lecture qui permettent de comprendre les perceptions des locuteurs vis-à-vis de leur variété linguistique. Elles sont utiles pour analyser les situations d'insécurité linguistique et pour promouvoir la sécurité linguistique.

Ainsi, Annette Boudreau Boudreau, Jean Dubois et Véronica Entremont (2008) Elle a montré dans leur contribution « Représentations linguistiques d'élèves du secondaire à l'égard de la langue dans les contextes familial, scolaire et en sciences » (2008) que l'insécurité linguistique est un phénomène complexe qui peut être influencé par divers facteurs. Elle a également montré que les élèves interrogés avaient des représentations linguistiques complexes et nuancées, qui s'articulaient autour de deux types d'insécurité linguistique : l'insécurité linguistique statutaire et l'insécurité linguistique formelle. Elles distinguent définissent deux (02) types d'insécurité linguistique:

- 1) **L'insécurité linguistique statutaire** est liée au sentiment que sa langue est moins prestigieuse qu'une autre langue.
- 2) **L'insécurité linguistique formelle** est liée à une crainte de ne pas être compris par les autres.

De l'insécurité linguistique résulte d'autres phénomènes sociolinguistique, tels que : l'hypercorrection,

III. Hypercorrection :

L'hypercorrection résulte justement de l'insécurité linguistique : C'est parce que l'on considère sa façon de parler comme peu prestigieuse que l'on tente d'imiter, de façon exagérée, les formes prestigieuses. Et ce comportement peut en entraîner d'autres qui viennent se greffer sur lui.

Pour commencer, on s'interroge : qu'est-ce que l'hypercorrection ?

D'après le dictionnaire Le Robert 2023, le mot « *hypercorrection* » a deux définitions : Dans le sens restreint, le mot de l'hypercorrection désigne une « *erreur*

grammaticale ou lexicale due à une tentative de parler ou d'écrire de manière plus correcte qu'on ne le fait réellement ». Elle est souvent exprimée par l'insécurité linguistique par un sentiment d'incertitude ou de malaise à l'égard de sa propre langue. Ce sentiment peut être causé par divers facteurs comme la perception d'une hiérarchie entre les langues, la crainte de ne pas être compris ou l'absence d'éducation formelle dans une langue. Dans un sens plus large, l'hypercorrection est un « *comportement linguistique qui vise à se conformer à une norme linguistique perçue comme prestigieuse.* » (2023).

Le terme *l'hypercorrection* peut être considéré comme un phénomène sociolinguistique important : il reflète les normes et les valeurs d'une société. Elle peut être utilisée pour signaler un statut social ou un niveau d'éducation, ou pour se conformer à des attentes sociales. Par exemple, un locuteur d'une langue régionale peut éviter d'utiliser des mots ou des expressions de sa langue maternelle dans un contexte formel, par crainte d'être jugé ou critiqué. Bref, le terme « *hypercorrection* » est une manifestation de l'insécurité linguistique.

Louis-Jean Calvet (1993 : 55) définit le phénomène de *hypercorrection* comme les erreurs commises par un locuteur lorsqu'il tente de restituer ce qu'il croit être la forme correcte du langage. En utilisant ainsi une forme « *trop correcte* », il tombe dans l'erreur par souci de respecter les règles de bon usage édictées notamment par les grammairiens, les académies, etc., mais qu'il ne maîtrise pas suffisamment. Il remarque que : « *L'hypercorrection peut être perçue comme ridicule par ceux qui dominent la forme légitime et qui vont donc en retour juger de façon dévalorisante ceux qui tentent d'imiter une prononciation valorisée. Cet emboîtement peut se poursuivre à l'infini, et nous montre l'ancrage social profond des attitudes linguistiques.* » (Calvet, 1998 : 56).

Françoise Gadet (1997 : 15) signale que « *le concept n'est pas aisé à définir, car, dans l'usage actuel, il recouvre deux sens appartenant à deux traditions distinctes : l'un utilisé par les grammairiens français, et l'autre issu des travaux de Labov* ». Elle indique que, « *dans le sens français, hypercorrection recouvre une réalisation grammaticale fautive due à l'application excessive d'une règle imparfaitement maîtrisée* ». Les exemples qu'elle cite sont issus du registre oral : « *si vous laissez r*

un message, je vous rappellerai dès mon retour » ; « C'est une petite ville où il fait bon y vivre » ; « voilà la façon dont nous pensons que la culture doit évoluer ». Dans ces trois exemples, l'hypercorrection se manifeste par une « liaison fautive », une « relative pléonastique » et une « extension du domaine du subjonctif » (*ibid.*). De fait, l'hypercorrection est étroitement liée à « une tendance à la surenchère en situation surveillée » (*ibid.*). Ce phénomène est fréquent dans les situations formelles et peut advenir dans toutes les langues.

IV. Stéréotype :

Pour comprendre, *qu'est-ce que le stéréotype ?* Nous citons quelques tentatives de définitions. A savoir :

D'après le dictionnaire Larousse, « *Un stéréotype est une croyance ou une opinion simpliste et souvent fautive sur un groupe de personnes.* » (Dictionnaire Larousse, 2023).

D'après le dictionnaire Robert, « *Un stéréotype est une caractérisation symbolique et schématique d'un groupe qui s'appuie sur des attentes et des jugements de routine.* » (Dictionnaire Robert, 2023).

D'après l'encyclopédie britannique, « *Un stéréotype est une représentation simplifiée et souvent inexacte d'un groupe de personnes, qui est souvent basée sur des caractéristiques telles que la race, l'origine ethnique, le sexe, la classe sociale ou le niveau d'éducation.* » (Encyclopedia Britannica, 2023).

On remarque que ces définitions ont des similitudes et des différences. Elles sont toutes d'accord sur le fait qu'un stéréotype est une croyance ou une opinion sur un groupe de personnes. Elles diffèrent cependant sur la nature de cette croyance ou de cette opinion.

Pour plus de précisions, on présente des définitions issues des ouvrages relevant de la psychologie sociale, qui sont destinés à un public plus large. A savoir :

Le psychologue social américain Gordon Allport (1897-1967) qui est un des précurseurs en question des *stéréotypes* et les *préjugés*, définit dans son livre « The Nature of Prejudice » (1954) « *Un stéréotype est une croyance ou un jugement généralisé sur un groupe de personnes, basé sur des caractéristiques communes à ce groupe.* » (Allport, 1954). Il est important d'indiquer que les travaux de Gordon Allport sur les stéréotypes ont eu une influence importante sur les investigations de cette notion en psychologie sociale. Ses travaux ont contribué à une meilleure compréhension de la nature des stéréotypes, des facteurs qui contribuent à leur développement et de leurs conséquences.

Les psychologues sociales belges comme, Leyens, Yzerbyt et Schadron proposent dans leur ouvrage « Stéréotypes et cognition sociale »(1996) en premier lieu, une définition complète et précise de cette notion : le stéréotype est comme une « *croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, [...] les traits de personnalité, [...] les comportements, d'un groupe de personnes* ». Cette définition met l'accent sur les aspects les plus importants des stéréotypes, tels que leur caractère partagé, leur lien avec les caractéristiques personnelles et leur potentiel de conséquences négatives. En second lieu, ses spécialistes identifient également deux types de stéréotypes, tels que : Les stéréotypes dispositionnels⁹⁴ et les stéréotypes comportementaux⁹⁵.

Dans la même vision, on réfère à l'ouvrage « Human Groups and Social Categories » (1981) du psychologue social britannique, Henri Tajfel, qui propose à son tour une définition classique des stéréotypes qui date d'actualité. Il met l'accent sur leur fonction sociale : « *Un stéréotype est une croyance ou un jugement généralisé sur un groupe de personnes, basé sur des caractéristiques communes à ce groupe. Les stéréotypes sont utilisés pour catégoriser les gens et pour justifier les relations entre groupes.* » (Tajfel, 1981 : 115). Pour lui, les stéréotypes sont une sorte de figure mentale qu'une personne se fait des gens ou d'un individu. Ils ont un rôle important dans le processus cognitif des

⁹⁴ Les stéréotypes dispositionnels sont des croyances sur les traits de personnalité des membres d'un groupe. Par exemple, le stéréotype selon lequel les hommes sont plus agressifs que les femmes est un stéréotype dispositionnel.

⁹⁵ Les stéréotypes comportementaux sont des croyances sur le comportement des membres d'un groupe. Par exemple, le stéréotype selon lequel les personnes d'origine africaine-américaine sont plus susceptibles d'être arrêtées par la police est un stéréotype comportemental.

attitudes linguistiques. C'est « une forme spécifique de verbalisation d'attitudes », caractérisé par l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre (l'étranger) dans sa différence (Tajfel 1981 : 115).

Pour parler de « *stéréotypes linguistiques* » comme notion centrale à la sociolinguistique, on fait recours à des contributions des spécialistes en matières, tels que :

Le sociolinguiste américain William Labov qui propose dans son ouvrage « *Sociolinguistic patterns* » (1972) une définition des *stéréotypes linguistiques* mettant l'accent sur leur caractère inexact ou biaisé⁹⁶ : « *Les stéréotypes linguistiques sont des croyances sur la façon dont parlent les membres d'un groupe, qui sont souvent inexactes ou biaisées* » (Labov, 1972 : 314).

Le sociolinguiste français Louis-Jean Calvet qui avance dans son ouvrage intitulé « *Linguistique et colonialisme* » (1998) une définition à travers laquelle il souligne que : « *derrière les stéréotypes se profile la notion de bon usage, l'idée qu'il y a des façons de bien parler la langue et d'autres qui, par comparaison, sont à condamner. On trouve ainsi chez tous les locuteurs une sorte de norme qui les fait décider que telle forme est à proscrire, telle autre à admirer : on ne dit pas comme cela, on dit comme cela, etc.* » (Calvet, 1998 :46). Il avance que les stéréotypes linguistiques sont souvent associés à la notion de bon usage. Il explique que ces stéréotypes sont basés sur l'idée qu'il existe une seule façon correcte de parler une langue, et que les autres façons de parler sont incorrectes ou inférieures. Il déclare ainsi que les stéréotypes linguistiques ont des conséquences négatives. Ils peuvent conduire à la discrimination et à l'exclusion des personnes qui ne parlent pas la langue « correcte ». Ils peuvent également contribuer à la perte des langues minoritaires. D'ailleurs, il illustre que les accents régionaux ou dialectaux sont fréquemment considérés comme incorrects, même s'ils sont parfaitement compréhensibles. Il note aussi que les langues minoritaires sont souvent considérées

⁹⁶ A vrai dire, les stéréotypes sont des représentations de la réalité qui peuvent être inexactes ou biaisées. Ils sont souvent basés sur des généralisations qui ne s'appliquent pas à tous les membres d'un groupe.

comme inférieures aux langues majoritaires, même si elles sont tout aussi riches et complexes. Ces différentes manières de parler une langue peuvent impliquer également des sentiments d'insécurité linguistique, voire même un blocage ou un refus de pratiquer cette langue, d'où une défaillance quant à son apprentissage.

Pour finir, on avance que les stéréotypes ont été longtemps rapprochés des représentations et comme pour les attitudes, ces notions se constituent à partir de nos expériences et nos interactions dans la vie sociale. Par conséquent, **il est important de comprendre les différences entre les stéréotypes et les représentations pour ne pas les confondre. C'est pourquoi nous tentons d'élucider la notion de représentation dans ce qui suit.**

V. Représentation : notion carrefour

1. Représentation : Acception polysémique

Le mot « *représentation* » est issu du latin « *repraesentatio* » qui signifie : l'action de rendre présent à l'esprit. Le dictionnaire le Robert définit le terme comme : l'action de mettre devant les yeux ou devant l'esprit, il s'agit de rendre présent soit sensoriellement soit mentalement un objet qui est absent, ainsi que la morphologie du mot lui-même représentation invite à le comprendre comme un processus de réactualisation d'un événement antérieur. (Représentations linguistiques et plurilinguisme) (Cécile petitjean.2009 : 19)

Le mot « *représentation* » est polysémique. Sa définition dépend donc du contexte dans lequel il est utilisé :

En psychologie, la « *représentation* » est un processus cognitif qui permet de rendre quelque chose présent à l'esprit, de le rendre sensible au moyen d'une image, d'un signe, d'un symbole, etc. Les représentations sont donc des constructions mentales qui nous permettent de comprendre et d'interpréter le monde qui nous entoure. Elles peuvent être de natures très variées. Elles peuvent être visuelles, auditives, kinesthésiques, tactiles, gustatives, olfactives ou conceptuelles. Elles peuvent également être abstraites ou concrètes. Dans ce sens, Jean Piaget affirme qu' : « *une représentation est un système de signes ou de symboles organisés qui rendent compte de la réalité* ». Les

représentations sont donc des constructions mentales qui nous permettent de comprendre et d'interpréter le monde qui nous entoure (Piaget, 1947).

En philosophie, la « *représentation* » est perçue comme une image ou une idée que l'esprit se forme d'un objet ou d'une réalité. Les représentations sont donc des constructions mentales qui reflètent notre compréhension du monde. Il y a *des représentations simples*, qui sont des copies fidèles de la réalité (des sensations ou des émotions), des *représentations complexes*, qui sont des constructions mentales qui ne correspondent pas nécessairement à la réalité (des idées). (Hume, 1739).

En sociologie, la « *représentation sociale* » est bien développée dans l'ouvrage⁹⁷ d'une sociologue française qui est considérée comme l'une des principales figures de la recherche sur les représentations sociales : Denise Jodelet. Il définit cette notion comme une forme de connaissance sociale qui est partagée par un groupe et qui donne sens au monde. Elle soutient que les représentations sociales sont construites par un processus de communication, d'interaction et d'interprétation (Jodelet, 1989). Pour Jodelet « *les représentations ont aussi pour fonction de situer les individus et les groupes dans le champ social (...)* (Elles permettent) *l'élaboration d'une identité sociale et personnelle gratifiante, c'est -à- dire compatible avec des systèmes de normes et de valeurs socialement et historiquement déterminés.* » Jodelet parle donc d'une forme d'affiliation sociale qui se manifeste à travers un objet. Ce point de vue est également partagé par Arbic qui pense que les représentations sociales peuvent avoir une fonction identitaire, qui place l'individu dans le champ social, en lui permettant l'élaboration d'une identité sociale en rapport avec le système de normes et de valeurs socialement élaborées. Ainsi, par le biais d'un processus de comparaison sociale, les individus vont tendre à rechercher une identité individuelle et commune satisfaisante. (HADJAB, 2019 : 61-71).

⁹⁷ Le livre est divisé en trois parties. La première partie présente une introduction à la notion de représentation sociale. La deuxième partie traite des processus de construction des représentations sociales. La troisième partie examine les fonctions des représentations sociales.

Dans le domaine de la politique, la « *représentation politique* » est déterminée par Giovanni Sartori comme un processus de substitution. Il soutient que les représentants politiques agissent à la place des citoyens, et qu'ils sont censés défendre leurs intérêts (Sartori, 2006). Ce livre constitue un ouvrage de référence en science politique sur la notion de représentation politique où ce théoricien italien fournit un cadre conceptuel utile pour comprendre le fonctionnement des démocraties représentatives.

En linguistique, la représentation est l'action de représenter quelque chose par un signe linguistique. Les représentations linguistiques sont donc des constructions mentales qui permettent de communiquer des idées et des concepts. Effectivement, ce concept de représentation linguistique ne cesse de solliciter l'attention des linguistes comme : **Les représentations discursives** de Pierre Patrick Haillet (1994), **la représentation linguistique cognitive** de Jean-Claude Coquet (2004), **les représentations linguistiques et le plurilinguisme** de Cécile Petitjean (2005), etc.

2. Représentation socio/linguistique :

Dans le contexte linguistique, on réfère à l'ouvrage *Cours de linguistique générale* de Ferdinand De Saussure où il définit le signe linguistique comme un couple indissociable d'un *signifiant* et d'un *signifié*. Le signifiant est la forme acoustique du signe, tandis que le signifié est le concept qu'il représente. Il affirme que le signifié est une image mentale chez le locuteur. Il s'agit de « la *représentation* » que le locuteur a de l'objet ou du concept représenté par le signe. D'après lui, « *La représentation est l'apparition de l'image mentale chez le locuteur* ». (De Saussure, 1916). Autrement dit, la représentation linguistique désigne donc l'image que dispose l'individu par rapport une langue. Cette définition demeure une référence importante en linguistique. Elle permet de comprendre le rôle du langage dans la cognition humaine.

Selon le linguiste américain Ronald W. Langacker « *Les représentations linguistiques sont des structures cognitives qui permettent de relier les mots et les phrases aux concepts et aux relations du monde réel.* » (Langacker, 1987). Il décrit les représentations linguistiques comme des structures cognitives qui

permettent de relier les mots et les phrases aux concepts et aux relations du monde réel.

Selon le linguiste belge Dirk Geeraerts, « *Les représentations linguistiques sont des abstractions mentalement construites qui sont utilisées pour comprendre et communiquer sur le monde.* » (Geeraerts, 2006). Cela signifie qu'elles ne sont pas des copies exactes du monde réel.

Les définitions de Ronald W. Langacker et de Dirk Geeraerts mettent toutes l'accent sur le fait que les représentations linguistiques sont des constructions mentales qui permettent de représenter des aspects du monde réel. Elles peuvent être plus ou moins précises et détaillées, et elles peuvent être influencées par des facteurs individuels, sociaux et culturels.

D'après le dictionnaire des sciences du langage « *La représentation linguistique est une construction mentale qui permet de représenter des concepts, des objets ou des événements du monde réel.* » (Dictionnaire des sciences du langage, 2023).

On déduit que la représentation linguistique est un concept qui désigne la façon dont le langage représente le monde. Elle peut être définie comme une construction mentale qui permet de représenter des concepts, des objets ou des événements du monde réel.

Sur le plan sociolinguistique, la notion de « *représentation* » est de plus en plus présente dans le champ des études portant sur le rapport langue et société. Voire l'appropriation et la transmission des langues. La langue est donc « *un ensemble de pratiques et de représentations* » (Calvet, 1999 : 165).

Selon Anne-Marie Houdebine, la représentation linguistique comme « *Le rapport qui entretient un sujet avec la langue et que nous pouvons définir comme l'ensemble des images et des représentations que ce sujet se fait de la langue* ». (Houdebine, 1982 : 11). Il s'agit d'une définition large qui permet de comprendre la complexité de la représentation linguistique, qui est un concept dynamique qui évolue au fil du temps.

Lafontaine (1986) a mentionné la distinction entre attitude et représentation linguistique par ordre de présence. Les représentations viennent d'abord, c'est l'image mentale de la langue, « *Les savoirs naïfs ne constituent pas un simple reflet du comportement linguistique, mais une construction, plus ou moins autonome, plus ou moins indépendantes, selon les cas de la réalité observée* ». Ensuite, viennent les attitudes qui sont constituées de jugements et de valeurs évaluatives. Malgré le point commun qui les unit, celui du trait épi linguistique, il existe une autre différence c'est que les attitudes font partie du champ d'étude de la psychologie sociale et les représentations émanent des études contrastives des cultures, des identités, donc des méthodes ethnologiques (Lafontaine D. 1983, P 18)

Pierre Lafontaine (1986) distingue les représentations linguistiques des attitudes linguistiques en fonction de leur ordre de présence. Selon Lafontaine, les *représentations linguistiques* sont des constructions mentales qui permettent aux locuteurs de percevoir et d'interpréter la langue. Elles sont constituées de connaissances, de croyances et d'opinions sur la langue.

Selon Louis-Jean Calvet, les représentations linguistiques sont perçues comme « *La façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et autres pratiques, comment ils se situent leurs langues par rapport aux autres langues.* » (Calvet, 1993 : 46). Cette définition est importante car elle souligne que les représentations linguistiques ne sont pas simplement des données objectives. Elles sont également des constructions sociales qui jouent un rôle important dans la façon dont les locuteurs perçoivent et utilisent la langue.

D'après Leila Messaoudi (2003), la sociologie du langage dans l'étude s'intéresse à la façon dont les attitudes et les représentations linguistiques sont influencées par les facteurs sociaux, tels que la classe sociale, le genre, l'âge, l'origine ethnique, etc. Elle permet de mieux comprendre les pratiques linguistiques et les relations entre la langue et la société.

Henri Boyer (1990) à son tour souligne le lien entre les *représentations sociolinguistiques* et les *représentations sociales*. Il affirme que, même si la

notion de représentation sociolinguistique fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage, il convient de situer la problématique des représentations sociolinguistiques par référence à son champ disciplinaire originel : la psychologie sociale (Boyer, 1990 :102).

De nombreux travaux de sociolinguistes qui, à l'instar de William Labov, ont tenté de cerner ces aspects subjectifs articulés aux comportements des locuteurs, même de façon paradoxale, comme l'exprime dans un entretien, la déclaration particulièrement condensée de cet adolescent, « ma langue c'est l'arabe, mais je la parle pas » (Dabène et Billiez, 1984).

La sociolinguistique, depuis sa constitution comme discipline autonome, accorde un intérêt particulier à l'étude des différents phénomènes épilinguistiques. Ces derniers constituent aujourd'hui, un outil d'observation tellement efficace que l'étude des représentations des langues, repérables à travers les attitudes et les opinions des locuteurs, soit incontournable dans de nombreux phénomènes sociolinguistiques et sociaux, tels l'évolution et le devenir de tout parler.

Autrement dit, les représentations linguistiques peuvent renseigner sur les raisons profondes du choix des codes. Ces mêmes représentations qui génèrent les pratiques linguistiques, génèrent aussi les attitudes vis-à-vis des langues en présence, « *il y a derrière chaque langue un ensemble de représentations explicites ou non, qui expliquent le rapport à cette langue sous forme d'attachement ou de répulsion* » (Calvet, 1999 :82). Ce sont les idées préconçues sur la langue ou ses locuteurs qui font que celle-ci soit valorisée et adoptée ou refusée et rejetée. Pour lui, les représentations linguistiques comme « *la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et comment ils situent leurs langues par rapport aux autres langues* ». (Calvet, 1999 : 46). Cette définition est capitale car elle souligne que les représentations linguistiques ne sont pas simplement des données objectives. Elles sont également des constructions sociales qui jouent un rôle important dans la façon dont les locuteurs perçoivent et utilisent la langue.

Par ailleurs, Canut et Houdebine (1998 : 23) soulignent que l'analyse des représentations et celles des pratiques linguistiques se complètent :

L'analyse de l'imaginaire linguistique (I. L.), des imaginaires, attitudes, représentations, opinions, croyances, etc.- tous ces termes se valent venus d'ici et là, qui tentent de cerner ce champ- a pour principal objectif, selon moi de permettre de dégager une partie de causalité de la dynamique linguistique et langagière. D'où la nécessité d'étudier les comportements et les attitudes des locuteurs, d'observer les productions et de ne pas se contenter de recueillir les paroles des sujets afin d'en dégager leurs représentations, celles-ci pouvant varier selon les situations, les interactions... (Canut et Houdebine, 1998 : 23).

A partir de ce qui précède, on avance que les sociolinguistes s'intéressent à l'étude des représentations et des pratiques linguistiques pour comprendre la façon dont la langue est utilisée dans la société. Ils étudient comment les représentations linguistiques influencent les pratiques linguistiques, et comment les pratiques linguistiques influencent les représentations linguistiques.

3. Représentation et idéologie :

Avant d'aborder les deux concepts « Représentation » et « idéologie » d'une manière approfondie, on réfère à sa récente définition qui résulte de dictionnaire le Robert :

- Représentation :

- Ensemble de croyances, d'opinions et de valeurs que les individus ont sur un objet ou un phénomène.
- Image ou représentation mentale d'un objet ou d'un phénomène.

- Idéologie :

- Ensemble de représentations, de valeurs et de croyances qui justifient un ordre social ou politique.
- Système de pensée qui vise à expliquer le monde et à guider l'action.
(Dictionnaire le Robert en ligne, 2023).

En mettant en rapport les deux concepts les *représentations* et *l'idéologie*, on déduit qu'ils sont deux étroitement liés : Les représentations sont des éléments de l'idéologie. Les représentations sont des éléments de l'idéologie, et l'idéologie est constituée d'un système de représentations. En effet, une idéologie est constituée d'un système de représentations qui sont interconnectées. Par conséquent, il est difficile de faire la distinction entre représentations et idéologie. Par exemple, *l'idéologie nationaliste* est constituée d'un ensemble de *représentations* sur la nation, telles que : la représentation que la nation est une communauté de destin, la représentation que la nation a une langue et une culture communes, ou la représentation que la nation est supérieure aux autres nations. Ces représentations sont interconnectées et contribuent à justifier l'ordre social et politique qui est fondé sur l'idée de nation.

En mettant en rapport les deux concepts, on fait référence à l'ouvrage *L'imaginaire linguistique*, de Sonia Branca-Rosoff (1998) situe les représentations sociales à mi-chemin entre le réel et l'idéologie. Elle définit les représentations sociales comme « des constructions mentales qui reflètent et transforment à la fois la réalité et les idéologies. » (Branca-Rosoff, 1998 : 21). La représentation sociale se diffère de la réalité dont le porte-parole est le discours scientifique, elle se distingue aussi du discours idéologique tenu par le pouvoir. Les représentations » permettent de sortir de l'opposition radicale entre « le réel », les faits objectifs dégagés par la description linguistique, et « l'idéologie », les considérations normatives comme représentations fausses, représentations écrans » (Rosoff, 1998 : 82).

D'après elle, les représentations sociales sont situées entre le réel et l'idéologie car elles sont à la fois influencées par la réalité sociale et par les idéologies. Elle met « *l'accent est déplacé de l'idéologie aux schématisations sociales du réel qui constituent des formes collectives de connaissance permettant la communication à l'intérieur de la communauté, le guidage de l'action et fournissant un cadre pour aborder les réalités nouvelles* » (Rosoff, 1998 : 82). Alors, si les représentations en tant que « *schématisations sociales du réel* » sont spontanées, les représentations idéologiques préférées par les institutions de l'Etat sont officielles et visent des objectifs bien déterminés, il s'agit alors des représentations « *motivées* » « *par contre aux premières*

qui sont innocentes », même fausses ou écrans elles sont formées d'un « *consensus social* », elles sont plus ou moins libres. Cette distinction est repérable au niveau de la verbalisation de ces dernières (représentations discursives).

Dans la même perspective, on fait recours également à l'ouvrage de Pierre Mannoni (1998), où il propose une approche de l'imaginaire linguistique mettant l'accent sur les liens entre les représentations et l'idéologie. Idéologie et représentations sont souvent confondues, d'après cet auteur spécialiste en psychologie, il est possible de « *considérer représentations et idéologie sous l'angle de la similitude de nature, les différences n'étant que de la partie au tout et de l'élément à la structure d'ensemble à laquelle il appartient. En effet [...] de quoi une idéologie peut être constituée sinon d'un système (réseau) de représentations en interconnexion* » (Mannoni, 1998 : 54). Pour lui, les représentations sont des éléments de l'imaginaire linguistique. Elles sont constituées des croyances, des opinions et des valeurs que les individus ont sur la langue. Elles sont souvent inconscientes et influencées par le contexte social et culturel dans lequel elles s'inscrivent. En ce qui concerne l'idéologie, elle est un système de représentations, de valeurs et de croyances qui justifient un ordre social ou politique. Elle est souvent consciente et utilisée pour légitimer les intérêts d'un groupe ou d'une classe sociale.

Il propose de considérer les représentations et l'idéologie sous deux angles : angle de similitude de la nature et angle de différenciation.

D'une part, les deux concepts sont convergents et interdépendants. D'ailleurs, il affirme que les représentations sont des éléments de l'idéologie. En effet, une idéologie est constituée d'un système de représentations qui sont interconnectées.

D'autre part, les deux concepts sont divergents et distincts. Effectivement, les représentations et l'idéologie sont deux concepts hétérogènes, mais ils sont liés. Les représentations sont des croyances, des opinions et des valeurs que les individus ont sur un objet ou un phénomène. Elles sont souvent inconscientes et influencées par le contexte social et culturel dans lequel elles s'inscrivent. Nous proposons un tableau illustratif de ce qui a été expliqué en haut :

Caractéristique	Représentations	Idéologie
Définition	Ensemble de croyances, d'opinions et de valeurs que les individus ont sur un objet ou un phénomène	Système de représentations, de valeurs et de croyances qui justifient un ordre social ou politique
Niveau de conscience	Souvent inconscientes	Souvent conscientes
Portée	Souvent liées à un objet ou à un phénomène particulier	Souvent liées à un ordre social ou politique
Fonction	Permet de comprendre le monde et de guider l'action	Permet de justifier un ordre social ou politique
Exemples	La représentation que la langue est un outil de communication	L'idéologie nationaliste
Tableau n°01 : Les similitudes et les différenciations entre les représentations et l'idéologie		

Les représentations et l'idéologie sont deux concepts importants pour comprendre la façon dont les individus pensent et agissent. Ils sont tous deux influencés par le contexte social et culturel, et ils peuvent tous deux être utilisés pour justifier des inégalités sociales. L'idéologie, quant à elle, est un système de représentations, de valeurs et de croyances qui justifient un ordre social ou politique. Elle est souvent consciente et utilisée pour légitimer les intérêts d'un groupe ou d'une classe sociale.

Par ailleurs, l'idéologie pourrait être l'instance de raison des représentations, un corps plus ou moins fermé de représentations, une construction sociocognitive spécifique à teneur coercitive, susceptible de légitimer des discours performatifs et donc des actions dans la perspective de la conquête de l'existence, du maintien d'un pouvoir au sein de la communauté ou face à une autre/d'autres communauté(s). A ce sujet, Henri Boyer, dans son ouvrage *L'idéologie du français*, définit l'unilinguisme comme « *la croyance en la nécessité d'une seule langue pour une nation.* » (Boyer, 2003 : 49). Cette croyance est à la base de la politique linguistique appliquée en France, qui vise à promouvoir le français comme langue unique de la République. Cet auteur soutient donc l'unilinguisme comme étant une idéologie sociolinguistique, car il est fondé sur un ensemble de représentations et de valeurs qui justifient un ordre social et politique. Pour conclure, la compréhension des liens entre les représentations et l'idéologie est importante pour comprendre les enjeux socio-politiques. Elle permet de comprendre comment les idées et les croyances peuvent être utilisées pour justifier des inégalités et des oppressions.

4. Préjugé :

Le mot «*préjugé* » est dérivé du latin *praejudicium*, qui signifie « jugement préalable ». Il désigne une opinion ou une croyance qui est formée avant d'avoir suffisamment d'informations pour la justifier.

Dans le dictionnaire Robert, le mot *préjugé* est défini comme suit : « (n. m.) 1. *Opinion préconçue, souvent défavorable, que l'on forme sur quelqu'un ou quelque chose sans avoir suffisamment d'éléments pour la justifier.* 2. *Jugement hâtif, opinion injustifiée.* 3. *Attitude ou opinion discriminatoire, fondée sur des préjugés* » (dictionnaire Robert 2023).

D'un point de vue psychologique, on fait recours aux travaux du fondateur de la psychologie sociale, Serge Moscovici, pour définir le concept de « préjugé ». Il souligne que les préjugés sont des phénomènes complexes qui sont influencés par de nombreux facteurs, notamment les expériences personnelles, les interactions sociales et les messages des médias. Il affirme que les préjugés peuvent avoir des conséquences négatives sur les relations intergroupes et sur la société dans son ensemble. Il voit que les « *Les préjugés sont des opinions ou des croyances sur un groupe social qui sont formés sans avoir suffisamment d'informations pour les justifier.* » (Moscovici, 1961). Il les définit comme « *des obstacles à la connaissance et à la compréhension des autres.* » (Moscovici, 1976) Il ajoute également que « *Les préjugés peuvent conduire à la discrimination et à l'exclusion.* » (Moscovici, 2000).

D'un point de vue sociologique, le préjugé est une attitude de l'individu comportant une dimension évaluative, souvent négative, à l'égard des types de personne ou de groupe, en fonction de sa propre appartenance sociale. Fischer définit le préjugé comme : « *une attitude de l'individu comportant une dimension évaluative souvent négative, à l'égard des types de personne ou de groupe, en fonction de sa propre appartenance sociale.* » (Fischer, 1987). Le préjugé est vu comme une discrimination, un traitement défavorable des groupes particuliers ou des objets sociaux fondés par les membres d'une communauté. Il correspond à une disposition composée d'une croyance, et il se manifeste dans des conduites. C'est-à-dire, il est une attitude de l'individu comportant une dimension évaluative, souvent négative, à

l'égard des types de personne ou de groupe, en fonction de sa propre appartenance sociale.

D'un point de vue linguistique, le préjugé est un jugement ou une opinion, souvent négatif, sur un groupe de personnes ou sur un individu en fonction de son appartenance à ce groupe. Il peut être fondé sur des informations erronées ou incomplètes, ou sur des stéréotypes. Le préjugé peut se manifester de différentes manières, notamment à travers le langage. On peut parler de préjugé linguistique lorsque le langage est utilisé pour exprimer ou renforcer des préjugés. A titre d'exemple : L'utilisation d'un langage discriminatoire, offensant ou de termes péjoratifs ou insultants ou encore des stéréotypes vis-à-vis des personnes. Il y a eu plusieurs tentatives de définitions. A savoir :

Les définitions données par Wiliam Labov et (1972), Louis-Jean Calvet (1999), Jacques Maurais (1996) sont similaires. Elles soulignent toutes que les préjugés linguistiques sont des opinions ou des croyances sur une langue ou une variété linguistique qui sont formés sans avoir suffisamment d'informations pour les justifier. Ils peuvent être positifs ou négatifs, et ils peuvent avoir une influence significative sur la façon dont les locuteurs perçoivent et utilisent la langue.

Le préjugé linguistique est l'utilisation du langage pour exprimer ou renforcer des préjugés. Il peut se manifester de différentes manières, notamment à travers l'utilisation de termes péjoratifs ou insultants, l'utilisation de stéréotypes, ou l'utilisation d'un langage discriminatoire ou offensant. (Cameron, 1995).

Le préjugé linguistique est l'utilisation du langage pour exprimer des attitudes ou des croyances négatives à l'égard d'un groupe de personnes. Il peut se manifester de différentes manières, notamment à travers l'utilisation de termes péjoratifs, l'utilisation de stéréotypes, ou l'utilisation d'un langage offensant. (Eckert et McConnell-Ginet, 2013).

Un préjugé linguistique est une opinion ou une croyance, souvent négative, sur un groupe de personnes ou sur un individu en fonction de son appartenance à ce groupe. Il

peut être fondé sur des informations erronées ou incomplètes, ou sur des stéréotypes. (Ager, 2018).

VI. Imaginaire linguistique (I. L.) :

1. Définition :

L'imaginaire linguistique (I. L.) est défini comme le rapport du sujet à la langue (Lacan)- prise en compte de l'aspect le plus intime autant que faire se peut des fantasmes et fictions d'un sujet (normes fictives, non étayées par un discours social – et à La Langue (Saussure) – aspect plus social et idéologique donc, étayé par un discours par exemple grammatical, académique, orthoépique, puriste (normes perspectives). Cet imaginaire linguistique (I. L.) est repérable dans les commentaires sur les usages ou les langues (versant unilingue ou plurilingue des évaluations linguistiques allant des discours les plus neutres – normes évaluatives, constatatives – au plus qualifiant (disqualifiant ou valorisant : normes perspectives, fictives, etc.). (Moreau, 1998 : 165-167).

Notons que cette notion voisine avec celle de représentation sociale des sociologues ou d'imaginaire collectif des historiens des mentalités mais qu'elle ne relève pas de la seule socialité ou de l'identité nationale ou groupale, même si ces éléments (répondant d'une fonction identitaire ou identificatrice – P. Léon) y sont aisément repérables (normes fictives).

La conceptualisation de l'imaginaire linguistique (I. L.), dorénavant I.L., élaborée dès 1975 dans la thèse de doctorat et publiée dans différents articles, s'inscrit ainsi dans la problématique de la linguistique générale ou linguistique des langues. Le point de vue est dit *synchronique dynamique* (Martinet). La recherche est *descriptive* ; elle met au jour l'état des systèmes et la diversité des usages (*l'épaisseur synchronique*) ; et elle est *explicative* en recherchant les causalités de leur variation et de leur évolution dans la synchronie (*dynamique*) (Houdebine, 1985).

Il est important de signaler que le concept d'*imaginaire linguistique* (I. L.) était déjà présent dans la littérature linguistique, mais il n'était pas encore clairement défini. C'est Ferdinand de Saussure qui avait déjà parlé de l'imaginaire linguistique

(I. L.) dans ses cours pour désigner les représentations que les locuteurs ont de leur langue (1916).

Evidemment, le concept de l' « *imaginaire linguistique (I. L.)* » a été introduit pour la première fois dans l'ouvrage d'Anne-Marie Houdebine, *L'imaginaire linguistique (I. L.)* publié en 2002. Elle définit l'imaginaire linguistique (I. L.) comme « *le rapport du sujet à la langue et à La Langue repérable par ses commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues.* » (Houdebine, 2002 : 17). Ce concept renvoie donc un ensemble de représentations, d'opinions et de croyances que les individus ont sur la langue. Ces représentations peuvent être conscientes ou inconscientes, et elles peuvent être partagées par un groupe ou une communauté. Cet auteur préfère utiliser le terme *imaginaire* par rapport à celui d'attitude ou de représentation étant donné sa polysémie et en particulier celle de *représentation* qui « *... permettait en sociolinguistique de fédérer diverses remarques concernant les sentiments linguistiques des sujets, leur valorisation des formes dites de prestige ou leur dévalorisation de leur parler voire leur culpabilité linguistique et bientôt leur insécurité linguistique* » (Houdebine, 2002 : 11). D'où la notion avancée d'imaginaire linguistique (I. L.) pour prendre en compte ce rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant, sujet social où dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié. Ainsi, les analyses des attitudes subjectives s'approfondissant, se complexifiant et se développant en contact avec l'extension des descriptions sociolinguistiques, cette notion d'imaginaire linguistique, proposée pour prendre en compte ce rapport (ou ces représentations) des sujets parlants à la langue, s'est vue approfondie et développée jusqu'à devenir un concept relativement stabilisé qui a permis de décrire les attitudes des sujets parlants en les précisant par la construction de catégorisations.

Cette sociolinguiste française a mis l'accent sur le rôle de l'imaginaire linguistique (I. L.) dans la construction des normes linguistiques, qui sont des règles implicites ou explicites qui régissent l'usage de la langue. Elles peuvent être liées à la grammaire, à la prononciation, au vocabulaire ou à l'orthographe. En effet, l'imaginaire linguistique (I. L.) joue un rôle important dans la formation des

normes linguistiques. Les individus ont des représentations sur la façon dont la langue doit être utilisée. Ces représentations sont influencées par le contexte social et culturel dans lequel ils évoluent. Par exemple, dans une société où la langue standard est valorisée, les individus auront tendance à considérer les usages linguistiques qui s'écartent de la norme comme moins corrects. Cette valorisation de la langue standard peut avoir des conséquences négatives, notamment sur les individus qui ne maîtrisent pas la langue standard. On constate que la définition de cet auteur accentue sur deux aspects importants de l'imaginaire linguistique (I. L.) :

- **Le rapport du sujet à la langue** : l'imaginaire linguistique (I. L.) est une construction individuelle, mais il est également influencé par le contexte social et culturel dans lequel le sujet évolue.
- **Les commentaires évaluatifs** : l'imaginaire linguistique (I. L.) est souvent associé à des jugements de valeur sur les langues et les usages linguistiques.

Pour BOYER H., il considère que l'ensemble des représentations constituent un imaginaire communautaire ou ethno socioculturel,

L'imaginaire en question, nourri des contenus d'imaginaires individuels et influant fortement sur eux [...] renferme les paradigmes de base d'une situation culturelle donnée- en ce qu'ils peuvent avoir de commun et de différent d'une culture à l'autre- imaginés par consensus au sein de groupes humains et normant les détails des contenus des démarches cognitives tant que les rapports de ces dernières ne finissant pas par entraîner une modification de ces paradigmes. (Deschamps, 1996 : 16).

Parmi les travaux récents, on mentionne l'ouvrage intitulé *Le langage, une pratique sociale. Éléments d'une sociolinguistique politique* (2018) de Christine Canut et d'autres chercheurs qui s'intéressent aux liens entre l'imaginaire linguistique (I. L.) et les rapports de pouvoir. Ils montrent que les jugements de valeur sur les langues peuvent être utilisés pour justifier la domination d'un groupe sur un autre. Ses auteurs rappellent, d'abord, que l'imaginaire linguistique (I. L.) est un ensemble de

représentations, d'opinions et de croyances que les individus ont sur la langue. Ces représentations peuvent être conscientes ou inconscientes, et elles peuvent être partagées par un groupe ou une communauté. Ils montrent, ensuite, que l'imaginaire linguistique (I. L.) peut être utilisé pour justifier des inégalités sociales et politiques. Par exemple, la croyance que la langue française est une langue supérieure aux autres langues peut être utilisée pour justifier la domination de la France sur ses colonies. De même, la croyance que la langue standard est la seule langue légitime peut être utilisée pour justifier la discrimination des locuteurs des langues minoritaires. Puis, ils concluent que l'imaginaire linguistique (I. L.) est un outil puissant qui peut être utilisé pour légitimer la domination d'un groupe sur un autre. Ils soulignent l'importance de se questionner sur les représentations linguistiques que nous avons afin de lutter contre les discriminations linguistiques. En effet, les liens entre l'imaginaire linguistique (I. L.) et les rapports de pouvoir sont complexes et variés. Ils sont influencés par des facteurs historiques, sociaux et culturels. Il est important de se questionner sur ces liens afin de lutter contre les discriminations linguistiques.

2. Typologie des normes constituant l'I.L. :

Il est important d'indiquer deux points essentiels : la fonction du système identifié (*norme systémique*) se révèle en décrivant les actions ou les produits du locuteur, c'est-à-dire en construisant l'usage de normes internes (*normes statistiques*).

L'imaginaire linguistique (I.L.) étudie non seulement le point de vue du locuteur mais aussi les mots et le langage ; il ne s'agit donc pas d'un modèle mental mais d'une théorie du langage. Ces éléments révélés par les descripteurs de langage basés sur les usages sont soumis à l'objectivité scientifique, puisque les systèmes représentatifs sont construits à partir de produits ; c'est pourquoi des critères objectifs sont inclus dans le schéma de modélisation de l'imaginaire linguistique (I. L.) (I.L.). Norme sur les statistiques et les systèmes. Il faut noter que cette dernière classification, comme la précédente, ne prétend pas énoncer la réalité, mais permet plutôt de donner un peu d'ordre à la continuité de la réalité, de la classer et de l'évaluer.

Sur le plan sociolinguistique, on fait recours à la typologie des normes constituant l'imaginaire linguistique (I. L.) suggérée par la sociolinguiste française Anne-Marie Houdebine (2002). Cette typologie distingue deux grands types de normes. A savoir : les normes objectives et les normes subjectives.

2.1. Normes objectives :

D'après Anne-Marie Houdebine, les normes objectifs désignent l'étude des normes systémiques (ou normes normales par opposition aux normes normatives-normatives) permettant de comprendre le comportement du système, ses zones périphériques de déséquilibre, (innovations ou disparition en cours), permettant ainsi pour déterminer l'épaisseur de la dynamique synchrone. Cet aller-retour entre les deux concepts « *normes systématique et normes statistiques* » en concurrence dans les usages se réalise d'une manière homogène d'un côté et hétérogène de l'autre. Dans le premier cas, les aspects réglementaires et codifiants sont analysés au niveau linguistique. , et les connexions au niveau social, l'aspect communautaire. Dans un deuxième cas, il prend en compte les acteurs et les groupes identifiés (identification, caractérisation et fonctions des frontières ethniques) pour considérer la diversité des usages. Ces éléments sont identifiés comme des indicateurs ou marqueurs en sociolinguistique perçus comme « *indice* » dès 1975. En effet, l'analyse s'intéresse à la dynamique linguistique exposant la production scientifique sur le plan interne, externe et objectif, subjectif. Pour certains chercheurs, il s'agit d'une description et d'une explication des normes objectives ou objectivées associées à une perspective strictement scientifique d'où l'idée de l'utilisation des normes descriptives par les linguistes parce qu'il est question de descripteur et non de locuteur (Houdebine, 1975). On peut déduire que les normes objectives sont des normes associées à la langue elle-même. Certains concernent la grammaire, la prononciation, le vocabulaire et l'orthographe. Ces normes sont souvent codifiées dans des ouvrages de référence, tels que : des dictionnaires, des livres de grammaire, des manuels scolaires et autres.

2.2. Normes subjectives :

Des études de normes subjectives sont menées à partir des discours des sujets et classent les contenus identifiés. Ces normes d'évaluation ne sont pas seulement définies comme une « *idéologie linguistique* ⁹⁸ » ou des normes sociales intériorisées. Elles témoignent non seulement sur la créativité du sujet parlant, mais elles manifestent aussi de l'imposition sociale et (la langue de l'individu social). Compte tenu d'une série d'études sur les normes, il y a des typologies attestées par des chercheurs :

La première méthode de classification a été proposée (1972-1980) par les puristes/normatifs. D'après eux les normes normatives résultent des discours institutionnels normatifs, tels que les discours académiques, savants, etc.

La seconde typologie c'est celle des normes communicationnelles dégagées par Corinne Baudelot (en 1985). Elle est fondée sur l'analyse des journalistes⁹⁹ rapportant leurs connaissances des normes (règles) sans l'adaptation du discours contemporain¹⁰⁰.

La troisième typologie c'est celle proposée par Cécile Canu dans sa thèse de doctorat¹⁰¹. Elle a réalisé une analyse des langues à tradition orale dans un contexte francophone (Mali), où elle plaide en faveur d'un continuum et souligne plusieurs régulations observées et étudiées chez les locuteurs. Elle a ajouté également une grille d'évaluation neutre, dite « *normes constatives* » qui ne porte pas de jugements limités et l'a appelé normes d'observation (1994)¹⁰². Finalement, on énonce **que les normes subjectives** sont des normes qui sont liées aux représentations que les individus ont de la langue. Elles sont souvent associées à des jugements de valeur sur les langues et les usages linguistiques. Comme leur appellation l'atteste, elles peuvent donc être influencées par des facteurs sociaux, culturels ou idéologiques.

⁹⁸ Nous aborderons cette notion en détail dans le chapitre de la politique linguistique.

⁹⁹ « Elle parle français, la presse écrite ou *La Belle au Bois Dormant* des analyses de discours », *La Presse, produit, production, réception*, Paris, Didier-Érudition, 1988, p. 131-149.

¹⁰⁰ Il est question du « français avancé » selon Frei. À rapprocher de la notion d'hypo-correction chez Labov.

¹⁰¹ Dans le cadre de la thèse de doctorat, *Imaginaire linguistique au Mali*, sous ma direction, Paris III, 1996.

¹⁰² A ce sujet, on déclare que cela a été étudié dans les mémoires des étudiant(es) de linguistique ou d'orthophonie, en particulier pour des Méridionaux à Paris (France).

A partir de ce qui précède, on récapitule que le modèle de l'imaginaire linguistique (I. L.) part du principe que la norme est le résultat de plusieurs facteurs qui s'enchevêtrent. Ces facteurs relèvent non seulement de contraintes inhérentes au système même de la langue (normes objectives), mais aussi des attitudes linguistiques des locuteurs (normes subjectives).

Pour Anne-Marie Houdebine, les normes objectives sont des normes systémiques et les normes statistiques. Elles concernent la conformité des usages aux règles de la structure de la langue, tandis que les normes subjectives correspondent à l'imaginaire linguistique proprement dit des locuteurs, lequel rend compte « *du rapport (ou des représentations) des sujets parlant à la langue* » (Houdebine, 2002 : 11). Cet imaginaire linguistique (I. L.) se matérialise par un ensemble d'attitudes comme les normes évaluatives, fictives, prescriptives, communicationnelles et identitaires.

Ainsi, les normes évaluatives correspondent à la conscience que les locuteurs ont de la présence ou de l'absence d'un fait de langue dans leurs propres usages ou ceux des autres. Les attitudes qui s'appuient sur des jugements d'ordre esthétique, affectif ou historique, relèvent des normes fictives. À partir du moment où les normes sont institutionnalisées, c'est-à-dire entérinées et véhiculées par les ouvrages de référence (dictionnaires et grammaires), par l'école ou encore par les académies de la langue, elles deviennent des normes prescriptives. De leur côté, les normes communicationnelles reposent sur la prise en compte du destinataire dans les échanges : par souci de clarté ou de compréhension, un locuteur peut en effet vouloir adapter son langage et utiliser des formes qui, d'un point de vue strictement prescriptif, sont pourtant considérées comme transgression des règles. Enfin, les normes identitaires permettent de rendre compte du rôle que la langue joue dans la construction de l'identité culturelle d'une communauté.

3. Spécificités de l'imaginaire linguistique (I. L.) :

D'après les investigations sociolinguistiques des locuteurs, la spécificité de l'imaginaire linguistique (I. L.) (I. L.) s'intéresse principalement à l'interaction entre les usages, les systèmes linguistiques et les attitudes des locuteurs. Cette interaction

est souvent qualifiée d' « *interaction inverse* ¹⁰³ » car elle va de la langue aux locuteurs, plutôt que des locuteurs à la langue. Ce type d'interaction permet de comprendre l'impact des normes linguistiques sur les « *usages*¹⁰⁴ » et les « *attitudes*¹⁰⁵ » des individus conscient ou inconsciemment. Ainsi, l'étude des dynamiques linguistiques considérant implicitement et explicitement comment le langage affecte les sujets parlant (locuteur) et ce qu'il résulte comme production créatrice (maintenir, innover, violer). Cela est associé aux critères méta/linguistiques, aux facteurs internes (mécanismes de la langue) et externes (sociaux, culturels ou idéologiques) (Houdebine, 1975). L'imaginaire linguistique (I. L.) vise également l'**émergence** de nouvelles formes linguistiques qui résultent de nouveaux modes de communication, telles que : les SMS ou les émoticônes ou encore la néographie.

A titre d'exemple, le cas de l'interaction inverse est la façon dont les normes linguistiques peuvent influencer les usages. Voire, la norme qui veut que l'on prononce la lettre /r/ en français peut conduire les locuteurs à prononcer cette lettre de manière plus systématique, même dans des contextes où elle n'est pas obligatoire. En bref, l'imaginaire linguistique (I. L.) est un concept important en sociolinguistique, qui permet de comprendre la langue comme un phénomène social et culturel complexe.

En somme, l'imaginaire linguistique (I. L.) est un concept qui a connu une évolution importante en sociolinguistique. Au départ, il était considéré comme un ensemble de représentations subjectives et inconscientes que les individus ont de la langue. Cependant, les travaux récents ont montré que l'imaginaire linguistique (I. L.) est également un phénomène social et culturel.

¹⁰³ L'interaction inverse est un concept en sociolinguistique qui désigne la façon dont les langues influencent les locuteurs. Elle s'oppose à l'interaction directe, qui désigne la façon dont les locuteurs influencent les langues.

¹⁰⁴ **Les usages** sont les façons dont les locuteurs utilisent la langue dans la pratique. Ils sont influencés par de nombreux facteurs, notamment le contexte social, culturel et historique.

¹⁰⁵ **Les attitudes** sont les opinions et les croyances que les locuteurs ont sur la langue. Elles peuvent être conscientes ou inconscientes, et elles peuvent être influencées par des facteurs sociaux, culturels ou idéologiques.

Références bibliographiques :

Ager, M. (2018). *Language and social identity*. Cambridge University Press.

Ajzen, I. (1988). *Attitudes, Personality, and Behavior*. Chicago IL Dorsey

Allport, G. W. (1954). *The nature of prejudice*. Addison-Wesley.

Boudreau, J-D et Entremont, C. (2008). « Représentations linguistiques d'élèves du secondaire à l'égard de la langue dans les contextes familial, scolaire et en sciences ».

Calvet, J-L. (1993). *Sociolinguistique*. Paris : Presses universitaires de France.

Calvet, L.-J. (1998). *Linguistique et colonialisme : Petit traité de glottophagie*. Payot.

Cameron, D. (1995). *Language, gender, and power: A sociolinguistic approach*. London. Routledge.

Canut, C., Danos, F., Him-Aquilli, M. et Panis, C. (2018). *Le langage, une pratique sociale. Éléments d'une sociolinguistique politique*. Besançon. Presses universitaires de Franche-Comté.

Eckert, P. & McConnell-Ginet, S. (2013). *Language and gender*. Cambridge. Cambridge University Press.

Fischer, G.N. (1987). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Paris. Dunod.

Geeraerts, D. (2006). *Cognitive linguistics: Basic concepts*. Oxford University Press.

Houdebine, A.-M. (2002). *L'imaginaire linguistique*. Paris. L'Harmattan.

Houdebine, A-M. (1975). « Description de la langue orale des enfants de C.P. : recherche – description ». Dans la revue *Repères*. (p. 14-20).

Houdebine, A-M. (1985). *Pour une linguistique synchronique dynamique*. Paris, PUF.

Houdebine-Gravaud, A.-M. (1995). *Sociolinguistique et imaginaire linguistique*. Paris. L'Harmattan.

Hume, D. (1739). *A treatise of human nature*. Oxford. Clarendon Press.

Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris. Presses Universitaires de France.

Katz, D. (1960). « The functional approach to the study of attitudes ». In: Revue, *Psychology: A study of a science*. New York: McGraw-Hill.

Labov, W. (1966). *The Social Stratification of English in New York City*. Washington, DC: Center for Applied Linguistics.

Labov, W. (1972). *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

- Labov, W. (1972). *The Study of Language in its Social Context*. Philadelphia:University of PennsylvaniaPress.
- Labov, W. (1994). *Principles of Linguistic Change, Volume II: Social Factors*. Oxford. Blackwell
- Labov, W., 1976, *Sociolinguistique*, Trad. Fr.d'A.Kihm. Paris. Minui.
- Langacker, R. W. (1987). *Foundations of cognitive grammar*. StanfordUniversityPress.
- Leyens, J.-P., Yzerbyt, V., & Schadron, G. (1996). « Stéréotypes et cognition sociale ». Dans la revue *Mardaga*. (p. 165-167).
- Piaget, J. (1947). *La représentation du monde chez l'enfant*. Paris. Presses Universitaires de France.
- Sartori, G. (2006). *La représentation politique*. Paris. Seuil.
- Tajfel, H. (1981). *Human Groups and Social Categories:Studies in Social Psychology*. Cambridge UniversityPress.
- Vaidis, D. (2006). « Attitude et comportement dans le rapport cause-effet : quand l'attitude détermine l'acte et quand l'acte détermine l'attitude ». In : *Revue, Linx*. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/linx/507> ;
- Vallence, A. (2010). « Neural Oscillations in Physiology and NeuropsychiatricDisorders ».
- « Elle parle français, la presse écrite ou *La Belle au Bois Dormant* des analyses de discours ». Dans la revue *La Presse*. Paris, Didier. 1988. (p. 131-149).

EXERCICES D'APPLICATION

Exercice 1 : Recherchez des exemples d'attitudes linguistiques dans votre propre culture.

Question 1 : Quelles sont les croyances, les opinions et les valeurs qui sont associées à la langue dans votre culture ?

Question 2 : Comment ces attitudes influencent-elles les pratiques linguistiques ?

Question 3 : En étudiant l'exemple suivant, les étudiants sont invités à proposer d'autres exemples personnels un modèle ou un schéma illustratif.

Exemple :

En Algérie par exemple durant les années 1990, les islamistes assassinaient les enseignants et inspecteurs de français car la représentation qu'ils se faisaient de la langue française était négative : langue des impies (Loughat El koufar). D'autres représentations négatives engendrent des attitudes négatives : langue des colons, hizeb frança, langue de l'ennemi.

Citons des réactions envers l'arabe dans certaines régions d'Algérie : refus d'apprendre l'arabe, destruction des affiches en arabe,... Inversement des représentations comme « langue sainte » « sacrée » engendrent des attitudes positives. C'est le cas de l'arabe.

Les attitudes et les représentations ont une influence sur la norme. Ces dernières engendrent une pression continue sur le système interne de la langue. Une attitude et représentation peut favoriser la variation, le contact des langues, la mort des langues, les emprunts, etc.

Réponse probable :

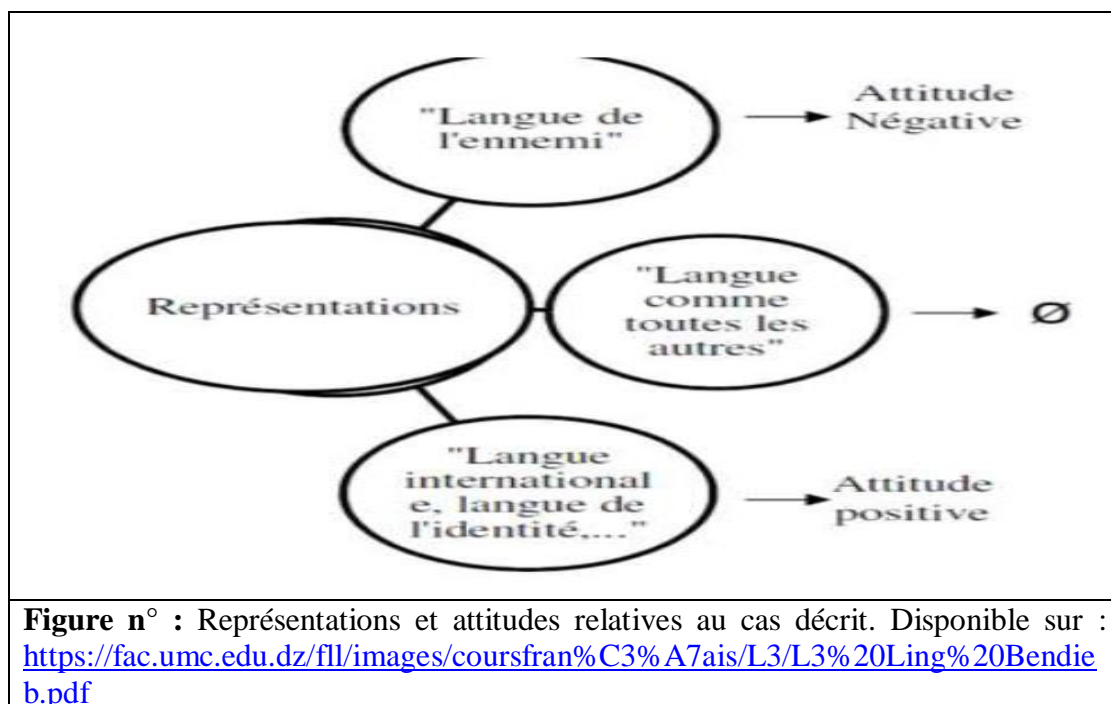


Figure n° : Représentations et attitudes relatives au cas décrit. Disponible sur : <https://fac.umc.edu.dz/fil/images/coursfran%C3%A7ais/L3/L3%20Ling%20Bendieb.pdf>

Exercice 2 : Analysez un texte ou un discours de votre choix pour identifier les attitudes linguistiques qui y sont véhiculées.

Question 1 : Quelles sont les attitudes linguistiques qui sont exprimées dans le texte ou le discours ?

Question 2 : Comment ces attitudes sont-elles utilisées pour créer un certain effet ?

Exercice 3 : Rédigez un texte ou un discours qui met en évidence les préjugés linguistiques.

Question 1 : Comment ces préjugés sont-ils construits ?

Question 2 : Quelles sont les conséquences de ces préjugés ?

Exercice 4 : Réflexion

Question 1 : Comparez les attitudes linguistiques envers la langue française et la langue anglaise.

Question 2 : Analysez les attitudes linguistiques véhiculées par les médias.

Question 3 : Étudiez les attitudes linguistiques envers les langues minoritaires.

Exercice 5 : Recherchez des exemples d'insécurité linguistique dans votre propre expérience.

Question 1 : Avez-vous déjà ressenti de l'insécurité linguistique ?

Question 2 : Dans quelles situations ?

Question 3 : Comment cette insécurité linguistique vous a-t-elle affecté ?

Exercice 6 : Analysez un texte ou un discours pour identifier les exemples d'insécurité linguistique.

Question 1 : Quelles sont les expressions qui indiquent l'insécurité linguistique ?

Question 2 : Comment l'insécurité linguistique est-elle utilisée pour créer un certain effet ?

Exercice 7 : Rédigez un texte ou un discours qui met en évidence les conséquences de l'insécurité linguistique.

Question 1 : Comment l'insécurité linguistique peut-elle limiter l'expression ?

Question 2 : Comment l'insécurité linguistique peut-elle conduire à la discrimination ?

Question 3 : Comparez l'insécurité linguistique envers la langue française et la langue anglaise.

Question 4 : Analysez les exemples d'insécurité linguistique véhiculés par les médias.

Question 5 : Étudiez les exemples d'insécurité linguistique envers les langues minoritaires.

Exercice 8 : Recherchez des exemples d'hypercorrection dans votre propre expérience.

Question 1 : Avez-vous déjà entendu ou utilisé des exemples d'hypercorrection ? Dans quelles situations ? Comment l'hypercorrection a-t-elle été utilisée ?

Exercice 9 : Analysez un texte ou un discours pour identifier les exemples d'hypercorrection.

Question 1 : Quelles sont les expressions qui indiquent l'hypercorrection ?

Question 2 : Comment l'hypercorrection est-elle utilisée pour créer un certain effet ?

Exercice 10 : Rédigez un texte ou un discours qui met en évidence les causes et les conséquences de l'hypercorrection.

Question 1 : Comment l'hypercorrection est-elle influencée par les représentations linguistiques ?

Question 2 : Comment l'hypercorrection peut-elle conduire à l'insécurité linguistique ?

Question 3 : Comparez l'hypercorrection en français et en anglais.

Question 4 : Analysez les exemples d'hypercorrection véhiculés par les médias.

Question 5 : Étudiez les exemples d'hypercorrection envers les langues minoritaires.

Exercice 11 : Recherchez des exemples de stéréotypes linguistiques dans votre propre culture.

Question 1 : Quelles sont les croyances, les opinions et les valeurs qui sont associées à la langue dans votre culture ? Comment ces stéréotypes influencent-elles les pratiques linguistiques ?

Exercice 12 : Analysez un texte ou un discours pour identifier les stéréotypes linguistiques qui y sont véhiculés.

Question 1 : Quelles sont les stéréotypes linguistiques qui sont exprimées dans le texte ou le discours ? Comment ces stéréotypes sont-elles utilisées pour créer un certain effet ?

Exercice 13 : Rédigez un texte ou un discours qui met en évidence les conséquences des stéréotypes linguistiques.

Question 1 : Comment les stéréotypes linguistiques peuvent-ils conduire à la discrimination ?

Question 2 : Comment les stéréotypes linguistiques peuvent-ils limiter l'expression ?

Question 3 : Comparez les stéréotypes linguistiques envers la langue française et la langue anglaise.

Question 4 : Analysez les stéréotypes linguistiques véhiculés par les médias.

Question 5 : Étudiez les stéréotypes linguistiques envers les langues minoritaires.

Exercice 14 : Recherchez des exemples de stéréotypes linguistiques dans votre propre culture.

Question 1 : Quelles sont les croyances, les opinions et les valeurs qui sont associées à la langue dans votre culture ?

Question 2 : Comment ces stéréotypes influencent-elles les pratiques linguistiques ?

Exercice 15 : Analysez un texte ou un discours pour identifier les stéréotypes linguistiques qui y sont véhiculés.

Question 1 : Quelles sont les stéréotypes linguistiques qui sont exprimées dans le texte ou le discours ?

Question 2 : Comment ces stéréotypes sont-elles utilisées pour créer un certain effet ?

Exercice 16 : Rédigez un texte ou un discours qui met en évidence les conséquences des stéréotypes linguistiques.

Question 1 : Comment les stéréotypes linguistiques peuvent-ils conduire à la discrimination ?

Question 2 : Comment les stéréotypes linguistiques peuvent-ils limiter l'expression ?

Question 3 : Comparez les stéréotypes linguistiques envers la langue française et la langue anglaise.

Question 4 : Analysez les stéréotypes linguistiques véhiculés par les médias.

Question 5 : Étudiez les stéréotypes linguistiques envers les langues minoritaires.

Exercice 17 : Recherchez des exemples de représentations linguistiques dans votre propre culture.

Question 1 : Quelles sont les croyances, les opinions et les valeurs qui sont associées à la langue dans votre culture ? Comment ces représentations influencent-elles les pratiques linguistiques ?

Exercice 18 : Analysez un texte ou un discours pour identifier les représentations linguistiques qui y sont véhiculées.

Question 1 : Quelles sont les représentations linguistiques qui sont exprimées dans le texte ou le discours ? Comment ces représentations sont-elles utilisées pour créer un certain effet ?

Exercice 19 : Rédigez un texte ou un discours qui met en évidence les conséquences des représentations linguistiques.

Question 1 : Comment les représentations linguistiques peuvent-elles conduire à la discrimination ?

Question 2 : Comment les représentations linguistiques peuvent-elles limiter l'expression ?

Exercice 20 : Voici quelques exemples d'exercices plus spécifiques que vous pouvez effectuer :

Question 1 : Comparez les représentations linguistiques de la langue française et de la langue anglaise.

Question 2 : Analysez les représentations linguistiques véhiculées par les médias.

Question 3 : Étudiez les représentations linguistiques envers les langues minoritaires.

Question 4 : Comparez les représentations linguistiques de la langue française et de la langue anglaise.

Exercice 21 : Recherchez des exemples de préjugés linguistiques dans votre propre culture.

Question 1 : Quelles sont les croyances, les opinions et les valeurs qui sont associées à la langue dans votre culture ?

Question 2 : Comment ces préjugés influencent-elles les pratiques linguistiques ?

Exercice 22 : Analysez un texte ou un discours pour identifier les préjugés linguistiques qui y sont véhiculés.

Question 1 : Quels sont les préjugés linguistiques qui sont exprimés dans le texte ou le discours ?

Question 2 : Comment ces préjugés sont-elles utilisées pour créer un certain effet ?

Exercice 23 : Rédigez un texte ou un discours qui met en évidence les conséquences des préjugés linguistiques.

Question 1 : Comment les préjugés linguistiques peuvent-ils conduire à la discrimination ?

Question 2 : Comment les préjugés linguistiques peuvent-ils limiter l'expression ?

Exercice 24: Recherchez des exemples d'imaginaire linguistique dans votre propre culture.

Question 1 : Analysez un texte ou un discours pour identifier les imaginaires linguistiques qui y sont véhiculés.

Question 2 : Rédigez un texte ou un discours qui met en évidence les conséquences des imaginaires linguistiques.

Questions

- **Qu'est-ce que l'imaginaire linguistique ?**
- **Comment l'imaginaire linguistique est-il formé ?**
- **Comment l'imaginaire linguistique influence-t-il les pratiques linguistiques ?**
- **Quels sont les effets négatifs de l'imaginaire linguistique ?**

Exercice 25 : Pour cet exercice, vous pouvez commencer par faire une liste des imaginaires linguistiques qui sont associés à votre langue maternelle. Vous pouvez ensuite comparer cette liste à celle d'autres langues que vous connaissez. Voici quelques questions que vous pouvez vous poser pour guider votre analyse :

- **Quelles sont les caractéristiques que les locuteurs de votre langue maternelle attribuent à leur langue ?**
- **Comment ces caractéristiques sont-elles utilisées pour créer un certain effet ?**
- **Comment ces imaginaires linguistiques influencent-ils les pratiques linguistiques des locuteurs de votre langue maternelle ?**

Exercice 26 : Pour cet exercice, vous pouvez choisir un texte ou un discours qui contient des imaginaires linguistiques. Vous pouvez ensuite analyser le texte ou le discours pour identifier

ces imaginaires et comprendre comment ils sont utilisés. Voici quelques questions que vous pouvez vous poser pour guider votre analyse :

- **Quels sont les imaginaires linguistiques qui sont véhiculés dans le texte ou le discours ?**
- **Comment ces imaginaires linguistiques sont-ils utilisés pour créer un certain effet ?**
- **Quelles sont les implications de ces imaginaires linguistiques ?**

Exercice 27 : Pour cet exercice, vous pouvez rédiger un texte ou un discours qui met en évidence les conséquences des imaginaires linguistiques. Vous pouvez vous concentrer sur les effets négatifs, tels que la discrimination et la stigmatisation.

Voici quelques questions que vous pouvez vous poser pour guider votre analyse :

- **Comment les imaginaires linguistiques peuvent-ils conduire à la discrimination ?**
- **Comment les imaginaires linguistiques peuvent-ils conduire à la stigmatisation ?**
- **Comment les imaginaires linguistiques peuvent-ils limiter l'expression ?**

Questions

Les questions ci-dessus sont des exemples, et vous pouvez les adapter en fonction de vos intérêts et de vos connaissances. Il est important de réfléchir à ces questions de manière critique pour mieux comprendre l'imaginaire linguistique et ses implications.

Voici quelques éléments supplémentaires à prendre en compte lors de votre réflexion sur l'imaginaire linguistique :

- **L'imaginaire linguistique est souvent associé à des notions de prestige et de légitimité.**
- **L'imaginaire linguistique peut être utilisé pour justifier la discrimination et la stigmatisation.**
- **L'imaginaire linguistique peut limiter l'expression et l'inclusion.**

CHAPITRE V : POLITIQUE LINGUISTIQUE

Dans le cinquième chapitre « *Politique linguistique* » exposera une notion essentielle à la recherche en sociolinguistique : « *politique linguistique* » qui est au centre d'intérêt des chercheurs et sociolinguistes.

I. Politique/aménagement et normalisation linguistique : origine des concepts.

L'expression politique linguistique semble avoir été utilisée tardivement (dans les années soixante-dix du 20^e siècle) à la fois aux États-Unis et en Europe (Calvet, 1996, p. 6), bien après celle de planification linguistique, traduction de language planning dont la paternité revient, selon Louis-Jean Calvet (1996, p. 4), à Einar Haugen (1959), expression qui se verra par la suite concurrencée par normalisation linguistique (Aracil, 1965, pour le domaine catalan-espagnol) et aménagement linguistique (Corbeil, 1980, pour le domaine québécois-francophone). Enfin, Jean-Baptiste Marcellesi et Louis Guespin proposent le terme glottopolitique avec le souhait d'élargir la qualification afin d'« englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique » (Guespin, Marcellesi, 1986, p. 5). Comme le souligne cette petite introduction, ces différents concepts peuvent renvoyer aux mêmes actions, mais dans des contextes sociolinguistiques différents qui ont nécessité des appellations différentes. Dans ce cours introductif, nous allons discuter l'origine et la naissance de ces concepts dans l'objectif de saisir les différentes nuances.

1. Politique linguistique :

Nous appellerons une politique linguistique un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale, et la planification linguistique est la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte. Les deux expressions *politique linguistique* et *planification linguistique* permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la / les langues(s) en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique et

administratif, la concrétisation sur le plan des institutions de considérations, de perspectives, de choix, qui sont ceux d'une politique linguistique celle-ci peut concerner une langue dans son identité structurale, concerner les fonctionnements socioculturels d'une langue à ceux d'une autre, également en usage dans la même communauté et présenter une double visée linguistique et sociolinguistique. Le plus souvent, les objectifs linguistiques dépendent d'objectifs plus globaux à l'échelle sociale, toute entière ; unification nationale, rapprochements diplomatiques et orientation de l'économie vers un nouveau secteur. Pour Henri Boyer :

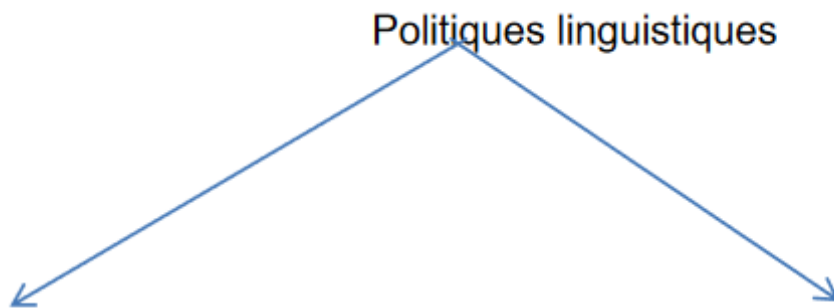
l'expression politique linguistique est plus souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt, elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt, elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix, de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique. (Boyer, 1996 : 23).

La politique linguistique repose sur de simples directives, et elle s'inscrit dans le cadre d'un marché linguistique, cette dynamique sociolinguistique à deux ou plusieurs langues, peut aller de la coexistence plus ou moins pacifique au conflit ouvert, en passant par toutes les modalités de la concurrence et de l'antagonisme, à base de déséquilibre fonctionnel et l'inégalité statutaire. Les causes non linguistiques de la dominance et donc du conflit, ne sont pas faciles à identifier, mais parmi les plus fréquemment observées : démographique migratoire, politique, économique, militaire et sociale.

L'Algérie, considérée pays bilingue : arabe classique et français hérité du colonisateur, a adopté la politique linguistique d'unilinguisme qui consiste à favoriser une seule langue sur les plans politique, juridique, social, économique. En retrouvant son propre équilibre à travers l'expression de son identité, grâce à un outil authentique, l'Algérie contribuera, beaucoup mieux, à enrichir la civilisation universelle tout en profitant de ses apports et expériences.

L'accès aux cultures universelles, une fois assurée la maîtrise de la langue nationale, permet une communication positive avec le monde extérieur, pour tirer profit de l'esprit créateur d'autrui dans domaines de la science et de la technologie, dans cet optique, le français est la première langue étrangère, l'anglais est une deuxième langue étrangère.

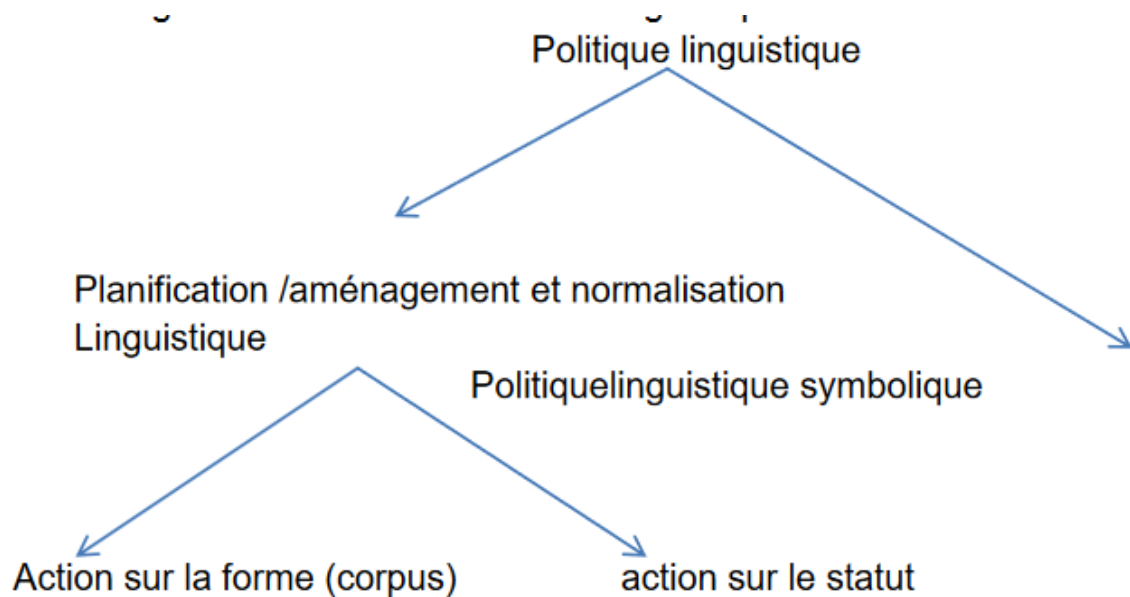
S'il est un domaine où la sociolinguistique a acquis par le caractère thérapeutique de ses interventions une importante légitimité sociale, c'est bien celui des politiques linguistiques. Il est le plus souvent question de politiques linguistiques institutionnelles, mais il ne faut pas oublier que les interventions sur les questions de langue(s) ne sont pas l'apanage des États : des structures associatives locales, des organisations non gouvernementales, des collectivités territoriales comme certaines régions en France (au travers de politiques publiques spécifiques en faveur de langues « minoritaires » et/ou « régionales ») peuvent fort bien, précisément dans les cas de problèmes linguistiques sociétaux plus ou moins importants, tenter de peser par une action de nature militante ou/et réglementaire sur la situation sociolinguistique concernée.



Menées par les institutions étatiques menées par les associations, Organisations non gouvernementales

- Une action de nature militante
- Aspects techniques et juridiques

Les notions recensées correspondent pour l'essentiel à deux niveaux d'intervention (et donc d'analyse) en matière de gestion des langues. Car pour qu'une politique linguistique ne s'arrête pas au stade des déclarations et passe à l'action, il faut qu'elle mette en place un dispositif et des dispositions : on passe à un autre niveau, celui de l'intervention concrète, et c'est alors qu'on peut parler de planification, ou d'aménagement ou de normalisation linguistiques.

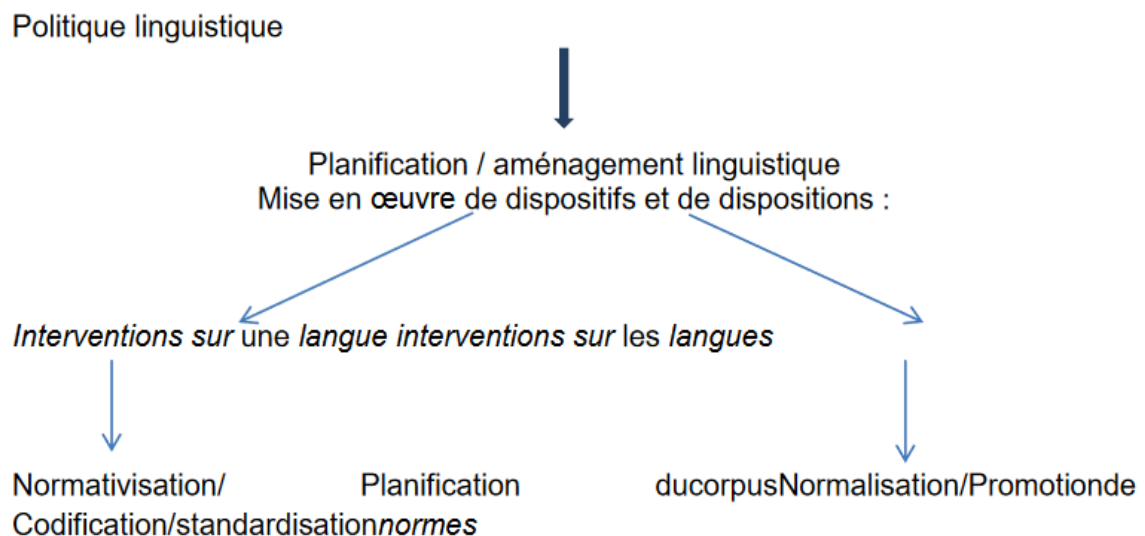


Dans le cas où une politique linguistique est concrète elle peut concerner (voir schéma)

- Concerner telle langue dans ses formes : il peut s'agir alors d'une intervention de type normatif (visant, par exemple, à déterminer une forme standard, à codifier des fonctionnements grammaticaux, lexicaux, phonétiques..., ou encore à modifier une orthographe, etc., et à diffuser officiellement les [nouvelles] normes ainsi fixées auprès des usagers) ;
- Concerner les fonctionnements socioculturels de telle langue, son statut, son territoire, face aux fonctionnements socioculturels, au(x) statut(s), au(x)

territoire(s) d'une autre/d'autres langue(s) également en usage dans la même communauté, avec des cas de figures variables (complémentarité, concurrence, domination, etc.).

Une politique linguistique peut aussi présenter une double visée : linguistique et socioculturelle, et les deux types d'intervention évoqués sont alors parfaitement solidaires.



Pour ce qui concerne l'appareil juridico-administratif au service des politiques linguistiques étatiques, il peut y avoir des dispositifs au niveau des collectivités territoriales (comme la Communauté autonome en Espagne, le district en Finlande, le canton ou la commune en Suisse...) ou à plusieurs niveaux à la fois. Comme, il peut y avoir un dispositif au niveau étatique qui peut se limiter à une Académie de la langue et, en guise de dispositions, on peut ne trouver qu'un article dans la

Constitution. Mais on peut aussi observer la création d'autres instances de gestion, comme un ministère, un office, une direction, des commissions, des conseils et la prolifération de textes réglementaires : décrets, arrêtés, circulaires et parfois le vote de lois linguistiques. Par ailleurs, la réalisation d'une politique linguistique se doit d'être

attentive au respect de deux principes fondamentaux du droit en matière de plurilinguisme :

- Le principe de personnalité, selon lequel « le choix de la langue [relève] des droits personnels de l'individu » (Mackey, 1976 : 82) ;
- Le principe de territorialité, qui suppose une territorialisation de la gestion du plurilinguisme, laquelle peut revêtir des dimensions très variables, comme on l'a dit (région, canton, commune...). C'est ce principe qui inspire majoritairement les aménagements/planifications linguistiques.

Le choix d'une politique linguistique dépend des impératifs idéologiques et des aléas de la mondialisation. On peut distinguer deux options :

À un pôle libéral, qui fait prévaloir le laisser-faire et qui s'oppose au pôle interventionniste à deux variantes, parfois associées : celle des droits universels en matière linguistique et de l'écologie linguistique, qui défend le principe

de sauvegarde de la diversité linguistique et donc de défense systématique du plurilinguisme, et le positionnement identitaire en faveur de la langue communautaire, dont le nationalisme linguistique est le cas de figure le plus achevé (Boyer, 2008).

2. Idéologie linguistique :

Le terme idéologie a été créé au 18^{ème} siècle, l'expression *idéologie linguistique* apparaît récemment à la suite et à la faveur de l'évolution de la sociolinguistique et d'autres sciences voisines. L'idéologie linguistique est une forme d'idéologie parmi tant d'autres (politique, économique, culturelle...), mais dont le champ d'application est la gestion des langues.

L'idéologie s'identifie à un système d'idées sur lequel est fondée la gestion des langues dans un pays, une partie de celui-ci, une ville ou une autre entité politico-administrative. Elle naît d'un besoin ressenti dans un milieu plurilingue par le pouvoir,

une classe sociale, un groupe confessionnel...besoin de mieux gérer les langues en présence. Son objectif principal est d'assurer une meilleure communication entre les membres d'une communauté. Elle inspire la répartition des fonctions entre les différentes langues en présence, compte tenu des critères généralement objectifs : nombre de locuteurs, dynamisme d'un code par rapport à d'autres, l'importance de la langue dans l'environnement international, son rôle dans l'acquisition des connaissances.

Elle se donne la tâche de prévenir l'anarchie linguistique et même de la combattre.

Cependant, malgré les principes absolument objectifs qui la fondent, l'idéologie linguistique masque quelques fois les intérêts d'un groupe politique, d'un groupe ethnique. L'idéologie linguistique officielle d'unilinguisme en Algérie peut être un cas exemplaire. La langue arabe ne se serait pas imposée, mieux n'aurait pas été imposée sur les autres langues en Algérie, alors fondamentalement plurilingue, si elle n'était pas la langue du Coran.

3. Idéologie linguistique identitaire :

En dehors de l'idéologie officielle, il existe plusieurs idéologies parallèles qui peuvent être définies comme la vision que les communautés linguistiques ont des différentes langues en présence, et de leurs locuteurs. Elles visent les intérêts particuliers des groupes en présence tout autant qu'elles expriment leurs désirs et aspirations et rendent compte de leur vision de la société. L'étude de l'idéologie linguistique identitaire exige un questionnement sur le concept d'identité. Les notions auxquelles il est souvent associé à savoir, ethnie, tribu, clan...

L'identité peut être définie comme un processus dynamique de caractérisation de soi et des autres qui se construit dans l'interaction entre individus et entre groupes. Nous revenons à ce concept dans la partie suivante pour mieux le cerner. Le problème de l'identité est relativement ancien ; mais c'est au 19ème siècle qu'elle a pris de l'importance avec le concept de nationalisme en Europe.

De nouvelles identités, tout en se structurant, marquent aussi la vie sociétale. Par ce caractère social, l'identité évolue sur le plan individuel et collectif, elle s'inscrit dans l'espace et dans le temps. Ainsi, les processus dynamiques d'identification participent à la reconstruction des groupes sociaux. Dans ces processus, on recourt à des stratégies identitaires, celles-ci, individuelles ou collectives, servent soit à perpétuer les divers statuts identitaires qui sont activés par le rapport entre les acteurs, soit à les modifier. L'Algérie, pays plurilingue, a adopté une idéologie identitaire fondée sur l'arabisation.

II. Différents types de politiques linguistiques

1. Politiques d'assimilation

Une politique d'assimilation proprement dite consiste à utiliser des moyens, généralement planifiés, en vue d'accélérer la minorisation ou la liquidation de certains groupes linguistiques. Une politique d'assimilation a recours à des moyens d'intervention énergiques tels l'interdiction, l'exclusion ou la dévalorisation sociale, parfois dans les cas extrêmes la répression et le génocide.

Il arrive qu'une politique d'assimilation présente des aspects plus acceptables. Il s'agit, par exemple, de proclamer l'égalité et d'accorder des droits linguistiques, mais en même temps de recourir à des pratiques niant systématiquement ces mêmes droits.

Évidemment, cette politique est peu respectueuse de la protection des groupes linguistiques minoritaires et, de plus, elle risque de créer un état permanent d'animosité entre la majorité et le(s) groupe(s) minoritaire(s). Cependant, lorsque cette politique réussit, elle peut devenir, comme ce fut jadis le cas pour la France (l'Espagne, le Royaume-Uni, les États-Unis, etc.), un puissant instrument de cohésion nationale en réalisant l'unité de l'État.

Dans les faits, tous les États pratiquent des formes de politique d'assimilation, notamment à l'égard des populations immigrantes. Dans ce cas, on parle de politique d'intégration, une façon plus acceptable de perpétuer l'assimilation.

Par ailleurs, un État peut fonctionner avec une vingtaine de langues, voire plus, dans le cadre d'une politique linguistique soucieuse des droits linguistiques des citoyens.

2. Politiques de non-intervention

Toute politique de non-intervention consiste avant tout à choisir la voie du laisser-faire, à ignorer les problèmes lorsqu'ils se présentent et à laisser évoluer normalement le rapport des forces en présence. Dans la pratique, il s'agit d'un choix véritable, donc d'une planification, qui joue toujours en faveur de la langue dominante.

Une politique de non-intervention est, en principe, non écrite et officieuse, bien que cette approche n'empêche pas un gouvernement de faire des déclarations d'intention, d'agir par des pratiques administratives, voire de procéder par règlements ou par décrets, sinon par de vagues dispositions constitutionnelles. Généralement, un gouvernement non interventionniste ne se pose pas comme arbitre et se garde d'adopter des dispositions législatives. Bien souvent, on invoque, pour justifier une telle politique, des principes de libre choix, de tolérance ou d'acceptation des différences. Un gouvernement peut pratiquer une politique mixte, par exemple, ne pas intervenir à l'égard de la langue officielle mais protéger la ou les langues des minorités. Beaucoup d'États pratiquent la non-intervention ou, du moins, une solution mixte alliant non-intervention et intervention

3- Politiques de valorisation de la langue officielle

Les politiques de valorisation de la langue officielle sont des politiques d'unilinguisme qui consistent à favoriser une seule langue sur les plans politique, juridique, social, économique, etc. Elles peuvent s'appliquer à la langue de la majorité de la population ; il s'agit alors de la langue nationale lorsque celle-ci a acquis le statut de langue officielle. La langue officielle qui bénéficie de cette politique de valorisation ne constitue pas toujours une langue nationale.

Il peut s'agir, par exemple, d'une langue coloniale ou d'une langue étrangère de diffusion internationale, voire la langue officielle d'un État central. Bien que, dans ce

type de politique, on ne reconnaisse, en principe, qu'une seule langue, un État peut néanmoins accorder certains droits linguistiques à ses minorités. À la rigueur, ce type de politique linguistique peut conduire à l'assimilation.

4- Politiques linguistiques sectorielles

Par définition, une politique sectorielle se limite généralement à un seul aspect linguistique, parfois deux ou trois tout au plus. Elle consiste à adopter des mesures législatives plus ou moins élaborées dans un, deux ou trois domaines dans l'usage des langues minoritaires ou immigrantes. Le domaine de l'éducation semble l'un des domaines le plus privilégié, mais certaines politiques concernent, par exemple, des aspects tels que l'affichage public, les soins hospitaliers ou la toponymie. On applique également une politique sectorielle lorsqu'on veut régler à la pièce les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent. L'évolution ultime d'une approche sectorielle est d'aboutir à un statut juridique différencié.

5- Politiques du statut juridique différencié

Ces politiques dites du statut juridique différencié partent du principe, d'une part, que la majorité du pays possède tous les droits (linguistiques), d'autre part, que la ou les minorités ont moins de droits, mais que ceux-ci sont juridiquement et officiellement reconnus. Autrement dit, ces droits, toujours appuyés par une législation ou des dispositions constitutionnelles, sont nécessairement extensifs pour la majorité et restrictifs pour les minorités. Cette protection équivaut au statut particulier inscrit dans un cadre global de politique linguistique.

Toute politique de statut différencié vise à harmoniser la cohabitation linguistique sans accorder l'égalité juridique à tous. Les groupes minoritaires bénéficieront de certains droits dans des secteurs névralgiques tels que les services gouvernementaux, la justice, les écoles, les médias. L'objectif est de protéger une minorité sur la base de droits personnels restreints et inégaux, et leur reconnaître le droit à la différence. Ce type de politique linguistique est relativement fréquent à travers le monde.

6- Politiques de bilinguisme ou de trilinguisme :

Les politiques de bilinguisme officiel reconnaissent par la Constitution ou par la loi l'égalité de deux ou plusieurs langues ; il s'agit généralement d'une égalité juridique, non pas nécessairement une égalité réelle qui se transposerait dans les faits. Ce statut confère aux citoyens, en principe du moins, le choix d'utiliser l'une ou l'autre des langues officielles dans leurs rapports avec l'État. Ce choix de la langue employée constitue normalement un droit pour les individus, une obligation pour l'État. Le bilinguisme d'un État peut être symbolique, plus ou moins déséquilibré, ou plus ou moins égalitaire. On distingue trois types de bilinguisme: celui fondé sur les droits personnels sans limite territoriale, celui fondé sur les droits personnels limités à des régions, celui fondé sur les droits territoriaux.

6-1 - Bilinguisme fondé les droits personnels :

Une politique de bilinguisme fondée sur les droits personnels s'applique en principe à tous les membres d'une communauté linguistique, et ce, peu importe où ils habitent sur le territoire national. Ce sont des droits personnels transportables, comme l'est, par exemple, le droit de vote. Ce type de bilinguisme est pratiqué lorsque les groupes linguistiques sont dispersés sur le territoire de l'État

6 -2- Bilinguisme fondé sur les droits personnels territorialisé :

Une telle politique de bilinguisme s'applique à tous les membres d'une communauté linguistique qui résident dans une région donnée. Ce type de bilinguisme ne s'étend pas sur tout le territoire national mais seulement sur une portion de celui-ci. L'État pratique ce bilinguisme restrictif lorsque certaines communautés linguistiques sont concentrées géographiquement. Dans ce cas, la langue minoritaire se voit attribuer un espace géographique où elle est co-officielle avec la langue majoritaire qui, quant à elle, a droit de cité sur tout le territoire national.

6 – 3- Bilinguisme fondé sur les droits territoriaux :

Ce type de bilinguisme dérive du principe que les langues en concurrence dans un État multilingue sont séparées sur le territoire à l'aide de frontières linguistiques. Les droits linguistiques sont alors accordés aux citoyens résidant à l'intérieur d'un territoire donné et un changement de lieu de résidence peut leur faire perdre tous leurs droits (linguistiques), lesquels ne sont pas transportables comme l'est, par exemple, le droit de vote. Dans les faits, l'État peut être officiellement bilingue, mais il applique un unilinguisme local. L'État pratique une telle politique lorsque les communautés linguistiques sont très concentrées géographiquement et bénéficient d'une structure étatique décentralisée, plus ou moins fédéralisée, dans laquelle l'État central est bilingue, alors que l'État régional peut être unilingue

6-4. Politique de multilinguisme stratégique :

Le multilinguisme stratégique repose sur un choix essentiellement pragmatique. Un État, même officiellement unilingue, peut recourir à deux ou plusieurs autres langues en raison de contraintes liées aux nécessités de la communication, de la situation politique, sociale, économique, etc. Sans être fondée sur l'amour d'une langue quelconque, sans jamais choisir une langue contre une autre, la politique de multilinguisme stratégique, souvent confondu avec le bilinguisme (trilinguisme ou quadrilinguisme), considère une langue donnée comme complémentaire à une autre et s'efforce d'exploiter de façon positive toutes les ressources linguistiques du pays.

Ce type de politique n'est applicable que dans deux types d'États: soit un État multilingue, où les rapports entre les groupes en présence réduisent généralement la suprématie d'une langue dominante, soit un État historiquement confronté à plusieurs langues autour de ses frontières.

6-5. Politique d'internationalisation linguistique :

Une politique d'internationalisation linguistique est appliquée lorsqu'un État, généralement une ancienne puissance coloniale, exerce sa suprématie sur le plan du code

linguistique au-delà de ses frontières politiques. Ce type de politique n'est possible que pour une langue de grande diffusion qui a acquis déjà un prestige considérable et craint... de le perdre.

6-5. Politiques linguistiques mixtes

Les politiques linguistiques mixtes sont possibles lorsqu'un État pratique simultanément différents types d'intervention. Généralement, une politique linguistique mixte associe, par exemple, la non-intervention à l'égard de la langue officielle à une politique sectorielle pour la ou les minorités; ou bien l'État associe la valorisation de la langue officielle au statut juridique différencié, etc. Plusieurs combinaisons sont possibles.

Une politique linguistique est en effet portée, investie, alimentée, par des valeurs sociolinguistiques, des attitudes, une idéologie. La configuration sociolinguistique que la politique linguistique cherche en général à modifier est objet de représentations communautaires. Ces représentations qu'ont les usages de leur langue et de la langue avec laquelle celle-ci est en concurrence / conflit et les attitudes ainsi générées, sont autant d'éléments déterminants dans l'évaluation de la concurrence / du conflit et la réussite ou l'échec d'une politique linguistique.

Références bibliographiques :

Auger, P. (1988). « Conférence inaugurale ». *Dans L'ère nouvelle de la terminologie. Québec. Office de la langue française.*

Beacco, J-C. et Byram M. (2003). *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue.* Strasbourg. Conseil de l'Europe.

Blanchet, p. (2000). « L'approche interculturelle comme principe didactique et pédagogique structurant dans l'enseignement/apprentissage de la pluralité linguistique ». *Centre de Recherche sur la Diversité Linguistique de la Francophonie.* Université Rennes 2 Haute Bretagne.

Blanchet, P. (2002). *La gestion des langues.* Paris. L'Harmattan.

- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire*. Paris. Fayard.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris. Fayard.
- Boyer, H. (1996). *Eléments de sociolinguistique*. France. Dunod.
- Boyer, H., et Dumont, P. (1987). *Les politiques linguistiques*. Paris. Presses Universitaires de France.
- Calvet, J-L. (1974). *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*. Payot. Petite bibliothèque Payot.
- Calvet, J-L. (1988). « La scène ». *Vibrations. Musiques. Médias société*
- Calvet, J-L. (1993). *La Sociolinguistique*. PUF.
- Calvet, J-L. (1996a). *Histoire de l'écriture*. Plon.
- Calvet, J-L. (1996b). *Les Politiques linguistiques*. PUF.
- Calvet, J-L. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.
- Calvet, J-L. (2010). *Le Français en Afrique*. l'Archipel.
- Calvet, L-J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris. Payot.
- Calvet, L-J. (1996). *Les politiques linguistiques*. Paris. Payot.
- Calvet, L-J. (2010). *Pour une glottopolitique*. Paris. L'Harmattan.
- Cerquiglini, B. (1999). *Les langues de (la) France*. Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication, <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/984001697/index.shtml> Blanchet.
- Chambers, J. K., et Trudgill, P. (1980). *The social differentiation of language*. Cambridge. Cambridge University Press.
- Dabène, L. et Billiez, J. (1990). *Les langues et cultures des populations migrantes : Un défi à l'école française*. LIDIL.
- De Swaan, A. (2001). *Words of the world. The global language system*. Cambridge. Polity Press.
- Deprez, C. (1994). *Les enfants bilingues : Langues et famille*. Paris. Didier Collection Essais.
- EinarHaugen. (1957). *The Semantics of Icelandic Orientation* (1957).

- Grandguillaume, G. (1984). Enquête sur les modalités de l'arabisation dans les pays du Maghreb. (Algérie, Tunisie Et Maroc).
- Guespin, L. (1985). « Introduction. Matériaux pour une glottopolitique ». *Cahiers de linguistique sociale*. Presses de l'université de Rouen. p 14-32.
- Guespin, L. et Marcellesi, J-B. (1986). « Pour la glottopolitique ». *Langages. Glottopolitique*. sous la direction de Jean-Baptiste Marcellesi . p 5-34.
- Klinkenberg, J-M. (2000). *La langue comme identité*. Paris. Payot.
- Klinkenberg, J-M. (2000). *Précis de sémiotique générale*. Paris. Le Seuil.
- Klinkenberg, J-M. (2000). *Tu parles !? Le français dans tous ses états*. Paris. Flammarion.
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia. University of Pennsylvania Press.
- Leconte, B. (1997). *Quelques coups de burin pour la statue de Dutourd*. Plon.
- Marcellesi, J-B. et Guespin, L. (1986). « Pour la glottopolitique ». *Langages*. vol. 21, n° 83. p 5-34.
- Milroy, J. (2001). *Linguistic variation and change*. Oxford. Blackwell.
- Pradeau, C. (2017). *Glottopolitiques : regards pluriels sur les politiques linguistiques*. Paris. L'Harmattan.
- Ricento, T. (2006). *An introduction to language policy: Theory and methodology*. Malden. MA Blackwell.
- Robillard, D. (1993). *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*. Paris. Champion.
- Robillard, D. (1997). « Contacts de langues, contacts de cultures crolisations ». *Thomas Ricento*.
- Schiffman, H. (1996). *Linguistic culture and language policy*. London. Routledge.
- Woerhling, J-M. (2013). « Histoire du droit des langues en France ». *Histoire sociale des langues de France*. Rennes. p 71-88.

EXERCICES D'APPLICATION

Exercice 1 : Définir les termes suivants :

- Politique linguistique
- Aménagement linguistique
- Statut linguistique
- Norme linguistique
- Code linguistique

Exercice 2 : Identifier les différents types de politiques linguistiques :

- Politiques monolingues
- Politiques plurilingues
- Politiques de minorisation
- Politiques de promotion

Exercice 3 : Analyser les objectifs d'une politique linguistique :

- Objectifs politiques
- Objectifs économiques
- Objectifs sociaux
- Objectifs culturels

Exercice 4 : Évaluer les effets d'une politique linguistique :

- Effets linguistiques
- Effets socioculturels
- Effets économiques

Exercice 5 : Proposer un plan d'aménagement linguistique pour un territoire donné :

- Définir les objectifs du plan
- Identifier les acteurs concernés
- Élaborer des mesures concrètes

Exercice 6 : Analyser les enjeux de la politique linguistique dans un contexte donné :

- Contexte politique
- Contexte socioculturel
- Contexte économique

Exercice 7 : Développer une réflexion critique sur la politique linguistique :

- Quels sont les limites de la politique linguistique ?
- Quelles sont les alternatives à la politique linguistique ?

Exercice 8 : Comparer les politiques linguistiques de deux pays ou régions :

- Quelles sont les similitudes et les différences entre les deux politiques ?
- Quels sont les facteurs qui expliquent ces différences ?

Exercice 9 : Analyser l'évolution d'une politique linguistique dans un pays ou une région :

- Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'évolution de la politique ?
- Quels sont les effets de cette évolution ?

Exercice 10 : Développer une proposition de politique linguistique pour une communauté linguistique donnée :

- Quelles sont les spécificités de cette communauté linguistique ?
- Quels sont les objectifs de la politique linguistique proposée ?
- Quelles sont les mesures concrètes qui seront mises en œuvre ?

CHAPITRE VI :

COURANTS DE SOCIOLINGUISTIQUE

Dans le sixième chapitre « *courants de la sociolinguistique* », on mettra en revue les différents courants de la sociolinguistique qui sont en constante évolution. On expliquera comment ils se distinguent par leurs approches théoriques et méthodologiques, ainsi que par leurs objets d'étude.

La sociolinguistique a des courants qui se distinguent par leurs approches théoriques et méthodologiques. A savoir :

I. Courants pragmatiques :

Le courant pragmatique en sociolinguistique s'intéresse aux usages sociaux de la langue. Il considère la langue comme un instrument de communication qui est utilisé par les individus pour interagir avec les autres et construire des relations sociales.

Sur le plan historique, le courant pragmatique en sociolinguistique a émergé lors des années 1970, en réaction aux approches fonctionnalistes et structuralistes qui dominaient la sociolinguistique à l'époque. Ces approches considéraient la langue comme un système abstrait qui était indépendant de son contexte d'utilisation. Il a fait son apparition quand John Austin a donné les conférences sur la notion d'« *actes de langage*¹⁰⁶ » à William James en 1955 à l'université de Harvard. Cette notion d'actes de langage a révolutionné la façon dont la linguistique et la philosophie du langage appréhendent le langage. Elle a permis de comprendre que le langage n'est pas simplement un moyen de transmettre des informations, mais qu'il est également utilisé pour accomplir des actions et produire des effets. Effectivement, les travaux d'Austin ont été suivis par des contributions des autres chercheurs sur la communication, la

¹⁰⁶ Cette notion désigne les actions que les individus accomplissent en utilisant le langage.

persuasion, la négociation et la violence. Parmi ces chercheurs, on cite : John Austin, John Searle, Paul Grice et Dan Sperber¹⁰⁷.

Les travaux de John Austin ont eu un impact majeur sur la philosophie du langage, la linguistique et d'autres domaines. Ceux-ci ont contribué à une meilleure compréhension de la manière dont la langue est utilisée dans la communication et les interactions sociales. L'introduction du terme « *acte de langage* » a été reprise et formellement expliquée par son disciple John Searle. Cette idée fait partie de la vision traditionnelle de la communication linguistique selon laquelle la langue est un code. A ce propos, il introduit l'idée, révolutionnaire dans la philosophie anglo-saxonne de l'époque, selon laquelle les phrases, notamment affirmatives, ne servent pas simplement à décrire le monde, mais elles sont aussi un moyen d'action. Ainsi, le locuteur d'une phrase donnée dans un environnement donné (un *énoncé*) peut produire une assertion (ex: *Le chat est sur le paillason*), une promesse (ex: *Je viendrais demain*), un ordre (ex: *Je t'ordonne de fermer la porte*), etc. Pour autant, cette proposition, connue sous le nom de *théorie des actes de langage* et décrite de façon plus formelle par un élève de John Austin, John Searle, s'inscrit toujours dans une vision traditionnelle de la communication linguistique, selon laquelle le langage est un code. Dans cette optique, l'intention du locuteur qui produit un acte de langage donné est récupéré via la convention linguistique. Par conséquent, on souligne que John Austin est considéré comme le fondateur de la pragmatique linguistique.

Cependant, il a fallu attendre les travaux sur l'implication interactionnelle de Paul Grice pour parler de la pragmatique moderne. Il la considère comme une discipline qui étudie le sens du langage, alors on peut dire que ses illustres spécialistes du langage ne sont pas l'unique fondateur de la pragmatique linguistique moderne.

Il y d'autres travaux qui s'inscrivent dans le développement du courant pragmatique en sociolinguistique, tels que : celles de Dell H., Hymes, qui définit « *La pragmatique est l'étude des relations entre les mots et leur contexte d'utilisation.* » (Hymes, 1972). Il a introduit le concept de compétence communicative, qui désigne la

¹⁰⁷ Nous proposons une brève biographie de chaque illustre linguiste précité à la fin de ce chapitre.

capacité d'utiliser la langue de manière appropriée dans un contexte donné. Il a montré que la compétence communicative ne se limite pas à la connaissance des règles grammaticales et lexicales, mais qu'elle inclut également la capacité de comprendre et de répondre aux attentes sociales associées à la langue.

Durant les années 1980 et 1990 le courant pragmatique a connu un développement important. Il a été utilisé pour étudier un large éventail des phénomènes, tels que : la construction des identités sociales, l'influence sociale, la gestion des conflits, la communication interculturelle et la traduction. A ce propos, on propose des définitions de ce courant dans les travaux des illustres linguistes de cette époque :

- John Joseph Gumperz définit « *La pragmatique est l'étude de la façon dont le langage est utilisé dans la communication sociale. Elle est importante pour comprendre la façon dont les individus utilisent le langage pour atteindre leurs objectifs, construire des relations et participer à la vie sociale.* » (Gumperz, 1982). Il a étudié la façon dont les individus utilisent les indices contextuels, tels que : le ton de la voix, les gestes et l'expression faciale, pour interpréter le sens d'un énoncé. Il a montré que la communication est un processus coopératif dans lequel les participants utilisent le langage de manière à atteindre leurs objectifs communs. Il distingue deux types de stratégies de communication : Les stratégies de coopération qui sont utilisées pour faciliter la communication et atteindre les objectifs communs. Les stratégies de contrôle qui sont utilisées pour influencer ou manipuler les autres. Il a aussi développé le concept de « *compréhension implicite* ¹⁰⁸ ». De nombreux chercheurs ont suivi l'orientation de John Joseph Gumperz. Nous citons, par exemple :

- Douglas Biber, qui a étudié la pragmatique des discours dans différents genres textuels. Pour lui, « *La pragmatique est l'étude de la façon dont le langage est utilisé dans différents contextes sociaux. Elle est importante pour*

¹⁰⁸ La « *compréhension implicite* » désigne la capacité des participants à comprendre les implications sociales du langage. La compréhension implicite est importante pour la communication interculturelle, car elle permet aux participants de comprendre les attentes sociales associées à la langue.

comprendre la façon dont les individus utilisent le langage pour s'adapter à différents contextes et pour communiquer efficacement avec les autres. »

- John Heritage qui a étudié la pragmatique des interactions sociales.
- Herbert Clark qui a étudié la pragmatique de la conversation.
- Pierre Bourdieu (*Réf* : Figure n°04, p 8) a analysé la façon dont la langue est utilisée pour reproduire les inégalités sociales. Comme il l'explique : « *Les usages sociaux de la langue sont façonnés par les normes et les valeurs d'une société.* » (Bourdieu, 1982). Il a montré que les normes linguistiques sont associées à des positions sociales spécifiques, et que les individus qui ne maîtrisent pas ces normes sont désavantagés dans la société.

Il s'agit donc d'une théorie cognitive de la communication qui a eu un impact considérable sur la pragmatique contemporaine. Cette théorie propose que la communication soit un processus inférentiel dans lequel les interlocuteurs tentent de maximiser la pertinence de l'information communiquée. Quant à la pertinence est défini comme le rapport entre le coût cognitif de la compréhension d'un énoncé et l'avantage cognitif que l'on en retire. Cette notion a attiré l'attention des chercheurs qu'ils l'ont révolutionnée en 1986. A titre illustratif : Dan Sperber et Deirdre Wilson. Pour Dan Sperber « *La pertinence est le principe qui guide la compréhension de l'information communiquée.* » et pour Deirdre Wilson : « *Les interlocuteurs sont motivés à comprendre l'information communiquée de la manière la plus pertinente possible.* » Ils soutiennent que les interlocuteurs sont motivés à comprendre l'information communiquée de la manière la plus pertinente possible. Ils interprètent donc les énoncés de manière à maximiser la pertinence, en tenant compte du contexte dans lequel ils sont produits. Ces derniers se sont inspirés des propositions de Jerry Fodor,¹⁰⁹ concernant sa théorie de la modularité au langage, ce qui a permis de mieux comprendre la nature cognitive du langage.

¹⁰⁹ Jerry Fodor est un philosophe cognitiviste qui a développé la théorie des modules, une théorie de l'esprit qui propose que l'esprit est composé de modules cognitifs spécialisés et indépendants. Fodor a appliqué sa théorie de la modularité au langage, en soutenant que le langage est un module cognitif distinct des autres modules cognitifs.

Les travaux de ces chercheurs précités ont eu une influence considérable sur la pragmatique. Paul Grice a jeté les bases de la pragmatique moderne en introduisant la notion d' « *implicature conversationnelle*¹¹⁰ » et le « *principe de coopération*¹¹¹ ». Il a montré que l'interprétation des énoncés ne peut pas se limiter à l'analyse linguistique, mais qu'il faut également tenir compte du contexte dans lequel les énoncés sont produits. Par exemple, si je dis à quelqu'un "Il est tard", je peux implicitement lui suggérer de rentrer à la maison. Cette implication conversationnelle ne peut être comprise qu'en tenant compte du contexte, c'est-à-dire du fait que nous sommes en train de discuter de la fin de la journée.

Il est important de noter que les travaux de Paul Grice, Dan Sperber et Deirdre Wilson ont contribué à faire de l'analyse pragmatique une approche de l'analyse linguistique qui est aujourd'hui largement utilisée. Cette approche permet de mieux comprendre la façon dont les locuteurs et les auditeurs utilisent le langage pour communiquer efficacement.

Lors des années 2000, le courant pragmatique qui s'intéresse à la façon dont le langage est utilisé dans la communication humaine est devenu une discipline florissante qui continue de se développer dans les divers domaines des sciences humaines et sociales et la sociolinguistique. Elle est pratiquée par des philosophes, des sociologues, des anthropologues, des psychologues, notamment des sociolinguistes. Les investigations pragmatiques actuelles se concentrent sur un certain nombre de thèmes comme la compréhension du langage¹¹², la production du langage¹¹³, les interactions sociales¹¹⁴.

¹¹⁰ La notion d'*implicature conversationnelle* désigne les informations implicites que les locuteurs transmettent en plus de ce qu'ils disent explicitement.

¹¹¹ Le principe de coopération signifie que les locuteurs coopèrent entre eux pour rendre la communication efficace.

¹¹² Les chercheurs pragmatiques s'intéressent à la façon dont les interlocuteurs comprennent le sens des énoncés, en considérant le contexte de la communication, les intentions des locuteurs et les connaissances partagées par les interlocuteurs.

¹¹³ Dans cette orientation les chercheurs pragmatiques s'intéressent à la façon dont les locuteurs produisent des énoncés qui sont clairs, efficaces et pertinents pour le contexte de la communication.

¹¹⁴ Dans cette perspective, les chercheurs pragmatiques s'intéressent à la façon dont le langage est utilisé pour construire des relations, résoudre des conflits et négocier du sens.

De nos jours, il y a des tendances introduites dans les recherches pragmatiques comme l'intégration des approches cognitives, sociales et culturelles, l'application de la multi-modalité et l'utilisation *des données numériques*. Ces tendances montrent que la recherche pragmatique continue de se développer de manière novatrice.

II. Courants interactionnistes :

Les courants interactionnistes sont étroitement liés aux conceptions du courant pragmatique abordé en haut : Les deux approches s'accordent sur le fait que le langage est un outil social qui est utilisé pour communiquer et interagir. Elles considèrent que le sens d'un énoncé ne peut être compris que dans le contexte de l'interaction sociale dans laquelle il est produit. La pragmatique et les courants interactionnistes sont deux approches complémentaires de l'étude du langage. La pragmatique s'intéresse au sens des énoncés, tandis que les courants interactionnistes s'intéressent aux interactions sociales dans lesquelles les énoncés sont produits.

Lors des années 60 et 70, les courants interactionnistes ont connu un essor considérable grâce aux travaux des illustres linguistes ont montré que le langage est utilisé dans les interactions sociales pour accomplir un large éventail d'objectifs. On mentionne quelques-uns comme :

- Les travaux de Erving Goffman (1967, 1973, 1982) qui prouvent que les interlocuteurs utilisent le langage pour maintenir l'ordre social dans les interactions sociales. A titre d'exemple, ce linguiste a montré que les individus utilisent des formules de politesse pour montrer leur respect aux autres et pour éviter les conflits.
- Les recherches de John Heritage (2006, 2012, 2013), qui ont montré que les interlocuteurs utilisent le langage pour négocier le sens des énoncés. Par exemple, ce linguiste a montré que les interlocuteurs utilisent des techniques, telles que : l'écho et la reformulation pour s'assurer qu'ils comprennent le sens des énoncés des autres.
- Les investigations de Herbert Clark (1992, 1996) qui ont démontré que les interlocuteurs utilisent le langage pour accomplir un large éventail d'actions. Par

exemple, il a montré que les interlocuteurs utilisent des énoncés pour donner des instructions, faire des demandes, faire des promesses et présenter des excuses.

Ces contributions ont participé à la compréhension de la façon dont les humains utilisent le langage pour communiquer et interagir.

Les courants interactionnistes ont eu un impact considérable sur la socio/linguistique, la sociologie et la psychologie. Ils ont contribué à façonner notre compréhension de la façon dont les humains utilisent le langage pour communiquer et interagir.

1. Interaction verbale :

Au cours du processus d'échange, les partenaires qui interagissent s'influencent mutuellement et se transforment grâce à cette action mutuelle. Il ne faut pas séparer l'émission et la réception en deux actions successives, mais considérer les deux partenaires comme étant à la fois émetteur et récepteur.

L'analyse des interactions verbales permet de mieux comprendre comment les humains utilisent le langage pour communiquer et interagir. Cette conception de l'activité linguistique va de pair avec l'idée que l'interprétation n'est pas construite dans les énoncés, attachée en permanence à ceux-ci, mais est le résultat d'un travail réalisé conjointement par des locuteurs qui interagissent. Sur le plan linguistique, l'interaction verbale s'intéresse à la structure des énoncés, au choix des mots, à l'utilisation des règles de grammaire et de syntaxe.

L'« *interactionnisme* ¹¹⁵ » veut s'affranchir d'une linguistique traditionnelle qui se polarise uniquement sur le matériel verbal.

¹¹⁵ L'interactionnisme est une approche théorique qui a été adoptée par un large éventail de disciplines, telles que la sociologie, la psychologie, la linguistique, l'anthropologie, etc. Cette perspective étudie les façons dont les individus façonnent la société, et sont façonnés par elle, à travers leurs interactions. L'interactionnisme soutient donc que l'individu est une composante active et consciente du système social, plutôt qu'un élément passif de cet environnement.

La possibilité d'enregistrer à la fois l'audio et la vidéo a permis de mettre en évidence la nature multicanale de la communication verbale, qui dépasse largement le strict cadre du langage naturel : personnes en interaction communiquaient par la voix mais aussi par le texte, le silence, les expressions faciales, les gestes, leur tour de rôle, la parole (étude de la parole), à quel point ils sont doux ou non (étude de la politesse)

2. Analyse conversationnelle :

Beaucoup de linguistes, surtout dans les pays anglo-saxons, assimilent l'analyse du discours et l'analyse conversationnelle. Cette dernière est le domaine d'étude privilégié des courants interactionnistes, puisqu'elle étudie les relations verbales mais aussi para-verbales et gestuelles.

L'analyse conversationnelle (AC) est l'étude des interactions verbales à partir d'un point de vue empirique et interactionniste. Elle s'intéresse à la structure des conversations, aux règles et conventions qui les régissent, et à la façon dont les interlocuteurs utilisent le langage pour interagir. Elle est donc une méthode d'analyse des interactions verbales qui s'intéresse à la structure des conversations et à la façon dont les interlocuteurs utilisent le langage pour interagir.

L'analyse conversationnelle (AC) est apparue dans les années 1960, de nombreux sociologues et se sont intéressés à cette méthode d'analyse des interactions verbales comme Harvey Sacks, Emanuel Schegloff et Gail Jefferson en se basant sur l'observation participante et l'enregistrement audio ou vidéo des conversations. Ils ont montré que les conversations sont régies par un ensemble de règles et de conventions, qui permettent aux interlocuteurs de communiquer efficacement. Elle a connu un développement considérable durant les années 1970 et 1980. Des linguistes en analyse conversationnelle AC ont contribué à l'avancement de la méthode d'analyse de plusieurs manières, tels que :

L'article « A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation » de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974) présentent un cadre théorique pour l'analyse de la structure des tours de parole dans les conversations. La contribution

« Aspects of the organization of repair in conversation » (1984) de John Heritage étudie les processus de réparation dans les conversations. Ainsi que l'ouvrage de Ten Have (1989) « *Talk and Action: A Plea for the Ethnomethodological Study of Talk-in-Interaction* », plaidant pour l'étude ethnométhodologique des interactions verbales, etc.

Par conséquent, les linguistes en analyse conversationnelle (AC) ont contribué au considération théorique et au développement de la méthode d'analyse de plusieurs manières, notamment en développant une méthodologie appropriée, en établissant des normes de transcription standardisées et en produisant des recherches empiriques dans de divers domaines, notamment en sociolinguistique. A savoir :

- Harvey Sacks qui est considéré comme le fondateur de l'analyse conversationnelle (AC). Il a développé une approche de l'analyse conversationnelle (AC) qui se base sur l'observation participante et l'enregistrement audio ou vidéo des conversations. Ses travaux ont contribué à développer les deux aspects essentiels à cette discipline (théorique et méthodologique).
- Emanuel A. Schegloff qui a contribué à développer un cadre théorique et méthodologique solide pour l'AC, notamment en étudiant la structure des tours de parole et les séquences conversationnelles.
- Gail Jefferson qui est connue pour son travail sur l'analyse de la prosodie et de l'intonation dans les conversations. Elle a également développé un système de transcription standardisé pour l'analyse conversationnelle (AC).
- John Heritage qui a étudié l'analyse conversationnelle (AC) dans des contextes institutionnels (les salles d'audience et les salles de classe).
- Paul Ten Have qui a contribué à la diffusion de l'analyse conversationnelle (AC) en Europe. Ses travaux ont contribué à produire des recherches empiriques dans un large éventail de contextes.

Aujourd'hui une méthode d'analyse reconnue dans un large éventail de disciplines, telles que : les disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, la

psychologie et l'anthropologie) et celles des sciences de langage (linguistique et sociolinguistique).

3. Sociolinguistique variationniste :

La sociolinguistique variationniste est un courant de la sociolinguistique qui s'intéresse à la variation linguistique, qui est au centre d'intérêt de cette matière. C'est une approche importante de la sociolinguistique, permettant de mieux comprendre la relation entre le langage et la société.

Sur le plan historique, le sociolinguistique variationniste s'est développée dans les années 1960 et 1970, sous l'influence des travaux de William Labov est souvent considéré, du moins dans la tradition anglo-saxonne, comme le fondateur de la sociolinguistique moderne. Comme le déclare Christian Baylon dans son ouvrage « Sociolinguistique : société, langue et discours » :

L'école variationniste, née des travaux de Labo, dans des enquêtes de dialectologie humaine à grande échelle, prend pour objet d'analyse non plus des énoncés, mais la masse des données statistiques qui résultent de la quantification des variables linguistiques et de leur corrélation avec des paramètres sociolinguistiques dans leurs énoncés du corpus, chacun de ces corpus provenant d'un échantillon représentatif d'un groupe socioéconomique de locuteur.
(Baylon, 1996 : 36).

A titre illustratif, on énumère certaines enquêtes de William Labov qui ont contribué au développement de la sociolinguistique variationniste. A savoir :

- Son étude de la variation de la prononciation du /r/ dans l'anglais américain (1963) a montré que la prononciation du /r/ est plus fréquente dans les contextes formels que dans les contextes informels.
- Son étude de la variation de la syntaxe dans l'anglais afro-américain (1972) a montré que la syntaxe de l'anglais afro-américain est une variante légitime de l'anglais standard.
- Son étude de la variation de la parole dans les communautés urbaines (1972) a montré que la variation linguistique est souvent associée à des facteurs sociaux, tels que l'appartenance à un groupe social ou le statut social.

En conséquence, les enquêtes de cet illustre sociolinguistique ont permis d'introduire une approche variationniste qui a émergé une nouvelle discipline qui s'intéresse à la

relation entre le langage et la société. Cette approche variationniste se base sur l'observation sociale et stylistique :

- L'observation sociale : Elle permet de comprendre les facteurs sociaux qui influencent la variation linguistique. Ces facteurs peuvent être liés à l'âge, au sexe, au groupe social, au statut social, au contexte géographique, etc.
- L'observation stylistique : Elle permet de comprendre comment les individus utilisent le langage de manière différente dans différents contextes. Ces contextes peuvent être formels ou informels, publics ou privés, etc.

Il est essentiel d'indiquer que les travaux de ce précurseur n'ont traité que la variation phonologique de certaines communautés. Il y a eu d'autres tentatives d'analyse comme celle de la variation morphosyntaxique. A ce sujet, on cite la contribution du sociolinguiste Beatriz Lavandera : « Where does the linguistic variable stop? » (1978), où il a expérimenté la variation de l'expression du sujet pronominal dans le parler argentin. Il a montré que la variation de l'expression du sujet pronominal n'est pas un phénomène aléatoire, mais qu'elle est influencée par un certain nombre de facteurs, dont l'âge, le sexe, le groupe social et le contexte. Il faut également signaler qu'il a également travaillé sur d'autres aspects de la variation sociolinguistique, notamment la variation de la prononciation, du vocabulaire et de la syntaxe. Elle a également étudié la relation entre la variation linguistique et les facteurs sociaux, tels que le statut social, l'identité sociale et la classe sociale.

Dans cette vision de la variation sociolinguistique, il existe d'autres recherches sur la variation morphosyntaxique menées par sociolinguistes, telles que :

- Roger Brown et Susan Ervin-Tripp qui a réalisé une analyse de la variation de l'ordre des mots dans l'anglais américain (1980).
- Andrée Tabouret-Keller et Michel Marcellesi qui ont effectué une étude de la variation de l'expression du possessif dans le parler français (1985).
- Carmen Silva-Corvalán qui a étudié la variation de l'expression du temps dans le parler espagnol (1996).

Ces travaux ont montré que la variation morphosyntaxique est un phénomène complexe qui est influencé par un certain nombre de facteurs, dont les facteurs sociaux, les facteurs stylistiques et les facteurs linguistiques. Bref, la variation morphosyntaxique est une variation sociolinguistique.

Dans cette vision de la variation sociolinguistique il existe d'autres recherches menées sur la variation lexicale par sociolinguistes, telles que :

- John Rickford, qui a produit une contribution « Social stratification and the black English vernacular » (1986), traitant la variation lexicale dans le parler de l'anglais afro-américain. Il a montré que les locuteurs issus de groupes sociaux défavorisés sont plus susceptibles d'utiliser des mots familiers que les locuteurs issus de groupes sociaux favorisés.
- Sali Tagliamonte a étudié l'évolution de la variation lexicale en anglais dans son ouvrage « *Roots of English* », montrant que les mots familiers sont souvent plus susceptibles d'évoluer que les mots soutenus. Il faut noter que la majorité de ses travaux sont importants car ils nous aident à comprendre la façon dont la langue est utilisée par les gens dans la vie quotidienne. Ils nous aident également à comprendre comment la langue change et évolue au fil du temps.

D'un point de vue de la variation stylistique, on mentionne certains travaux des sociolinguistes, telles que :

- Wiliam Labov a exposé dans son ouvrage « *The Social Stratification of English in New York City* » (1966) la variation stylistique dans le parler de New York. Il a montré que les locuteurs utilisent généralement un langage plus formel dans les contextes formels, et un langage plus informel dans les contextes informels.
- Penelope Eckert a traité également dans son ouvrage « *Linguistic Variation as Social Practice* » la variation stylistique dans le parler des adolescentes américaines. Elle a démontré que les adolescentes utilisent le langage pour marquer leur identité et leur appartenance à un groupe social.

Suite à ses travaux de différente orientations sur la variation sociolinguistique, il en résulte une dichotomie variable de Wiliam Labov qui est une distinction entre les variables linguistiques qui sont susceptibles d'être influencées par des facteurs sociaux et celles qui ne le sont pas. Cette dichotomie a été proposée par ce sociolinguiste dans son ouvrage « *Sociolinguistic Patterns* ¹¹⁶» (1972). Il faut noter que les variables linguistiques qui sont susceptibles d'être influencées par des facteurs sociaux (que l'âge, le sexe, le groupe social, le statut social, le contexte géographique, etc.), appelées « *variables sociolinguistiques* ». Dans le cas contraire, il s'agit de ce qu'on appelle

¹¹⁶ Dans son ouvrage, Wiliam Labov a étudié la variation lexicale dans le parler de New York. Il a montré que les jeunes sont plus susceptibles d'utiliser des mots familiers que les personnes âgées. Il a également montré que les femmes sont plus susceptibles d'utiliser des mots familiers que les hommes.

« *variables linguistiques pures* », qui sont souvent associées à des facteurs, tels que : la structure linguistique interne, les lois phonétiques ou les contraintes syntaxiques.

Cette dichotomie variable a été critiquée par certains sociolinguistes, qui soutiennent qu'elle est trop simpliste. Ils déduisent que certaines variables linguistiques peuvent être influencées par des facteurs sociaux dans certaines situations, mais pas dans d'autres. A titre d'exemple, la prononciation du /r/ dans l'anglais américain est plus fréquente dans les contextes formels que dans les contextes informels, mais elle peut également être influencée par le statut social des locuteurs. Cependant, cette dichotomie variable reste un moyen utile pour comprendre les facteurs influençant la variation linguistique. Elle a une part importante dans la découverte de la variation linguistique sur les divers niveaux (phonologique, morphosyntaxique, lexicale et stylistique) comme l'affirme Gadet :

Une présentation dichotomique des variables est de fait favorisée par la méthodologie, avec le double confort d'un social dichotomique et d'une conception de la langue qui semble convenir à la phonologie, mais qui, en syntaxe, soit ne traite que des phénomènes de niveau local, soit rabat les phénomènes de plus haut niveau sur des présentations simplifiées (...) La question de l'interprétation (pourquoi ?) envahit souvent celle de la description (comment ?). (Gadet, 2003 :70).

Le variationnisme est une approche sociolinguistique qui s'intéresse au phénomène de la variation dans la langue. Il considère que la variation linguistique n'est pas un phénomène aléatoire, mais qu'elle est influencée par des facteurs sociaux (l'âge, le sexe, le groupe social, le statut social, le contexte géographique, etc.) Elle met en question l'utilisation des variantes par des locuteurs mettant en relation la nature des unités linguistiques variables et les facteurs extralinguistiques. Cette corrélation est génératrice de la variation. Cette explication englobe les concepts de fondement de base de la théorie de la sociolinguistique variationniste qui sont souligné par Laks :

Trois concepts clés forment le soubassement théorique de cette conception (...) : le changement linguistique, l'hétérogénéité des pratiques linguistiques et corrélativement des grammaires qui les mobilisent, l'existence d'une variation réglée et contrainte par le

système linguistique lui-même (la variation inhérente). (...) On remarque que ces trois concepts (...) proposent une caractérisation théorique minimale de la langue. En d'autres termes, la variation sociale n'est qu'une conséquence des caractérisations internes de la langue, et pour Labov aussi, la sociolinguistique, au sens étroit de la description de cette variation sociale, n'est qu'une partie de la linguistique variationniste. (Lacke, 1992 :30).

Ce passage pris de l'ouvrage de Lacke (1992) est une introduction à la sociolinguistique variationniste. Il présente les trois principaux concepts et méthodes de la sociolinguistique variationniste, en se fondant sur les travaux de William Labov. Ces concepts sont fondamentaux pour comprendre la sociolinguistique variationniste. Ces concepts sont les suivants : le « *changement linguistique* ¹¹⁷ », l'« *hétérogénéité des pratiques linguistiques* ¹¹⁸ » et l'« *existence d'une variation réglée et contrainte par le système linguistique lui-même* ¹¹⁹ ». Cette variation est essentiellement attribuée de « *variation inhérente* ». D'après Lacke ces trois concepts proposent une caractérisation théorique minimale de la langue. Ils considèrent que la variation linguistique est une caractéristique fondamentale de la langue, et non une simple conséquence de facteurs sociaux.

Pour conclure, la sociolinguistique variationniste est une approche importante de la sociolinguistique qui a ses fondements théoriques et méthodologique. Elle permet de comprendre la relation entre le langage et la société.

III. Sociolinguistique urbaine : Historique et définition :

Nous tenterons de mettre en lumière la discipline de la sociolinguistique urbaine à travers un survol historique et des définitions. L'historique de la sociolinguistique urbaine peut être divisée en trois périodes principales :

¹¹⁷ La langue est un système en constante évolution qui résulte des facteurs, tels que l'influence des autres langues, les changements socioculturels ou les innovations individuelles.

¹¹⁸ La parole est individuelle, certes. En effet, les locuteurs d'une même langue ne parlent pas tous de la même manière. Il existe une certaine variation de leur utilisation de la langue en fonction de facteurs bien déterminés comme l'âge, le sexe, le groupe social, le contexte ou l'intention communicative.

¹¹⁹ La variation linguistique est bien déterminée. Elle est entraînée par les règles du système linguistique.

1. Période de l'émergence (1960-1970) :

Cette période de balbutiement est marquée par l'émergence de la sociolinguistique urbaine en tant que discipline distincte et à part entière.

La *sociolinguistique urbaine* comme une discipline a émergé dans les années 60 avec des travaux pionniers de William Labov qui a étudié les variations linguistiques dans les villes américaines aux USA.

Les travaux de William Labov ont été particulièrement influents dans le développement de cette discipline : il a mené des recherches ethnographiques dans les quartiers ouvriers de New York, Philadelphie et Washington, DC. Ces enquêtes ont montré que les différences linguistiques dans les villes ne sont pas simplement le résultat de l'ignorance ou de l'incompétence des locuteurs. Au contraire, ils reflètent des processus historiques et sociaux complexes. Ces contributions ont contribué à remettre en question les préjugés linguistiques qui existaient à l'époque. Ils soulignent que la diversité linguistique n'est pas un signe d'infériorité mais simplement une expression de la diversité linguistique.

Cette discipline est née à Los Angeles lors d'une réunion, tenue du 11 au 13 mai 1964, elle avait pour fin de souligner les fondements de base, de délimiter le champ de recherche et les domaines d'application de cette discipline vue comme une étude du facteur sociohistorique.

Au cours des années 70, la sociolinguistique urbaine s'est élargie pour impliquer une variété de sujets de recherche, tels que : les *variations linguistiques* liées aux facteurs sociaux (l'âge, genre, l'orientation sexuelle, la religion, etc.). Les travaux de William Labov et les autres sociolinguistes comme Basil Bernstein, et John Gumperz ont été influents dans le développement de cette discipline en question. Effectivement, ils prennent la nécessité de jeter la lumière sur le terrain urbain qui a été longtemps relégué étant une donnée langagière dans les recueils et les traitements des données. Dans la préface de son ouvrage « La sociolinguistique urbaine », Jean Eurfurt affirme: « *Les chercheurs se trouvaient devant un dilemme d'avoir recueilli des données*

linguistiques dans les villes mais n'avoit pas pris en considération le fait de l'urbanité en soi (...) pour formuler les questions de base et pour établir les corpus correspondants. » (Bulot, 1999 :13).

A vrai dire, les chercheurs qui ont étudié les variations linguistiques dans les villes en se fondant sur l'approche variationniste de Wiliam Labo et en négligeant de contextualiser les données linguistiques dans leur urbanité. Ce dilemme est dû au fait que la sociolinguistique urbaine est une discipline relativement récente.

2. Période de l'expansion (1980-1990) :

Cette période est marquée par l'élargissement des sujets de recherche en sociolinguistique urbaine.

Les chercheurs de cette période s'intéressent à une variété de facteurs qui contribuent aux variations linguistiques, tels que l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, la religion, etc. Ils s'intéressent également aux implications des variations linguistiques pour la vie sociale et culturelle des citadins, d'où le concept d'« urbain ».

Les années 80 et 90 ont été une période de développement et de diversification pour la sociolinguistique urbaine. Cette discipline dynamique, qui est en constante évolution s'est élargie pour inclure une diversification de sujets de recherche.

Le dilemme précité entre la variation linguistique et l'aspect d'«*urbanisation*¹²⁰» en matière sociolinguistique a été résolu lors des années 80 avec le développement de nouvelles approches en sociolinguistique urbaine. A ce propos, Nicole Gueunier, Emile Genouvrier, Abdelhamid Khomsi déclarent que « *le domaine de l'urbanisation moderne présente un intérêt positif spécifique, insuffisamment étudié jusqu'à maintenant dans la recherche linguistique française.* » (Gueunier, Genouvrier, Khomsi, 1978 : 8). Ils soulignent sur le fait que l'urbanisation est une source de changement linguistique : elle

¹²⁰ Ce concept d'urbanisation fait référence à la restructuration complexe des espaces autour de la mobilité spatiale, influençant à la fois les comportements et les représentations sociolinguistiques, autrement dit, l'urbanisation est un ensemble de processus particuliers conduisant à la territorialisation des espaces à partir de symboles linguistiques et aussi à l'individualisation de certaines formes linguistiques.

peut également conduire à des changements sociaux et économiques, qui peuvent à leur tour avoir un impact sur le langage.

L'implication de nouvelles approches en sociolinguistique urbaine est une idée significative. De nombreux chercheurs se sont intéressés massivement aux phénomènes langagiers observés en milieu urbain. Ils ont pris en considération le fait que l'urbanité en soi est un facteur important qui peut influencer les variations linguistiques. D'ailleurs, le champ d'investigation de la sociolinguistique urbaine s'est amplifié peu à peu grâce à leurs contributions ciblant des phénomènes linguistiques (l'interculturalité, les représentations identitaires et les contacts de langues) dans le milieu urbain. En effet, le concept « urbain » *« se trouve au cœur même de la sociolinguistique occupant à présent une place majeur dans l'étude des langues. »* (Boutet, 2006).

Les travaux réalisés par des chercheurs en France étaient directement influencés par l'approche variationniste des projets laboviens menés dans la ville. Comme le souligne Boutet : William Labov a déjà fait *« de la ville un espace de variation sociale. »* (Boutet, 2006). Ainsi, Chauvin souligne que les changements sociaux peuvent avoir un impact significatif sur les marquages linguistiques. Pour lui, *« l'importance que prennent les marquages linguistiques sous l'influence de changement sociaux (...à qui sont combinés à l'urbanisation et au développement du salariat, augmentent la fréquence des contacts entre « manuel » et « intellectuel » (...) et la pertinence de la catégorisation pour l'action sociales des sujets. »* (Chauvin, 1985). Sa déclaration est importante car elle suggère que les variations linguistiques ne sont pas simplement des phénomènes arbitraires. Elles peuvent être liées à des facteurs socio-économiques et urbains importants. Beaucoup de chercheurs ont contribué nt contribué à faire progresser la compréhension des relations entre langue et urbanisation. Ils ont montré que l'urbanisation est un facteur important qui peut avoir un impact significatif sur les variations linguistiques, les contacts de langues et les politiques linguistiques. Le colloque international de Dakar¹²¹ a été un événement important dans le développement

¹²¹ Le colloque international « Des langues et des villes » s'est tenu à Dakar, Sénégal, du 15 au 17 décembre 1990. Il a été organisé par le Centre d'études et de recherches en planification linguistique (CERPL) de Paris et le Centre de linguistique appliquée de Dakar. Ce colloque

de la sociolinguistique urbaine. Il a permis de faire connaître les recherches menées sur les parlers urbains et les contacts de langues dans les villes africaines. Il a également contribué à sensibiliser les décideurs politiques aux enjeux de la diversité linguistique dans les villes. Voire, les divers travaux de Louis-Jean Calvet sur le contact des langues, les parlers urbains, la construction identitaire, l'écrit urbain ont contribué à faire de la sociolinguistique une discipline scientifique reconnue. Il est considéré comme l'un des pionniers de la sociolinguistique urbaine. Les travaux de ce sociolinguiste français ont contribué à faire de la sociolinguistique une discipline scientifique reconnue. Il a notamment contribué à mettre en évidence le rôle important des parlers urbains dans la construction identitaire des populations urbaines. Il a également montré que les contacts de langues sont des phénomènes complexes qui peuvent avoir des conséquences importantes sur la diversité linguistique des villes. Ses travaux ont contribué à faire de cette discipline un champ de recherche important.

A partir de ce qui précède, on avance que la sociolinguistique urbaine a connu son apogée lors des années 90.

3.Période de la diversification (2000-jusqu'à ce jour) :

Cette période est marquée par la diversification des approches théoriques et méthodologiques en sociolinguistique urbaine. Les chercheurs de cette période s'inspirent de disciplines annexes, telles que : la sociologie, l'anthropologie, la géographie, la psychologie sociale, l'architecture. Ils utilisent également une variété de méthodes de recherche, telles que l'observation ethnographique, l'analyse conversationnelle, ou l'analyse de corpus. La sociolinguistique urbaine est donc au croisement pluridisciplinaire. Elle s'approche de la ville comme une source de conflit, de ségrégation et d'exclusion comme l'annonce Lorenza Mondada : elle est « (...) un

avait pour objectif de cerner l'impact de l'urbanisation sur les situations plurilingues et l'évolution des usages. Il a réuni des chercheurs et des praticiens de la sociolinguistique, de la linguistique appliquée et de la politique linguistique, venus de toute l'Afrique et d'Europe.

lieu idéal pour observer la complexité des pratiques langagières, leur stratification sociale, la dynamique du changement linguistique, les formes et les effets de contact entre langues différentes. » (Mondada, 2000 :73). En effet, faire de la sociolinguistique urbaine n'est pas faire de la sociolinguistique de la ville (Bulot, 2001). Il est question de considérer et surtout de problématiser l'aspect urbain de la ville. Il s'agit donc de

« (...) la prise en compte du dynamisme de l'espace urbain (investi par les divers discours sur les appropriations identitaires via langue, et sa variation perçue) pour ce qu'il désigne et singularise : une mobilité spaciale mise en mot, évoluée socialement en discours, et caractérisée en langue. » (Bulot, 2001).

« Une sociolinguistique en crise et de crise. En crise parce qu'elle naît de la sociolinguistique et traverse donc son premier questionnement identitaire et de crise parce qu'elle reflète, comme la sociolinguistique, en général, une société qui l'est tout autant » (Bulot, 2002 : 02).

Comme l'explique également Vincent Veschambre en précisant que la ville reste un concept -clé de la sociolinguistique urbaine : *« Dans la sociolinguistique « classique » il s'agit d'étudier la covariance langue/société, sans problématiser la ville : l'espace apparaît comme une donnée. En sociolinguistique urbaine, on considère que l'espace est un produit social, que la dénomination, la désignation de l'espace concourent à le produire socialement »* (Veschambre, 2004 : 1).

D'après Thierry Bulot, ce pionnier de la sociolinguistique urbaine en France et dans le contexte francophone, la ville est un lieu privilégié d'observation des phénomènes linguistiques, et qu'elle est un espace de rencontre et de contact entre des personnes de différentes origines sociales, culturelles et linguistiques. Il a également mis en évidence le rôle important des parlers urbains dans la construction identitaire des populations urbaines. Enfin, il était un chercheur engagé, qui a toujours plaidé pour la promotion de la diversité linguistique et des parlers urbains. Pour lui, *« La ville est un espace de langue, comme elle est un espace de vie. »* (Bulot, 2003). Elle est *« Une matrice discursive car elle fonde, gère et normalise des régularités plus ou moins consciemment élicitées, vécues ou perçues par ses divers acteurs ; régularités sans doute autant*

macro- structurelles (entre autres l'organisation sociale de l'espace) que plus spécifiquement linguistiques et langagières.» (Bulot, 2008). Ses travaux ont contribué à faire de cette discipline un champ de recherche important continueront à inspirer les chercheurs et les praticiens de la sociolinguistique urbaine pendant de nombreuses années en émettant des perspectives diverses et mêmes pluridisciplinaires. Par conséquent, la sociolinguistique urbaine selon Thierry Bulot est une discipline qui cherche à étudier la corrélation entre discours topologique (discours sur l'espace) et discours linguistique (discours sur la langue) du point de vue du degré d'analyse et de lutte contre l'exclusion des minorités dans la société chaque fois que la langue est impliquée et considérée la culture urbaine comme un paradigme dominant. Cette discipline unissant langue, société et urbanisation est une approche qui s'engage nécessairement dans « l'activité scientifique » en même temps que l'apport des connaissances au fonctionnement social.

Dans la même perspective, Jean-Louis Calvet, propose trois grandes typologies de la « ville » en sociolinguistique urbaine (Calvet, 2005):

- **La ville comme espace de contact linguistique :** la ville est un lieu de contact de langues et de rencontre des personnes de différentes origines (socio-culturelles et linguistiques). Ce contact peut engendrer des phénomènes de mélange linguistique, de créolisation ou de développement de parlers urbains spécifiques.
- **La ville comme espace d'appropriation et de ségrégation linguistique :** la ville peut également être un lieu d'appropriation et de ségrégation linguistique, où les différentes communautés linguistiques vivent isolées les unes des autres. Cette ségrégation peut entraîner des phénomènes de statut de langues, de diglossie ou de bilinguisme institutionnel.
- **La ville comme espace d'affirmation linguistique :** la ville peut également être un lieu d'affirmation linguistique, où les différentes communautés linguistiques revendiquent leur identité linguistique. Cette affirmation linguistique peut entraîner des phénomènes de revitalisation linguistique ou de développement de politiques linguistiques favorables à la diversité linguistique.

La sociolinguistique urbaine est devenue une discipline florissante traitant des problématiques diverses : l'appropriation de l'espace à travers la conception du marquage de l'espace unissant la sociolinguistique urbaine et la géographie sociale comme la signalétique, l'architecture, les inscriptions murales, etc. Il faut indiquer que le colloque de Libreville ¹²²a été un événement important dans le développement de la recherche en matière de la sociolinguistique urbaine. Cette manifestation est attribué de « *sociolinguistique urbaine* » vu l'expression qui a été répétée par les conférenciers lors des discussions : elle a permis non seulement de faire connaître les recherches menées sur le plurilinguisme urbain en Afrique, mais elle a contribué également à sensibiliser les décideurs politiques aux enjeux du plurilinguisme urbain.

De nos jours, Les recherches menées dans ce domaine contribuent à mieux comprendre les défis et les opportunités que posent la diversité linguistique dans les villes, tels que :

- Les effets de la mondialisation sur la diversité linguistique des villes ;
- Les enjeux de la communication interculturelle dans les villes multilingues ;
- Les politiques linguistiques urbaines et leurs impacts sur les populations urbaines, ...

La sociolinguistique urbaine a été définie de différentes manières par les chercheurs. On cite quelques définitions les plus représentatives. A savoir :

- John Gumperz définit la sociolinguistique urbaine comme une « *étude des langues en contact dans les villes* » (1962).
- Louis-Jean Calvet la détermine comme une « *discipline qui étudie les relations entre le langage et la ville* » (1974).
- Pour Thierry Bulot elle est une « *discipline qui s'intéresse aux pratiques langagières des citoyens* » (2003).

¹²² Le colloque international « Les villes plurilingues » s'est tenu à Libreville, Gabon, du 25 au 29 septembre 2000. Il a été organisé par le Centre d'études et de recherches en planification linguistique (CERPL) de Paris et le Centre de linguistique appliquée de Libreville.

En définitive, la sociolinguistique urbaine est un champ de recherche dynamique et en pleine évolution.

Pour conclure, les différents courants de la sociolinguistique ont apporté des contributions importantes à la compréhension de la relation entre la langue et la société. Ils ont permis de développer une vision plus nuancée de la variation linguistique, et de ses implications sociales. La sociolinguistique est un domaine en constante évolution.

Brève biographie de certains auteurs et spécialistes précités dans ce chapitre :



Figure n°01 :

John Austin (1911-1960) est un philosophe britannique qui a apporté des contributions fondamentales à la philosophie du langage, en particulier à la pragmatique. Il est considéré comme le fondateur de la *pragmatique linguistique* moderne. Il a soutenu que le langage est utilisé pour effectuer des actions, qu'il appelle des « *actes de langage* ». Ses travaux ont ouvert la voie à de nouvelles recherches en *pragmatique*. Ils ont contribué à faire de la pragmatique une discipline à part entière, avec ses propres concepts et méthodes.



Figure n°02:

William James (1842-1910) est considéré comme le père de la psychologie américaine moderne. James a apporté des contributions importantes à de nombreux domaines de la philosophie et de la psychologie, notamment la psychologie des émotions, la psychologie de la religion et la *philosophie pragmatique*. Cette dernière a eu une influence considérable sur la pensée américaine du XXe siècle. Ses idées ont été reprises par des philosophes comme John Dewey et Charles Sanders Peirce, ainsi que par des écrivains et des artistes, tels que : William Faulkner et Ernest Hemingway.

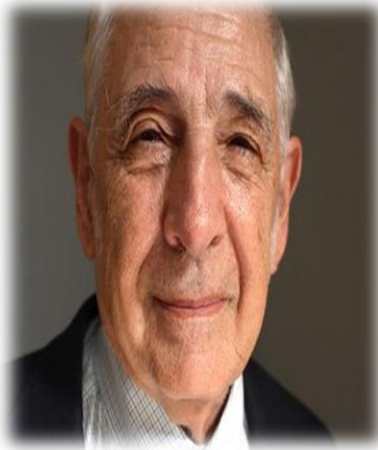


Figure n°03 :

John Searle (1932-) est un philosophe américain qui a apporté des contributions importantes à la philosophie du langage, à la philosophie de l'esprit et à la philosophie sociale, qui ont eu une influence considérable sur la pragmatique et sur d'autres disciplines, telles que la philosophie du langage, la linguistique et la philosophie de l'esprit. Ils continuent d'être étudiés et discutés aujourd'hui. Il est l'un des philosophes les plus influents de notre époque.



Figure n°04 :

Herbert Paul Grice (1913-1988) est un philosophe du langage et linguiste britannique. Il publiait ses ouvrages sous le nom de **Paul Grice**.



Figure n°05 :

Dan Sperber (1942-) est un anthropologue, linguiste et chercheur en sciences cognitives français. Il est directeur de recherche émérite à l'institut Jean-Nicod, CNRS et professeur aux départements de Sciences cognitives et de philosophie de la Central European University à Budapest. Il est connu pour son travail sur la *pragmatique* et en particulier sur la *théorie de la pertinence*, développée en collaboration avec la linguiste britannique Deirdre Wilson, mais également pour sa théorie de *l'épidémiologie des représentations*.



Figure n°06 :

Douglas Biber est actuellement professeur Regents au programme de linguistique appliquée (département d'anglais) à la Northern Arizona University. Il a obtenu son doctorat. en linguistique de l'Université de Californie du Sud en 1984 et a reçu un doctorat honorifique. de l'Université d'Uppsala en 2000. Il a publié 11 livres écrits et co-écrits, avec Cambridge University Press, Oxford University Press, Longman et John Benjamins. En outre, il a publié cinq livres et monographies, ainsi que plus de 150 articles de revues et chapitres de livres. Ces études ont abordé un large éventail de questions en linguistique de corpus, en grammaire anglaise et en variation de registre (en anglais et interlinguistique ; synchronique et diachronique).



Figure n°07 :

John Heritage (1946-) est un linguiste et sociologue britannique. Il est professeur de linguistique sociale à l'Université de Californie à Los Angeles. Il est connu pour ses travaux sur l'analyse conversationnelle, l'ethnométhodologie et la pragmatique.



Figure n°08 :

Herbert Clark (1932-2011) est considéré comme l'un des plus grands psychologues cognitifs américain du XXe siècle. Ses travaux sur la théorie de la pertinence, la production et la compréhension du langage et la pragmatique ont eu un impact considérable sur notre compréhension de la cognition humaine, et notamment de la cognition du langage et de la communication. Il a

reçu de nombreux prix pour ses travaux, notamment le prix Jean-Nicod en 2004.



Figure n°09:

Deirdre Wilson (née en 1942) est une linguiste et philosophe britannique. Elle est professeure de linguistique à l'University College London. Elle est connue pour ses travaux sur la pragmatique, la théorie de la pertinence et la sémantique.



Figure n°10 :

Jerry Fodor (1935 - 2017) est un philosophe et psychologue cognitiviste américain. Il est connu pour ses travaux sur la modularité de l'esprit, la nature du langage et la cognition. Il a été professeur de philosophie et de sciences cognitives à l'Université Rutgers jusqu'à sa retraite en 2016.



Figure n°11 :

Erving Goffman (1922-1982) était un sociologue américain et l'un des fondateurs de l'interactionnisme symbolique. Il est connu pour ses travaux sur la présentation de soi dans la vie quotidienne, la dramaturgie sociale et le stigmaté.

Ses travaux ont contribué à notre compréhension de la manière dont les individus interagissent entre eux et de la manière dont ils construisent leur identité sociale. Ses idées sont encore utilisées aujourd'hui dans la recherche et l'enseignement.



Figure n°12 :

Harvey Sacks (1935-1975) était un linguiste américain et l'un des fondateurs de l'analyse conversationnelle. Il est connu pour ses travaux sur l'organisation de la conversation, les structures préférentielles et les marqueurs discursifs.

Ses travaux ont contribué à notre compréhension de la manière dont la conversation est organisée et de la manière dont le langage est utilisé pour construire et maintenir les relations sociales. Ses idées sont encore utilisées aujourd'hui dans la recherche et l'enseignement.



Figure n°13 :

Emanuel Schegloff (1942-2019) était un linguiste américain et l'un des fondateurs de l'analyse conversationnelle. Il est connu pour ses travaux sur l'organisation de la conversation, les systèmes de tour de rôle et les séquences de réparation.

Ses travaux ont eu une influence majeure sur la sociolinguistique, l'anthropologie linguistique et la psychologie sociale. Il a montré que la conversation est un système hautement organisé avec ses propres règles et conventions. Il a également démontré que la langue n'est pas seulement un outil de communication, mais aussi un moyen de construire et d'entretenir des relations sociales. Il a contribué à la compréhension de la manière dont la conversation est organisée et de la manière dont le langage est utilisé pour construire et entretenir des relations sociales. Ses idées sont encore

utilisées aujourd'hui dans la recherche et l'enseignement.



Figure n°14 :

Gail Jefferson (1938-2004) était une linguiste américaine et l'un des fondateurs de l'analyse conversationnelle. Elle est connue pour ses travaux sur les marqueurs discursifs, la structure de la conversation et les interactions entre les locuteurs.

Ses travaux ont eu une influence majeure sur la sociolinguistique, l'anthropologie linguistique et la psychologie sociale. Elle a montré que les marqueurs discursifs sont des outils importants pour la gestion de la conversation. Elle a également montré que la conversation est un processus dynamique dans lequel les locuteurs interagissent et négocient constamment le sens.



Figure n°15:

Beatriz Lavandera (1942-1998) est une sociolinguiste argentine. Elle était professeure émérite de linguistique à l'Université de Buenos Aires. Elle est connue pour ses travaux sur la variation linguistique en espagnol d'Amérique latine, notamment sur la prononciation du /s/ final. Elle a établi une position critique par rapport à la sociolinguistique quantitative et a introduit l'analyse du discours comme alternative complémentaire pour expliquer et interpréter le fonctionnement social du langage.

Ses travaux portent sur la relation d'interdépendance entre la recherche, l'enseignement et la formation des ressources humaines. Son travail se retrouve dans deux livres : Cours de linguistique pour l'analyse du discours (1985) et Variation and Meaning. Et discours (2014).

Elle est membre de l'Académie argentine des sciences et de l'Académie américaine des arts et des sciences. Elle a reçu de nombreux prix pour ses travaux, notamment le prix Konex de platine en 1996.

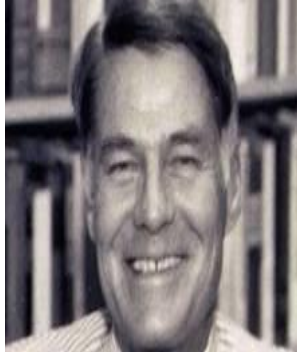


Figure n°16 :

Roger Brown (1925-1997) était un psychologue américain et un pionnier de la psycholinguistique, la branche de la psychologie qui étudie l'acquisition et l'utilisation du langage. Il est notamment connu pour ses travaux sur le développement du langage chez l'enfant, mais il a également apporté des contributions importantes à l'étude de la perception de la parole, de la mémoire verbale et de la production du langage. Ses travaux ont eu un impact majeur sur la compréhension du langage et de son développement. Ses recherches sont encore utilisées aujourd'hui dans l'enseignement et la recherche sur le langage.



Figure n°17 :

Susan Moore Ervin-Tripp (1927-2018) était une linguiste américaine dont les recherches psycholinguistiques et sociolinguistiques se sont concentrées sur la relation entre l'utilisation du langage et le développement des formes linguistiques, en particulier les changements développementaux et la structure de la conversation interpersonnelle chez les enfants.



Figure n°18 :

Andrée Tabouret-Keller (1929 – 2020)

est une sociolinguiste française connue pour ses travaux sur le bilinguisme et le contact des langues, notamment sur les créoles.



Figure n°19 :

Carmen Silva-Corvalán est une linguiste et professeure émérite de linguistique espagnole et portugaise à l'Université de Californie du Sud, où elle enseigne depuis qu'elle a obtenu son doctorat à l'Université de Californie à Los Angeles en 1979. Ses travaux ont contribué à notre compréhension du bilinguisme et du contact des langues. Elle a montré que le bilinguisme n'est pas simplement la connaissance de deux langues, mais qu'il s'agit d'un processus complexe qui peut avoir un impact sur la grammaire, le lexique et la pragmatique des langues en contact. Elle a également montré que le contact des langues peut conduire à des changements linguistiques significatifs, tels que la création de nouvelles formes grammaticales ou lexicales.



Figure n°20 :

John Rickford (1949-)

John Russell Rickford est un linguiste guyanien-américain. Il est professeur J. E. Wallace Sterling de linguistique et de sciences humaines au département de linguistique de l'université de Stanford et à la Stanford Graduate School of Education, où il enseigne depuis 1980.

Ses travaux portent sur la variation linguistique, la sociolinguistique, l'éducation linguistique, les créoles et le dialecte afro-américain.

C'est un éminent expert du dialecte afro-américain, également connu sous le nom d'AAVE. Il a montré que l'AAVE est une langue à part entière, avec sa propre grammaire, son lexique et sa phonologie. Il a également montré que l'AAVE n'est pas un dialecte inférieur à l'anglais standard, mais qu'il est une forme légitime de la langue anglaise.



Figure n°21 :

Sali A. Tagliamonte (1961-)

est une linguiste canadienne, professeure de linguistique à l'Université de Toronto et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en variation et changement linguistiques. Elle est connue pour ses travaux sur la variation de la langue anglaise, en particulier l'anglais canadien et l'anglais britannique. Elle est une figure importante de la sociolinguistique et de la variation linguistique. Ses travaux ont contribué à notre compréhension de la façon dont la langue change et évolue au fil du temps.



Figure n°22 :

Penelope "Penny" Eckert est une professeure de linguistique à l'Université de Stanford en Californie, où elle détient le poste de "Albert Ray Lang Professor of Linguistics". Elle est une éminente chercheuse en sociolinguistique variationniste et est l'auteure de plusieurs ouvrages scientifiques sur le langage et le genre. Elle a été présidente de la Linguistic Society of America en 2018.

Les travaux d'Eckert se concentrent sur la façon dont la langue est utilisée pour construire et marquer l'identité sociale, en particulier le genre et la classe sociale. Elle a montré que la langue n'est pas simplement un outil de communication, mais qu'elle est également un moyen de se situer dans la société et de négocier son identité.

Pour conclure, on avance que les courants de la sociolinguistique offrent une vision riche et complexe de la relation entre la langue et la société. Ils permettent de comprendre comment la langue est influencée par les facteurs sociaux et comment elle est utilisée pour accomplir des actions en société.

Références bibliographiques :

- Baylon, C. (1996). *Sociolinguistique : société langue et discours*. Paris. Nathan.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire*. Paris. Fayard.
- Bourdieu, P. (1952). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris. Fayard.
- Bulot, C. (2003). *Sociolinguistique urbaine : frontières et territoires*. Paris. L'Harmattan.
- Bulot, T. (2004). *Lieux de ville et territoires perspectives en sociolinguistique urbaine*. Collection : Marges linguistiques
- Bulot, T. (2006). Norme(s) et identité(s) en rupture. Migration, plurilinguisme et ségrégation dans l'espace urbain. Avec la collaboration d'Anne Morillon Sous la direction de revue :
- Bulot, T. (2009). *Sociolinguistique urbaine et linguistic landscape studies marquages et plurilinguisme / Language marking and multilingualism*. Sous la direction de Thierry Bulot revue. EME Collection. Cahiers de linguistique n°37.
- Bulot, T. (2013). *Urbanités et territoires numériques approche interdisciplinaire*. Sous la direction de Hélène Bailleul et Thierry Bulot. EME Collection. Proximités Sociolinguistique et langue française.
- Cadet L., Goes J. et Mangiante J.M. (2010). *Langue et intégration, dimensions institutionnelles, socio-professionnelle et universitaire*. Bruxelles. Peter Lang.
- Cahiers internationaux de Sociolinguistique
- Calvet, J-L. (2004). *Essais de linguistique, la langue est-elle une invention des linguistes ?* Plon.
- Calvet, J-L. (1974). *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*. Payot (Petite bibliothèque Payot). Traduit en allemand (*Die Sprachenfresser. Ein Versuch über Linguistik und Kolonialismus*, 1978)
- Calvet, L-J. (1974). *La sociolinguistique*. Paris. Presses universitaires de France.
- Chauvin, R. (1985). *LA BIOLOGIE DE L'ESPRIT*. Rocher. Collection "L'esprit et la matière".
- Corvalán, C-S. (1996). Contextual conditions for the interpretation of 'poder' and 'deber'. Spanish Bybee, J. y S. Fleischman Modal in grammar and discourse. Amsterdam.
- Eckert, P. (2000). *Linguistic Variation as Social Practice*. The Linguistic Construction of Identity. Belten HighLanguage. Society Series
- Eckert, Penelope. (2000). *Linguistic Variation as Social Practice*. Oxford. Blackwell.
- Emanuel, A. et Schegloff, E. (1986). « Sequencing in conversational openings ». *American Anthropologist*. p 1013-1029.
- ERVIN-TRIPP, S. (2001). « Variety, Style-Shifting, and Ideology ». *Style and Sociolinguistic Variation*. P. Eckert et J. Rickford. Cambridge University Press. p 44-56.

- Friedricke, B. (1988). *Terms of Address. Problems of patterns and use in various languages and cultures*. Berlin-New York. Mouton de Gruyter.
- Grice, P., Sperber, D. et Wilson, D. (1979). « Logique et conversation ». *Communications*. p 57- 72.
- Gumperz, J. (1962). «Types of linguistic communities. *Anthropological Linguistics*». P 28-40.
- Gumperz, J. (1982). *Discourse Strategies*. Cambridge. Cambridge University Press.
- Gumperz, J. (1982). *Discourse strategies*. Cambridge. Cambridge University Press.
- Have, P. (1989). *Talk and Action: A Plea for the Ethnomethodological Study of Talk-in-Interaction*. Dordrecht. Foris.
- Have, T. (1989). *Talk and Action: A Plea for the Ethnomethodological Study of Talk-in-Interaction*.
- Herbert H-C. (1996). *Using language*. Cambridge. Cambridge University Press.
- Heritage, J. (1984). « Aspects of the organization of repair in conversation ». *De John Heritage*.
- Heritage, John. (1972). «Aspects of the organization of repair in conversation». *Gumperz and Dell Hymes. Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*. P 293-325).
- Hymes, D. (1972). « On communicative competence». *J. B. Pride & J. Holmes. Sociolinguistics. Selected readings. Harmondsworth. Penguin Books*. p 269-293).
- James, M. (1955). *Principes de psychologie* [« The Principles of Psychology »] (trad. de l'anglais), 1950 (1^{re} éd. 1890), 689 p., 2 vol. (ISBN 978-0-486-20381-2 et 0-486-20381-6, présentation en ligne [archive]).
- Jefferson, G. (1973). « Notes on some orderlinesses of overlap in natural conversation ». *Language in Society*. p 89-116.
- Labov W. (1963). « Review of The Regional Vocabulary of Texas by E. Bagby Atwood ». *Word*. n° 29. p 266-272
- Labov W. (1966). *The Social Stratification of English in New York City Department Stores*. Washington, D.C., Center for Applied Linguistics.
- Labov W. (1995). *Language in the Inner City : studies in the black English vernacular*. Philadelphie. University of Pennsylvania Press.
- Labov, W. (1966). *The Social Stratification of English in New York City*. Washington. Center for Applied Linguistics.
- Lacke, S. (1992). *La sociolinguistique variationniste : introduction aux modèles linguistiques*. Paris. Armand Colin.

Lacke, S. (1992). *La sociolinguistique variationniste : introduction aux modèles linguistiques*. Paris. Armand Colin

Lacke, S. (1992). *Language contact and change: The case of Spanish and Portuguese*. New York. Cambridge University Press.

Lavandera, B. (1985). *Curso de lingüística para el análisis del discurso*. Buenos Aires. Centro Editor de América Latina.

Lavandera, B. (2014). *Variación y significado. Y discurso*. Buenos Aires. Paidós.

Lavandera, B. (1978) « Where does the linguistic variable stop? ».

Rickford, J. (1986). « Social stratification and the black English vernacular ». *Annual Review of Anthropology*. p 51-68.

Rickford, John. (1986). « Social stratification and the black English vernacular ».

Sacks, H., Schegloff, E. et Jefferson, G. (1974). « A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation ». *De Sacks, Schegloff et Jefferson*.

Sacks, H., Schegloff, E., et Jefferson, G. (1974). « Aspects of the organization of repair in conversation ». *Language*. p 696-735.

Tabouret-Keller, A. (1985). « Langage et société : les corrélations sont muettes ». *La Linguistique*. p. 125-139.

Tagliamonte, S. (2006). *Roots of English: A Social History of the Language*. Oxford. Oxford University Press.

Veschambre, V. (2011) « Entre luttes identitaires et instrumentalisation consensuelle : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la mise en mémoire des lieux », *Géographie et culture*. n°72, p. 63-79.

EXERCICES D'APPLICATION

Exercice 1 : Définir les termes suivants :

- Variation linguistique :
- Norme linguistique :
- Argot :
- Dialecte :
- Sociolecte :

Exercice 2 : Identifier les différents courants de la sociolinguistique :

- Sociolinguistique structurale :
- Sociolinguistique variationniste :
- Sociolinguistique interactionnelle :
- Sociolinguistique critique :

Exercice 3 : Analyser un exemple de variation linguistique :

- Choisissez un exemple de variation linguistique, par exemple la différence entre le français parlé en France et le français parlé au Québec.
- Décrivez les différences linguistiques que vous observez.
- Identifiez les facteurs sociaux qui expliquent ces différences.
- Discutez des implications de ces différences.

Exercice 4 : Développer une réflexion critique sur un courant de la sociolinguistique :

- Choisissez un courant de la sociolinguistique, par exemple la sociolinguistique variationniste.
- Présentez les principaux concepts et théories de ce courant.
- Discutez des limites de ce courant.
- Proposez des pistes de réflexion pour l'avenir de ce courant.

Exercice 4 : Réflexion

- Comment les différents courants de la sociolinguistique se distinguent-ils ?
- Quels sont les apports et les limites de chacun de ces courants ?
- Comment les différents courants de la sociolinguistique peuvent-ils être complémentaires ?
- En quoi la sociolinguistique urbaine se distingue-t-elle de la sociolinguistique générale ?
- Quels sont les enjeux spécifiques de la sociolinguistique urbaine ?

- Comment la sociolinguistique urbaine peut-elle contribuer à la compréhension des sociétés urbaines ?
- Comment la variation linguistique est-elle utilisée pour marquer l'identité sociale ?
- Comment la langue est-elle utilisée pour exercer le pouvoir ?
- Comment la langue est-elle utilisée pour créer du lien social ?

CONCLUSION GÉNÉRALE

Pour conclure, la sociolinguistique est une discipline qui étudie la relation entre la langue et la société. Elle s'intéresse à la variation linguistique, c'est-à-dire aux différences dans l'utilisation d'une langue entre les locuteurs, en fonction des facteurs tels que : la classe sociale, le sexe, l'âge, la région, etc. Comme nous l'avons abordé en haut, les courants de la sociolinguistique ont permis de développer une compréhension plus fine de la variation linguistique. Ils ont mis en évidence le fait que la variation linguistique est un phénomène socio/linguistique qui est influencé par des facteurs sociaux. Les recherches dans ce contexte sont en constante évolution. De nombreux linguistes et sociolinguistes continuent à contribuer à la compréhension de la langue et de son rôle dans la société. Ils ne cessent d'effectuer des expérimentations mettant en rapport langue et société afin de nous faire comprendre comment la langue est utilisée dans différents contextes sociaux, et comment elle est influencée par des facteurs sociaux. Ces recherches nous permettent également de mieux comprendre les enjeux liés à la diversité linguistique, à la politique linguistique et à la justice sociale.

ABRÉVIATION

Abréviation	Signifie
AC	Analyse contrastive
ALE/2	Apprentissage de Langue Etrangère ou Seconde
IL	Imaginaire linguistique
FLE	Français Langue Etrangère
FLM	Français langue maternelle
FLS	Français Langue Seconde
LC	Linguistique contrastive
LE	Langue Etrangère
LM	Langue Maternelle
LS	Langue Seconde
ML	Multilinguisme
PL	Plurilinguisme

TABLE DES MATIÈRES

COURS DE LA SOCIOLINGUISTIQUE ET VARIATIONS

Matière d'enseignement

Formation

Niveau

Volume horaire hebdomadaire

Objectifs de l'enseignement

Mode d'évaluation

INTRODUCTION GENERALE 01

CHAPITRE I : INTRODUCTION A LA SOCIOLINGUISTIQUE 02

Introduction partielle 02

I. Qu'est-ce que la sociolinguistique ? 02

1. Survol historique 02

1.1. Période pré-sociolinguistique (1800-1960) 02

1.2. Période fondatrice (1960-1970) 02

1.3. Période contemporaine (1970-jusqu'à ce jour) 04

2. Définition 04

3. Les principaux domaines d'étude de la sociolinguistique 06

4. Quelques figures importantes de la sociolinguistique : 06

II. De la linguistique à la sociolinguistique : 07

1. Quelques notions clés : 08

1.1. Langue 08

1.1.1. Tentative de définitions 08

1.1.2. Quelles sont les caractéristiques de la langue ? 09

1.1.3. Quels sont les différents types des langues ? 10

1.2. Parole 11

1.2.1. Définition 11

1.2.2. Formes de la parole 12

1.2.3. Fonctions de la parole	12
1.2.4. Caractéristiques de la parole	13
1.3. Langage	13
1.3.1. Définition	14
1.3.2. Quelles sont les valeurs du langage ?	15
1.3.3. Quelles sont les différentes formes de langage ?	16
1.3.4. Quelles sont les caractéristiques du langage humain ?	18
1.3.5. Quelles sont les types de langage ?	20
III. Limites et chevauchement avec la linguistique :	20
1. Limites	20
2. Chevauchements	21
IV. Crise de la linguistique structurale	22
1. Concept de la « langue » chez Saussure :	23
2. Signe linguistique	24
3. Schéma de la communication	25
Conclusion partielle	25
Références bibliographiques	26
EXERCICES D'APPLICATION	28
CHAPITRE III : TERMINOLOGIE DE LA SOCIOLINGUISTIQUE	29
Introduction partielle	29
I. Quelques concepts clés ; définition et historique :	29
1. Dialecte :	29
2. Patois :	31
3. Sabir :	34
4. Créole :	35
5. Parler :	36
6. Technolecte :	37
7. Accent :	39
8. Variété	40
II. Notions fondamentales	42

1. Communauté linguistique	43
2. Variété linguistique	45
III. Norme linguistique	47
1. Qu'est-ce qu'une norme linguistique ?	47
1. Types de normes linguistiques	48
2. Caractéristiques de normes linguistiques	50
Conclusion partielle	50
Références bibliographiques	51
EXERCICES D'APPLICATION	54
CHAPITRE IV : TERMINOLOGIE DE LA SOCIOLINGUISTIQUE	60
Introduction partielle	60
I. Variation linguistique et ses formes	60
II. Variation interlinguistique	62
1. Qu'est-ce que la variation interlinguistique ?	62
2. Types de variation	63
2.1. Variation diachronique	64
2.2. Variation diatopique	65
2.3. Variation diastratique	66
2.4. Variation diaphasique	66
2.5. Autre variation : Variation diamésique	69
3. Sources de la variation sociolinguistique	70
3.1. Age	70
3.2. Sexe	71
3.3. Variation sociolectale	73
3.4. Circonstances de l'acte de communication	74
III. Variation interlinguistique	74
1. Qu'est-ce que la variation interlinguistique ?	74
2. Approches	75
2.1. Approche normative	75
2.1.1. Tout le monde est bilingue	75

2.1.2. Personne n'est bilingue	76
2.2. Approche psychologique	77
2.2.1. Bilinguisme infantile ou précoce	78
2.2.2. Bilinguisme favorable ou défavorable	80
2.3. Approche sociale	81
3. Bilinguisme : Terminologie	82
3.1. Bilinguisme, plurilinguisme et multilinguisme	82
3.2. Types du bilinguisme	86
3.2.3. Bilinguisme additif et bilinguisme soustractif	87
3.2.4. Bilinguisme passif	88
3.3. Bilinguisme et diglossie	88
3.3.1. Définition et distinction	88
3.3.2. Rejet de la notion de diglossie	95
3.3.3. La notion de diglossie est trop restrictive	95
Conclusion partielle	96
Références bibliographiques	99
EXERCICES D'APPLICATION	103
CHAPITRE V : ATTITUDE ET REPRESENTATION	103
Introduction partielle	103
I. Attitude	107
1. Historique et définition	107
2. Rapport cause-effet entre attitude et comportement	107
2.1. Les échelles de mesure d'attitude	107
2.2. Le modèle de persuasion cognitive	108
3. Fonction de l'attitude	111
3.1. Fonction cognitive	111
3.2. Fonction régulatrice	111
3.3. Fonction énergétique	112
II. Insécurité linguistique : Définition, genèse et typologie	112
1. Insécurité formelle et statutaire	117

2.	Sécurité formelle et insécurité statutaire	117
3.	Insécurité formelle et sécurité statutaire	117
4.	Sécurité statutaire et formelle	118
III.	Hypercorrection	118
IV.	Stéréotype :	120
V.	Représentation : notion carrefour	123
1.	Représentation : Acception polysémique	123
2.	Représentation socio/linguistique	125
3.	Représentation et idéologie	129
4.	Préjugé	133
VI.	Imaginaire linguistique (I. L.)	135
1.	Définition	135
2.	Typologie des normes constituant l'I.L.	138
2.1.	Normes objectives	139
2.2.	Normes subjectives	140
3.	Spécificités de l'imaginaire linguistique (I. L.)	142
	Conclusion partielle	142
	Références bibliographiques	144
	EXERCICES D'APPLICATION	145
	CHAPITRE V : Politique linguistique	152
	Introduction partielle	152
I.	Politique/aménagement et normalisation linguistique : origine des concepts	152
1.	Politique linguistique	152
2.	Idéologie linguistique	157
3.	Idéologie linguistique identitaire	158
II.	Différents types de politiques linguistiques	159
1.	Politiques d'assimilation	159
2.	Politiques de non-intervention	160
3-	Politiques de valorisation de la langue officielle	160
4-	Politiques linguistiques sectorielles	161

5- Politiques du statut juridique différencié	161
6- Politiques de bilinguisme ou de trilinguisme	161
6-1 - Bilinguisme fondé les droits personnels	161
6 -2- Bilinguisme fondé sur les droits personnels territorialisé	161
6 – 3- Bilinguisme fondé sur les droits territoriaux	162
6 – 4- Politique de multilinguisme stratégique	162
6 – 5- Politique d'internationalisation linguistique	162
6 – 6- Politiques linguistiques mixtes	163
Conclusion partielle	163
Références bibliographiques	165
EXERCICES D'APPLICATION	166
CHAPITRE VI : COURANT SOCIOLINGUISTIQUE	168
Introduction partielle	168
I. Courants de la sociolinguistique	168
1.Courants pragmatiques	168
II. Courants interactionnistes	173
1.Interaction verbale	174
2.Analyse conversationnelle	175
3. Sociolinguistique variationniste	177
III.Sociolinguistique urbaine : Historique et définition	181
1. Période de l'émergence (1960-1970)	182
2.Période de l'expansion (1980-1990)	183
3. Période de la diversification (2000-jusqu'à ce jour)	185
IV.Brèvebiographie de certains auteurs et spécialités précitées dans ce chapitre	190
Conclusion partielle	198
Références bibliographiques	199
EXERCICES D'APPLICATION	202
CONCLUSION GENERALE	204
ABREVIATIONS	205
TABLE DES MATIERES	206

